

Aménagement forestier

Exemplaire destiné à la mise
à disposition du public

Forêt territoriale de VIZZAVONA

Département : Haute-Corse

2014 – 2033

Surface cadastrale : 1 633,14 97 ha
Surface retenue pour la gestion : 1 617,09 ha

Altitudes extrêmes : 800 m – 2112 m

Révision d'aménagement

SRA Corse



Exemplaire destiné à la mise à disposition du public, limité à la partie technique de l'aménagement conformément aux dispositions de l'article D212-6 du code forestier.

Document ONF

La reproduction intégrale ou partielle et l'utilisation, par quelque procédé que ce soit, de ce document à des fins commerciales faites sans l'autorisation de l'ONF Corse est illicite. L'exploitation à des fins publiques sera faite en stricte conformité avec la loi (Loi 92-597 1992-07-01, Loi n°2006-961 du 1 août 2006, Loi n°2011-1898 du 20 décembre 2011).

Document à référencer ainsi :

ONF, 2014. Aménagement forestier. Forêt territoriale de Vizzavona. 2014- 2033. Exemplaire destiné à la mise à disposition du public. Office National *des Forêts*, Direction Régionale de Corse, Corte, 113 p. + cartes.

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE CORSE

Service Régional de l'Agriculture et de la forêt

**Arrêté 2014245-0001 du 2 septembre 2014
portant approbation de l'aménagement de la forêt territoriale
de VIZZAVONA (Haute-Corse) pour la période 2014-2033**

**Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

- Vu** les articles L.122-7, R.122-24, L.212-1, L.212-2, D.212-1, D. 212-6 et D.214-16 du code forestier ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de M. Christophe MIRMAND, en qualité de préfet de Corse, préfet de Corse-du-Sud ;
- Vu** le schéma régional d'aménagement des forêts corses approuvé par arrêté ministériel en date du 19 décembre 2011 ;
- Vu** la délibération n° 14/029 AC de l'assemblée de Corse en date du 24 avril 2014 donnant son accord au projet d'aménagement forestier qui lui a été présenté ;
- Sur** proposition du Directeur Régional de l'Office National des Forêts.

ARRETE

Article 1^{er} :

Le présent arrêté approuve l'aménagement de la forêt territoriale de VIZZAVONA (commune de Vivario), fixé pour une période de vingt ans (2014-2033) sur une surface de 1 617,10 ha, dont 1 366,30 ha boisés.

Cette forêt est incluse en totalité dans le périmètre du PNR de Corse. Elle est couverte, pour parties, par deux Z.N.I.E.F.F. de type I (519 ha), trois Z.N.I.E.F.F. de type II (918 ha), par la ZSC (habitats / natura 2000) FR9400579 « Monte d'Oro - Vizzavona » (337 ha), par la réserve de chasse et de faune sauvage de Foce – Vizzavona (38 ha / RCFS) et par la réserve temporaire de pêche de Puzzatelli (ruisseau de Speloncello / RTP sur 3 km).

Les objectifs assignés à cette forêt sont principalement la production ligneuse, l'accueil du public et la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages, dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle.

Article 2 :

Cette forêt est composée actuellement de peuplements purs, de hêtre (32,3 %), de pin laricio (27,3 %), de peuplements mixtes, de pin laricio/hêtre (15 %), de hêtre/autres feuillus (4,7 %), de pin laricio/pin maritime (2,5 %), et d'autres formations, de compositions diverses (2,7 %). Le reste, soit 250,80 ha (15,5 %) comprend les secteurs asylvatiques (zones rocheuses, urbanisées, à fruticées, et pelouses d'altitude).

L'aménagement forestier, réglé par le présent arrêté et figurant en annexe, divise la forêt en quatre séries :

- 1^{ère} série de 746,40 ha, de production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné ;
- 2^{ème} série de 252,70 ha, de production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de chauffage de hêtre ;
- 3^{ème} série de 61,90 ha, d'accueil du public ;
- 4^{ème} série de 556,10 ha, d'intérêt écologique général.

Article 3 :

La 1^{ère} série (parcelles forestières 3, 5-7, 10-20, 26, 27, 29-32, 40-49, 51-58), d'une surface boisée de 735,60 ha est constituée d'une grande diversité de peuplements. L'objectif recherché est de produire du bois d'œuvre de qualité des essences les plus productives et les mieux adaptées.

Le traitement retenu est celui de la futaie irrégulière pied à pied, permettant de prendre en compte l'hétérogénéité stationnelle rencontrée et d'optimiser la production de bois, tout en assurant la préservation des milieux, des espèces (sittelle corse) et des paysages (accueil du public).

Le pin laricio, le hêtre et le sapin pectiné sont les trois essences principales objectifs. Le diamètre optimum d'exploitabilité, pour le pin laricio, variera entre 40 à 100 cm selon la qualité. Il est fixé à 90-100 cm pour les sujets de la meilleure qualité. Pour le hêtre et le sapin pectiné, il est fixé à 50-60 cm.

La surface fonctionnelle de production est arrêtée à 569,90 ha, avec une rotation de coupes de 10 ans. Les peuplements hors de cette surface sont laissés à leur évolution naturelle.

Des plantations de sapin pectiné sont prévues sur les stations les plus favorables à l'essence en vue de reconstituer progressivement un stock de semenciers et d'enclencher une dynamique naturelle de la hêtraie-sapinière.

Article 4 :

La 2^{ème} série (parcelles 4, 35, 37, 38, 50, 59-61), d'une surface boisée de 245,40 ha, présente un potentiel de production intéressant, de pin laricio et surtout de hêtre, actuellement inaccessible (fortes pentes, éloignement des peuplements). Seule une exploitation par câble est envisageable sur certains secteurs.

Un traitement irrégulier (pied à pied ou par bouquets) est préconisé au regard de l'hétérogénéité stationnelle et des peuplements en place. Le pin laricio (bois d'œuvre) et le hêtre (bois de chauffage) sont désignés comme essences objectifs. La surface fonctionnelle de production sera définie en fonction du mode d'exploitation éventuellement mis en œuvre en cours d'aménagement.

En l'état, aucune coupe, ni intervention sylvicole ne sont programmées dans cette série.

Article 5 :

La 3^{ème} série (parcelles 9, 21 à 25), d'une surface boisée de 56,30 ha, englobe les secteurs les plus fréquentés par le public, à savoir le hameau de Vizzavona et ses environs, le GR 20 et particulièrement le tronçon reliant le hameau à la cascade des Anglais.

L'objectif d'accueil du public assigné à cette série intègre nécessairement l'aspect paysager et la sécurité des personnes vis-à-vis du risque incendie (mise en place de deux zones de regroupement temporaire (ZRT / parcelles 9 et 24).

Le traitement en futaie irrégulière pied à pied et par bouquets y est retenu pour valoriser au mieux le paysage interne et pérenniser le milieu naturel et le couvert forestier. Le pin laricio, le hêtre et le sapin pectiné sont désignés comme essences principales objectifs avec des diamètres d'exploitabilité élevés (enrichissement en gros arbres / intérêt paysager et écologique). Des plantations de sapin pectiné sont prévues comme dans la série 1 et également des plantations de feuillus divers (aulne cordé, érable sycomore, if, ...).

Article 6

La 4^{ème} série (parcelles 1, 2, 8 / versant sud et 28, 33, 34, 39, 62-64 / versant nord) englobe les peuplements d'altitude (sans enjeu de production) formant une surface boisée de 328,80 ha et les milieux asylvatiques d'une surface totale de 227,30 ha.

L'objectif principal est la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages. Aucune intervention sylvicole n'est envisagée. Les peuplements sont laissés à leur évolution naturelle (îlots de vieillissement). Seules les actions en faveur du site Natura 2000 y seront menées.

Article 7

Pendant la durée de cet aménagement, diverses actions sont programmées sur l'ensemble de la forêt en ce qui concerne :

- le foncier : création et entretien des limites périmétrales et parcellaires ;
- l'équipement général de la forêt : construction d'ouvrages d'art, création de nouvelles places de dépôt, entretien des routes forestières et des chemins d'exploitation existants ;
- la défense contre l'incendie (DFCI) et la protection des personnes (DPCI), conformément aux préconisations de la PRMF (PRMF du massif de Vizzavona - Ghisoni) avec notamment la création d'une coupure active (séries 1 et 4), de nouveaux points d'eau (bassin HBE d'Ajola), l'entretien et la mise aux normes PRMF de bassins existants, l'ouverture et l'entretien de bandes démaquisées en bordure de voies d'accès, la mise en place de dispositifs de DPCI (création de deux ZRT) ... ;
- le maintien de la biodiversité et la conservation des habitats naturels et des espèces, en adéquation avec les recommandations du DOCOB Natura 2000 pour les portions de forêts incluses dans le site. Les actions consisteront notamment à conserver du bois mort, des arbres à cavités, des îlots de vieux bois (en faveur de la sittelle corse, des chiroptères, de l'espèce Buxbaumie verte, etc) et l'arbre porteur de nid de l'autour des palombes, à favoriser le mélange des essences forestières (feuillus), à reconstituer l'habitat à if (plantations), à améliorer et à préserver les ripisylves, particulièrement en faveur de la truite corse (RTP de Puzatelli / suivi du plan de gestion spécifique) ;
- la préservation de la ressource en eau potable (nombreux captages) : vigilance et entretien des périmètres de protection (PPR et PPI / 149 ha) ;
- l'accueil du public et le paysage : entretien et sécurisation des principaux sentiers de randonnée et des espaces fréquentés, amélioration de la signalétique, traitement paysager ;
- l'activité pastorale (secteurs asylvatiques en versant nord / série 4), avec la réouverture d'anciens sentiers pastoraux vers les zones de pâture, l'aménagement de points d'eau, et l'établissement de convention de pâturage en vue d'une gestion raisonnée et concertée.

Article 8

La partie technique du document d'aménagement de la forêt territoriale de VIZZAVONA peut être consultée à la sous-préfecture de Corté.

Article 9:

Le directeur régional de l'office national des forêts, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Corse.

Le Préfet de Corse
le secrétaire général
pour les affaires de corse

François LALANNE :

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 14/029 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LES PLANS D'AMENAGEMENT FORESTIER DES FORÊTS TERRITORIALES DE PIETRAPIANA ET DE VIZZAVONA

SEANCE DU 24 AVRIL 2014

L'An deux mille quatorze et le vingt-quatre avril, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BIANCUCCI Jean à M. VANNI Hyacinthe
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline
M. LUCIANI Xavier à Mme SIMONPIETRI Agnès
Mme NIVAGGIONI Nadine à Mme GIOVANNINI Fabienne
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, CASTELLANI Michel, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, LUCCIONI Jean-Baptiste, NIELLINI Annonciade, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, TATTI François.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le Code Forestier, Livre II, Titre 1^{er}, Chapitre II,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

SUR rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les aménagements forestiers des forêts territoriales de Pietrapiana et de Vizzavona.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 24 avril 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

Document ONE

Direction Régionale de CORSE UT de Vivario - Corté	Département de Haute-Corse Arrondissement de Corté Canton de Venaco	Régions IFN • Cinto-Rotondo [code 2B-7] • Renoso-Incudine [code 2B-8]
---	---	---

FORET TERRITORIALE DE VIZZAVONA

1617,09 ha

Révision de l'Aménagement forestier 2014 – 2033

- 1ère série : 746,4 ha ▶ Série de production de bois d'oeuvre
- 2ème série : 252,7 ha ▶ Série de production de bois d'oeuvre et de bois de chauffage
- 3ème série : 61,9 ha ▶ Série d'accueil du public
- 4ème série : 556,1 ha ▶ Série d'intérêt écologique et paysager général

Altitudes

- ▶ Supérieure 2 112 m
▶ Moyenne 1 100 m
▶ Inférieure 800 m

Essences ou formations dominantes	% de la surface totale	Surface (ha)
Hêtre	32.3 %	521.8
Pin laricio	27.3 %	441.0
Pin laricio, Hêtre	15.0 %	242.3
Hêtre, Autres feuillus	4.7 %	76.8
Pin laricio, Pin maritime	2.5 %	39.9
Pin laricio, Autres feuillus	1.7 %	27.1
Pin maritime	0.3 %	4.2
Pin laricio, Autres résineux	0.2 %	4.0
Sapin pectiné	0.2 %	3.8
Pin laricio, Hêtre, Autres feuillus	0.1 %	1.9
Pin laricio, Sapin pectiné	0.1 %	1.5
Autres résineux	0.1 %	1.3
Autres feuillus	0.1 %	0.8
Secteurs asylvatiques	15.5 %	250.8
TOTAL	100.0 %	1617.1

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'AMÉNAGEMENT

La forêt territoriale de Vizzavona, d'une contenance totale de **1617 ha**, comprend une **vaste partie boisée de 1366 ha (85%)**. Le **hêtre** et le **pin laricio** prédominent largement, formant des peuplements purs ou mixtes. Plusieurs essences feuillues et résineuses minoritaires y sont fréquemment rencontrées, en mélange intime ou par bouquets. Le reste de la forêt regroupe les secteurs asylvatiques : formations rocheuses, pelouses d'altitude, fruticées naines et zones urbanisées.

La grande amplitude altitudinale, couplée au relief et aux différences d'exposition, génère une **forte diversité stationnelle**. Les secteurs les plus productifs se rencontrent dans les fonds de vallée, là où les pentes sont faibles à modérées. Ils sont desservis par un réseau dense de routes forestières, chemins et tires de débardage. Les peuplements, travaillés depuis des décennies, sont globalement de bonne qualité (bois de qualité C dominants, proportion de bois de qualité A/B importante par rapport à d'autres forêts de production). Le capital sur pied est important (30 m²/ha en moyenne dans la zone exploitable).

L'aménagement sera mené sur une durée de **20 ans (2014 à 2033)** et divise la forêt en quatre séries : deux séries de production, une série d'accueil du public et une série d'intérêt écologique et paysager général.

La **première série**, d'une contenance de 746 ha (surface fonctionnelle : 570 ha), sera consacrée à la **production de bois d'œuvre de pin laricio (dominant), de hêtre et de sapin pectiné**. Le traitement irrégulier est choisi pour permettre une prise en compte optimale de l'hétérogénéité des conditions stationnelles et des peuplements. Le choix est fait de privilégier désormais le hêtre et le sapin pectiné sur les stations fraîches de l'étage montagnard, de manière à favoriser la dynamique naturelle et ainsi réduire les coûts de production. Des plantations de sapin pectiné sont prévues à cet effet. Les coupes seront pratiquées dans chaque parcelle en moyenne tous les 10 ans avec un taux de prélèvement variable, ne dépassant pas 20 % du capital initial.

La **seconde série**, d'une contenance de 253 ha, regroupera les parcelles actuellement inaccessibles au tracteur mais présentant toutefois un enjeu de production. Elle est assignée à la **production de bois d'œuvre (pin laricio) et de bois de chauffage (hêtre)**. Le développement de la desserte, jugé inopportun, n'y est pas envisagé. Aucune coupe n'est programmée dans cet aménagement pour cette série, qui pourra néanmoins faire l'objet d'une exploitation si les moyens adéquats sont mis en oeuvre. L'exploitation par câble apparaît comme la solution la plus adaptée pour exploiter les secteurs les plus productifs.

Le fond de vallée voit se superposer, aux abords du hameau et du GR20, un enjeu de production et un enjeu d'accueil du public forts. Ce secteur, très fréquenté par les visiteurs de tous horizons (touristes, locaux, scolaires...) et en partie habité, doit faire l'objet d'une gestion spécifique. La **série d'accueil du public** est ainsi maintenue, faisant l'objet de la **troisième série** de l'aménagement. Ses 5 parcelles, qui totalisent une surface de 62 ha, feront l'objet d'un traitement irrégulier. Les diamètres d'exploitabilité y sont élevés pour les trois essences objectifs (pin laricio, hêtre, sapin pectiné) pour permettre d'enrichir progressivement les peuplements en arbres monumentaux (gros diamètres). Les interventions sylvicoles (coupes, travaux) auront pour but de valoriser le paysage interne et de garantir la sécurité du public et des biens. La production de bois ne sera pas recherchée. Des aménagements spécifiques sont prévus dans cette série, en particulier pour améliorer le paysage interne, les conditions d'accueil et la qualité des équipements touristiques.

Les autres parcelles, en grande partie asylvatiques, sont regroupées dans la **quatrième et dernière série** dite « d'intérêt écologique et paysager général », d'une contenance de 556 ha. Elles sont assignées, comme les secteurs inaccessibles des séries de production, à la **conservation générale des milieux, des espèces et des paysages**. Sauf exception (actions ciblées liées à la biodiversité), ces milieux seront laissés à leur évolution naturelle, sans intervention de l'homme.

En matière de **biodiversité**, la gestion appliquée intégrera les contraintes liées aux nombreuses espèces (autour des palombes, sittelle corse, chiroptères, etc.) et aux habitats remarquables présents (habitat à if, habitats à pin laricio, etc.). Des mesures ciblées seront également mises en œuvre : plantations d'if, travaux au profit de la truite de Corse, reconstitution des ripisylves, etc. Du bois mort (debout et gisant) sera également maintenu en forêt, conjointement à une trame de vieux bois (arbres patrimoniaux et îlots de vieux bois), afin de garantir la permanence d'une diversité de microhabitats. La gestion s'attachera également à favoriser la présence d'essences diverses, autochtones et adaptées aux conditions stationnelles, dans les peuplements.

Les mesures prévues dans le document d'objectifs du site Natura 2000 « Monte d'Oro – Vizzavona » (20 % de la forêt), ont été intégrées au programme d'actions.

Des mesures de **protection contre l'incendie** sont prévues (création d'une coupure active, ouverture de bandes démaquillées le long de certaines voies d'accès, bassins DFCI, etc.). Tirées en grande partie de la PRMF du massif Vizzavona-Ghisoni, elles font écho à une forte sensibilité des milieux sur le versant sud et dans la vallée de l'Omenino.

La présence de **plusieurs captages d'alimentation en eau potable** dans le périmètre oblige par ailleurs à une gestion conservatrice de cette ressource, qui passe notamment par une pérennisation du couvert forestier et une préservation stricte des sols dans l'enceinte des périmètres de protection.

Les **activités traditionnelles** seront enfin encouragées. Des actions seront notamment menées au profit des activités cynégétiques et de l'activité pastorale rencontrée sur le versant nord.

TABLE DES MATIERES

0. Renseignements généraux	10
0.1. Désignation et situation de la Forêt	10
0.1.1. Nom et propriétaire de la Forêt	10
0.1.2. Origine de la Forêt, éléments d'histoire	10
0.1.3. Situation de la Forêt	10
0.1.4. SRA s'appliquant à la Forêt	10
0.1.5. Organisation administrative de la gestion	10
0.2. Surface de la Forêt	11
0.2.1. Surface en date du dernier Aménagement (1998 à 2012)	11
0.2.2. Surface retenue	11
0.3. Procès-verbaux de délimitation ou de bornage	11
0.3.1. Documents officiels de délimitation et de bornage	11
0.3.2. Modifications par rapport au dernier aménagement	11
0.3.3. État du bornage	11
0.3.4. Parcellaire	13
1. Analyse du milieu naturel	16
1.1. Facteurs écologiques	16
1.1.1. Topographie et hydrographie	16
1.1.1.1. Topographie	16
1.1.1.2. Hydrographie	16
1.1.2. Facteurs climatiques	16
1.1.2.1. Types climatiques	16
1.1.2.2. Vents dominants	17
1.1.2.3. Nébulosité et enneigement	17
1.1.3. Géologie	17
1.1.4. Pédologie	17
1.1.5. Synthèse des facteurs écologiques : les stations forestières	18
1.2. Habitats naturels	19
1.3. Zonages environnementaux	21
1.3.1. Étages et séries de végétation	22
1.3.2. Relevé des espèces végétales remarquables	22
1.3.2.1. Espèces végétales protégées ou réglementées	22
1.3.2.2. Espèces végétales non protégées, remarquables par leur rareté	23
1.3.2.3. Autres espèces remarquables	23
1.3.3. Répartition des essences forestières	24
1.3.4. Peuplements et arbres biologiquement remarquables	26
1.3.5. Bois mort	27
1.3.6. Précision sur l'état sanitaire des peuplements	27
1.4. Description des peuplements forestiers	27
1.4.1. Types de peuplements rencontrés sur la forêt	27
1.4.2. État récapitulatif des types de peuplements à l'échelle de la Forêt	27
1.5. État de répartition des surfaces des types de peuplements par parcelle	27
1.6. États synthétiques par grand type de peuplement	27
Répartition des surfaces régénérées par série (ancien aménagement) et par essence	27
1.6.1. Répartition synthétique des grands types de peuplements sur la forêt	27
1.6.2. Précisions utiles d'ordre quantitatif	27
1.6.2.1. Capital sur pied (surface terrière en m ² /ha)	27
1.6.2.2. Densité (nombre de tiges)	27

1.6.2.3. Volume (m ³ /ha)	27
1.6.2.4. Qualité des bois	27
1.6.2.5. Hauteurs moyennes	27
1.7. Faune sauvage	27
1.7.1. Relevé des espèces animales remarquables	27
1.7.1.1. Espèces animales remarquables présentant un statut de protection	27
1.7.2. Autres espèces présentes dans la forêt (vertébrés)	27
1.7.3. Situation par rapport aux capacités d'accueil de la forêt	27
1.7.4. Précisions sur l'état sanitaire	27
1.8. Risques naturels d'ordre physique pesant sur le milieu	27
1.9. Risque incendie	27
1.9.1. Historique des feux sur la forêt	27
1.9.2. Sensibilité du milieu	27
1.9.3. Facteurs aggravants	27
1.9.4. Plans de protection	27
2. Analyse des besoins économiques et sociaux	27
2.1. Production ligneuse	27
2.1.1. Facteurs régionaux	27
2.1.1.1. Pin laricio	27
2.1.1.2. Pin maritime	27
2.1.1.3. Sapin pectiné	27
2.1.1.4. Hêtre	27
2.1.2. Facteurs locaux	27
2.1.2.1. La production de bois : principale source de revenus de la forêt	27
2.1.2.2. De nombreux atouts pour la production de bois	27
2.1.2.3. Des secteurs potentiellement productifs inaccessibles au tracteur	27
2.2. Autres productions	27
2.2.1. Concessions	27
2.3. Activités cynégétiques	27
2.4. Activités piscicoles	27
2.5. Activités pastorales	27
2.5.1. État des lieux	27
2.5.2. Problématiques soulevées	27
2.5.3. Besoins exprimés par les éleveurs	27
2.6. Accueil du public	27
2.6.1. Niveaux de fréquentation	27
2.6.2. Circulation et stationnement du public	27
2.6.3. Activités	27
2.6.4. Structures d'accueil du public	27
2.6.5. Équipements d'accueil	27
2.6.6. Sécurité des personnes	27
2.6.7. Enjeu d'accueil du public	27
2.7. Paysages	27
2.7.1. Types de paysage	27
2.7.2. Valeur paysagère de la Forêt	27
2.7.3. Sensibilité paysagère	27
2.7.3.1. En vision interne	27
2.7.3.2. En vision externe	27
2.7.4. Points noirs paysagers	27
2.7.5. Enjeu paysager	27
2.8. Richesses culturelles	27
2.9. Sujétions diverses	27

2.10. Autres statuts et règlements se superposant au régime forestier	27
3. Gestion passée	27
3.1. Traitements sylvicoles	27
3.1.1. Traitements antérieurs au dernier Aménagement forestier	27
3.1.2. Dernier Aménagement forestier	27
3.1.2.1. Caractéristiques sommaires du dernier Aménagement forestier	27
3.1.2.2. Application de l'aménagement	27
3.1.2.3. Bilan des recettes	27
3.1.2.4. Bilan des dépenses	27
3.1.2.5. Bilan financier	27
3.2. Traitement des autres éléments du milieu naturel	27
3.3. État des limites et des équipements	27
3.3.1.1. Matérialisation des limites périmétrales	27
3.3.2. Équipements de desserte	27
3.3.3. Équipements cynégétiques	27
3.3.4. Équipements piscicoles	27
3.3.5. Équipements pastoraux	27
3.3.6. Équipements de protection contre les risques naturels	27
3.3.7. Équipements de protection contre les risques d'incendie	27
3.3.8. Équipements d'accueil du public	27
3.3.8.1. Aires de pique-nique	27
3.3.8.2. Aires de stationnement	27
3.3.8.3. Sentiers	27
3.3.8.4. Expositions et point info	27
3.3.9. Équipements divers	27
3.3.9.1. Voie ferrée	27
3.3.9.2. Réseau électrique	27
3.3.9.3. Réseau téléphonique	27
3.3.9.4. Station d'épuration	27
3.3.10. Équipements destinés à l'observation ou à la recherche (en sylviculture)	27
4. Synthèses : objectifs, zonages, principaux choix	27
4.1. Exposé concis des problèmes posés et des solutions retenues	27
4.1.1. Cadre national et régional	27
4.1.2. Problématique et solutions retenues	27
4.2. Définition des objectifs principaux – division de la forêt en séries	27
4.3. Décisions fondamentales relatives à la 1^{ère} série	27
4.3.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement	27
4.3.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité	27
4.3.2.1. Essences objectifs	27
4.3.2.2. Critères d'exploitabilité	27
4.3.2.3. Répartition des essences	27
4.3.3. Détermination de l'effort de régénération	27
4.3.4. Classement des unités de gestion	27
4.4. Décisions fondamentales relatives à la 2^{ème} série	27
4.4.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement	27
4.4.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité	27
4.4.2.1. Répartition des essences	27
4.4.3. Détermination de l'effort de régénération	27
4.4.4. Classement des unités de gestion	27
4.5. Décisions fondamentales relatives à la 3^{ème} série	27
4.5.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement	27
4.5.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité	27

4.5.2.1. Essences objectifs	27
4.5.2.2. Critères d'exploitabilité	27
4.5.2.3. Répartition des essences	27
4.5.3. Détermination de l'effort de régénération	27
4.5.4. Classement des unités de gestion	27
4.6. Décisions fondamentales relatives à la 4^{ème} série	27
4.6.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement	27
4.6.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité	27
4.6.3. Détermination de l'effort de régénération	27
4.6.4. Classement des unités de gestion	27
5. Programme d'actions	27
5.1. Dispositions concernant le foncier	27
5.1.1. Bornes forestières	27
5.1.2. Limites périmétrales	27
5.1.3. Parcellaire	27
5.2. Dispositions concernant l'équipement général de la forêt	27
5.2.1. Création d'équipements	27
5.2.1.1. Construction d'ouvrages d'art	27
5.2.1.2. Création de places de dépôts	27
5.2.2. Entretien des équipements existants	27
5.2.3. Mise aux normes des routes forestières	27
5.2.4. Abords des routes du domaine public et de la voie ferrée	27
5.2.5. Création de données cartographiques	27
5.3. Dispositions en faveur de l'environnement	27
5.3.1. Consignes particulières pour les coupes et travaux	27
5.3.1.1. Autour des Palombes	27
5.3.2. Mesures générales en faveur du maintien de la biodiversité	27
5.3.2.1. Mesures concernant le bois mort	27
5.3.2.2. Mesures concernant les arbres patrimoniaux	27
5.3.2.3. Autres mesures	27
5.3.3. Mesures spécifiques pour le site Natura 2000	27
5.4. Gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	27
5.5. Gestion des ressources en eau - gestion halieutique	27
5.6. Dispositions générales concernant les productions diverses	27
5.6.1. Exploitation pastorale	27
5.6.2. Autres productions	27
5.6.2.1. Concessions	27
5.7. Dispositions générales en faveur du paysage et de l'accueil	27
5.7.1. Mesures en faveur de l'accueil du public	27
5.7.1.1. Entretien des équipements existants et mise en sécurité	27
5.7.1.2. Nouveaux aménagements envisagés	27
5.7.1.3. Étude de fréquentation	27
5.7.2. Mesures en faveur des paysages	27
5.7.3. Mesures de protection des sites d'intérêt culturel	27
5.8. Dispositions générales pour la protection contre les risques	27
5.8.1. Mesures générales concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique	27
5.8.2. Mesures générales concernant la défense contre les incendies	27
5.8.3. Mesures générales d'ordre sanitaire	27
5.8.4. Mesures générales concernant le changement climatique	27
5.9. Programme d'observations et de recherche	27
5.10. Opérations de communication	27
5.11. Programme d'actions relatif à la 1ère série	27
5.11.1. Opérations sylvicoles : coupes	27

5.11.1.1. Possibilité contenance	27
5.11.1.2. Possibilités en surface terrière et en volume	27
5.11.1.3. État d'assiette	27
5.11.1.4. Règles de culture générales	27
5.11.1.5. Contrôle du renouvellement	27
5.11.2. Actions concernant la production de bois	27
5.11.2.1. Travaux sylvicoles : opérations mixtes de jardinage	27
5.11.2.2. Plantations de sapin pectiné	27
5.11.2.3. Mise en défens	27
5.11.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité	27
5.11.3.1. Îlots de vieux bois	27
5.11.3.2. Diversité spécifique	27
5.11.3.3. Espèces remarquables	27
5.11.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	27
5.11.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique	27
5.11.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale	27
5.11.6.1. Exploitation pastorale	27
5.11.6.2. Autres productions	27
5.11.7. Actions en faveur de l'accueil du public	27
5.11.8. Actions en faveur des paysages	27
5.11.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel	27
5.11.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique	27
5.11.11. Actions concernant la défense contre les incendies	27
5.11.12. Actions d'ordre sanitaire	27
5.11.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche	27
5.11.14. Actions spécifiques de communication	27
5.12. Programme d'actions relatif à la 2^{ème} série	27
5.12.1. Opérations sylvicoles : coupes	27
5.12.2. Actions concernant la production de bois	27
5.12.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité	27
5.12.3.1. Plantations de sapin pectiné	27
5.12.3.2. Îlots de vieux bois	27
5.12.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	27
5.12.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique	27
5.12.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale	27
5.12.6.1. Exploitation pastorale	27
5.12.6.2. Autres productions	27
5.12.7. Actions en faveur de l'accueil du public	27
5.12.8. Actions en faveur des paysages	27
5.12.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel	27
5.12.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique	27
5.12.11. Actions concernant la défense contre les incendies	27
5.12.12. Actions d'ordre sanitaire	27
5.12.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche	27
5.12.14. Actions spécifiques de communication	27
5.13. Programme d'actions relatif à la 3^{ème} série	27
5.13.1. Opérations sylvicoles : coupes	27
5.13.1.1. Possibilité contenance	27
5.13.1.2. État d'assiette	27
5.13.1.3. Règles de culture générales	27
5.13.2. Actions concernant la production de bois	27
5.13.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité	27
5.13.3.1. Îlots de vieux bois	27
5.13.3.2. Diversité spécifique	27
5.13.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	27
5.13.5. Actions de gestion des ressources en eau – gestion halieutique	27
5.13.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale	27

5.13.6.1. Exploitation pastorale	27
5.13.6.2. Autres productions	27
5.13.7. Actions en faveur de l'accueil du public	27
5.13.8. Actions en faveur des paysages	27
5.13.8.1. Travaux sylvicoles : opérations mixtes de jardinage	27
5.13.8.2. Plantations	27
5.13.8.3. Nettoyage après coupe à but paysager	27
5.13.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel	27
5.13.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique	27
5.13.11. Actions concernant la défense contre les incendies	27
5.13.12. Actions d'ordre sanitaire	27
5.13.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche	27
5.13.14. Actions spécifiques de communication	27
5.14. Programme d'actions relatif à la 4^{ème} série	27
5.14.1. Opérations sylvicoles : coupes	27
5.14.2. Actions concernant la production de bois	27
5.14.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité	27
5.14.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique	27
5.14.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique	27
5.14.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale	27
5.14.6.1. Exploitation pastorale	27
5.14.6.2. Autres productions	27
5.14.7. Actions en faveur de l'accueil du public	27
5.14.8. Actions en faveur des paysages	27
5.14.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel	27
5.14.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique	27
5.14.11. Actions concernant la défense contre les incendies	27
5.14.12. Actions d'ordre sanitaire	27
5.14.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche	27
5.14.14. Actions spécifiques de communication	27
6. Bilan Économique et financier	27
6.1.1. Récoltes	27
6.1.2. Recettes	27
6.1.2.1. Ventes de bois	27
6.1.2.2. Concessions	27
6.1.2.3. Chasse	27
6.1.3. Dépenses	27
6.1.4. Bilan financier	27
6.2. Bilan Économique	27
7. Récapitulatifs et Indicateurs de gestion	27
7.1. Indicateurs de gestion	27
7.2. Évaluation des critères environnementaux	27
7.2.1. Formations naturelles participant aux enjeux de biodiversité	27
7.2.1.1. Ensemble des formations naturelles	27
7.2.1.2. Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois	27
7.2.2. Évaluation des incidences sur le site Natura 2000	27
7.3. Evaluation de la conformité de l'aménagement forestier	27
7.4. Récapitulatifs des interventions	27
7.4.1. Coupes	27
7.4.2. Travaux	27
7.4.3. Autres actions	27

Références bibliographiques	27
Concertations et consultations pour l'élaboration de l'Aménagement	27
Contributions	27
ANNEXES	27
CARTES	27

Document ONF

0. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Voir la carte de la situation foncière : [carte 1](#).

0.1. DESIGNATION ET SITUATION DE LA FORET

0.1.1. Nom et propriétaire de la Forêt

Nom : **Forêt territoriale de Vizzavona**

Propriétaire : **Collectivité Territoriale de Corse**. Depuis 2002, par délibération n°03/381 AC de l'Assemblée de Corse (*loi n°2002 du 22 janvier 2002 et JO n°19 du 23 janvier 2002 page 1053*).

0.1.2. Origine de la Forêt, éléments d'histoire

La forêt de Vizzavona est l'une des forêts les plus anciennement exploitées de l'île¹. La première exploitation remonterait à 1812, lorsque la route reliant Ajaccio et Bastia par le Col de Vizzavona fut ouverte.

Depuis cette date, les coupes de bois se sont succédées au fil des décennies par intermittence, certaines périodes ayant vraisemblablement connu une exploitation très faible voire nulle. La forêt a aussi été sujette à de nombreux incendies plus ou moins destructeurs au cours des siècles.

0.1.3. Situation de la Forêt

Voir le [plan de situation de la Forêt](#) et la [carte des régions IFN](#)² ci-après.

Département : Haute-Corse

Territoire de situation de la Forêt

Arrondissement	Canton	Commune de situation
Corté	Venaco	Vivario

Communes limitrophes (au périmètre forestier) : Ghisoni, Bocognano. La forêt est limitée au nord par la Forêt communale de Vivario, à l'est par la Forêt communale de Ghisoni et, au sud, par la forêt communale de Bocognano.

Régions IFN

- Cinto-Rotondo [code 2B-7]
- Renoso-Incudine [code 2B-8]

La commune de Vivario fait partie de la **communauté de communes du Centre Corse**, créée le 5 octobre 2000 et regroupant 8 communes (Corté, Venaco, Vivario, Santo-Pietro-di-Venaco, Casanova, Riventosa, Poggio-di-Venaco et Muracciale, Noceta, Rospigliani).

0.1.4. SRA s'appliquant à la Forêt

Le Schéma Régional d'Aménagement (SRA) des forêts corses³ s'applique à la Forêt territoriale.

0.1.5. Organisation administrative de la gestion

Office National des Forêts :

Niveau de direction	▶	Direction Régionale de Corse
Niveau de gestion	▶	Unité Territoriale de Vivario-Corté
Niveau opérationnel	▶	Triage de Vizzavona

¹ [...] en 1827, un rapport de la Société Royale et Centrale d'Agriculture signale que « sur quarante six forêts royales, trois seulement ont été exploitées par le Gouvernement : ce sont celles du Libio, de Vizzavone et d'Aetone. » [REF : Vizzavona – hier et aujourd'hui (COUVREUX, 2000)]

² Inventaire Forestier National (organisme exécutant l'inventaire permanent des ressources forestières de la France métropolitaine)

0.2. SURFACE DE LA FORET

0.2.1. Surface en date du dernier Aménagement (1998 à 2012)

La surface de la forêt retenue lors du dernier aménagement était de : **1 633 ha 14 a 97 ca**

0.2.2. Surface retenue

Contenance totale de la Forêt

Surface cadastrale	Surface planimétrique (SIG ⁴)
1 638 ha 81 a 68 ca	1 617 ha 08 a 73 ca

La différence entre surface planimétrique et surface cadastrale est inférieure à 2 %.

La surface retenue de la forêt est la surface planimétrique.
Elle correspondant à une superficie arrondie de **1617 ha 09 a**.

► Les surfaces indiquées dans la suite du document sont **toujours planimétriques**.

La **surface forestière proprement dite** est de **1610 ha 17 a**. Elle correspond à la surface retenue diminuée de la surface des parcelles cadastrales bâties (faisant ou non l'objet d'une concession) et des parcelles cadastrales non bâties faisant l'objet d'une concession (voir détail des parcelles cadastrales en [annexe 1](#)).

0.3. PROCES-VERBAUX DE DELIMITATION OU DE BORNAGE

0.3.1. Documents officiels de délimitation et de bornage

- Délimitation Racle du 16 mars 1836, homologuée par ordonnance royale du 7 juillet 1839
- Transactions Blondel des 24 et 26 août 1851 et 27 juillet 1852
- Abornement Laurent du 16 août 1852
- Abornement Fouque du 20 octobre 1852
- Relevé d'arpentage du 22 janvier 1991 entre la route nationale 193 et la Punta Grada (relevé des bornes n°364 et n°365)
- Augmentation de la surface forestière par la cession n°93053 du 15 juillet 1993, mettant fin à l'indivision entre l'Etat et la commune de Bocognano, sur la forêt de Bocognano-Vizzavona.

Les archives relatives à ces documents sont déposées à l'ONF Région Corse.

0.3.2. Modifications par rapport au dernier aménagement

Modification de propriété :

La forêt de Vizzavona a été transférée par l'État à la Collectivité Territoriale de Corse au cours de la précédente période d'aménagement. Cet accord a été officialisé par l'**Arrêté n°2007-337-2 du 3 décembre 2007** « portant transfert de propriété à la Collectivité Territoriale de Corse des biens constitutifs de la Forêt Domaniale de Corse dans le département de la Haute-Corse appartenant à l'État (suite à la **loi n°2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse**, notamment ses articles 9 et 37). »

0.3.3. État du bornage

Les limites figurant sur la carte du foncier et asseyant le périmètre forestier d'aménagement ont été établies sur la base du relevé des bornes au GPS sur le terrain, du périmètre forestier de l'ancien aménagement et des limites physiques figurant sur la carte IGN (Scan 25).

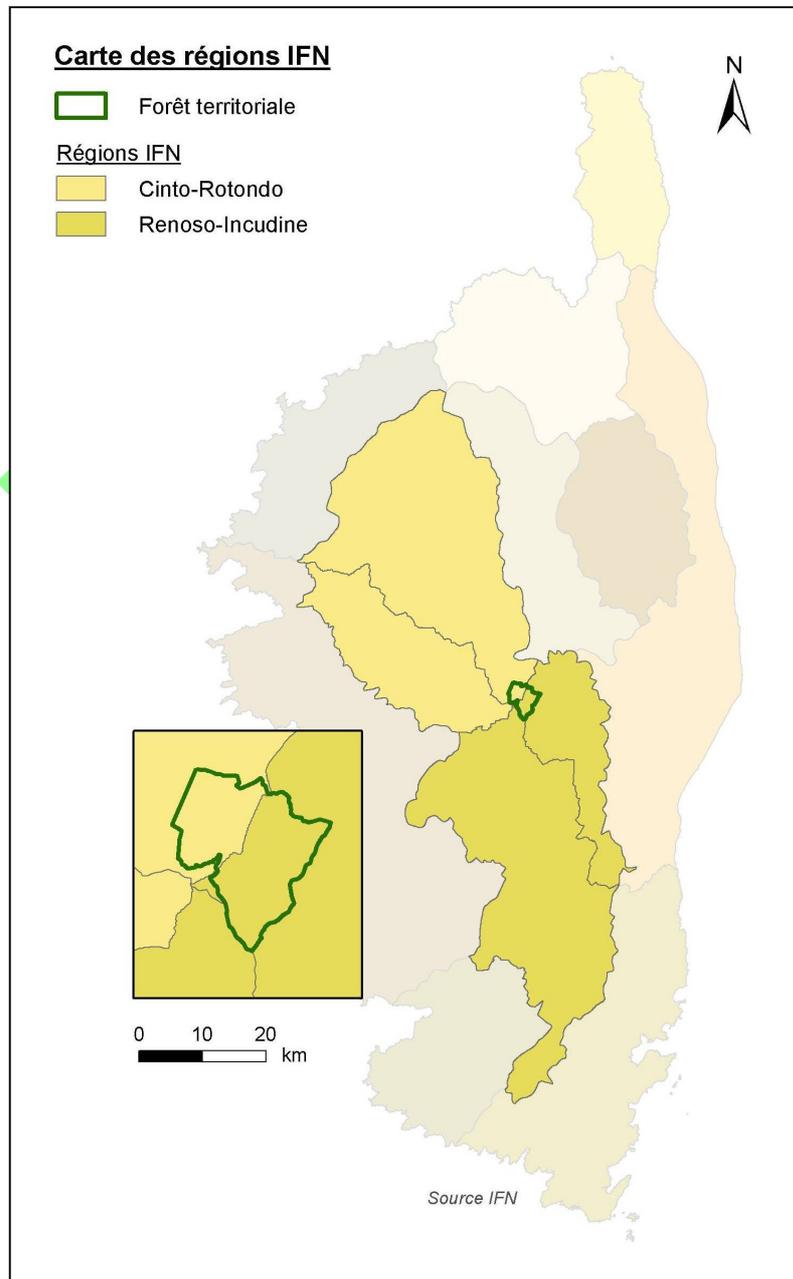
Le périmètre de la Forêt territoriale est délimité par **19 bornes forestières**.

La dernière mise à jour générale du cahier de bornage remonte à 2007 : recherche des bornes, saisie de leurs coordonnées GPS, élimination de la végétation, rematérialisation à la peinture.

Il est à noter que le périmètre forestier de l'aménagement empiète sur une parcelle cadastrale sise en forêt communale de Vivario, entre les bornes forestières 16 et 17. Une borne portant le n°17 sur le cadastre semble avoir été perdue entre ces

⁴ Tirée du Système d'Information Géographique.

deux bornes (qui portent respectivement les n°16 et 18 sur le cadastre). Le périmètre forestier devrait donc théoriquement suivre le périmètre cadastral et non empiéter à l'extérieur. Ce problème de limite devra être résolu en recherchant la borne perdue et, dans le cas où elle n'est pas retrouvée, en la réimplantant conformément au document d'abornement qui s'y rattache.



0.3.4. Parcellaire

État du parcellaire

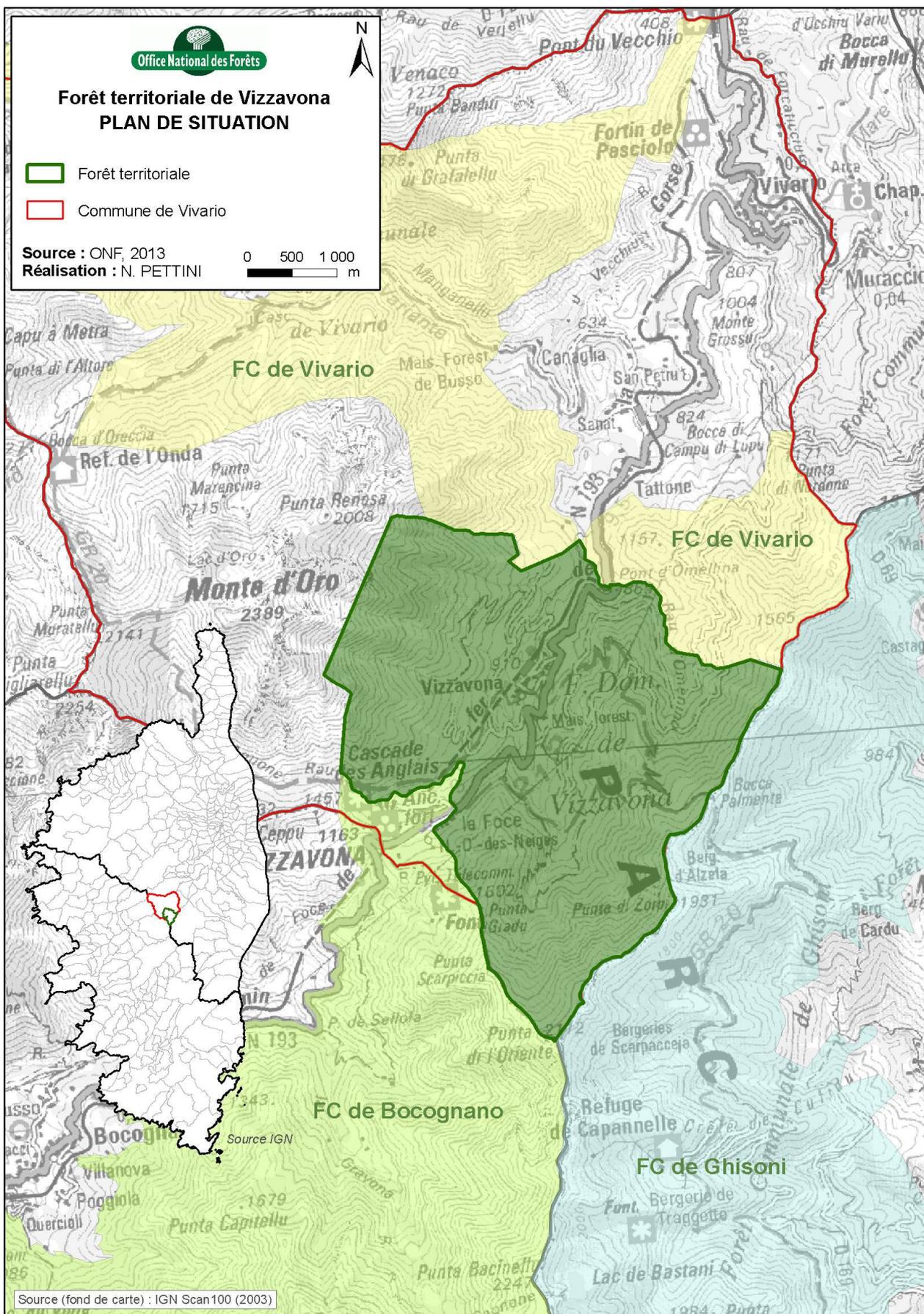
Parcelle	Surface arrondie (ha)	Parcelle	Surface arrondie (ha)
1	99.5	33	30.1
2	59.7	34	23.5
3	12.5	35	38.2
4	22.9	36	32.7
5	39.0	37	36.4
6	27.1	38	33.0
7	20.0	39	45.5
8	20.4	40	18.6
9	11.5	41	15.4
10	24.9	42	8.0
11	34.6	43	23.4
12	19.7	44	10.5
13	19.9	45	15.8
14	26.9	46	21.9
15	34.4	47	15.1
16	19.9	48	25.5
17	11.9	49	14.2
18	19.2	50	22.6
19	16.4	51	32.1
20	29.5	52	14.0
21	8.6	53	35.7
22	10.4	54	21.1
23	12.6	55	11.6
24	8.5	56	13.1
25	10.3	57	8.5
26	16.3	58	9.6
27	8.2	59	19.0
28	8.9	60	30.1
29	8.1	61	50.6
30	11.5	62	71.8
31	15.5	63	65.9
32	16.8	64	98.3

Le parcellaire a été légèrement modifié au moment de la révision de cet aménagement pour tenir compte des limites de la zone exploitable et faciliter la gestion. Le nombre de parcelles et la numérotation restent inchangés.

Les limites ayant subi des modifications se trouvent entre les parcelles : 30/34 ; 32/35 ; 38/44 ; 49/50 ; 50/61 ; 53/61 ; 58/60 ; 57/59 ; 55/57

Correspondance entre ancien et nouveau parcellaire (parcelles dont les limites ont été modifiées uniquement)

Parcelle	Ancienne surface (ha)	Nouvelle surface (ha)
30	8.7	11.5
32	24.6	16.8
34	26.3	23.5
35	30.4	38.2
38	34.7	33.0
44	8.8	10.5
49	17.6	14.2
50	18.8	22.6
53	32.5	35.7
55	11.8	11.6
57	10.2	8.5
58	8.3	9.6
59	17.1	19.0
60	31.7	30.1
61	53.9	50.6



1. ANALYSE DU MILIEU NATUREL

1.1. FACTEURS ECOLOGIQUES

1.1.1. Topographie et hydrographie

1.1.1.1. Topographie

Confinée entre le massif du Monte d'Oro au nord et le massif du Renoso au sud, la forêt territoriale de Vizzavona est sise en plein cœur de la Corse, en contrebas du Col de Vizzavona (1163 m), l'un des quatre grands cols de l'île.

Entaillée du sud-ouest au nord-est par l'Agnone et le Vecchio, la forêt s'articule naturellement en **deux grands secteurs** :

- ▶ un **versant d'exposition sud-est** que l'on qualifiera de « **Versant sud** », situé sur les contreforts du Monte d'Oro, limité au sud par le ruisseau de l'Agnone et au nord par le ruisseau de Rossi.
- ▶ un **versant d'exposition nord-nord-ouest** que l'on qualifiera de « **Versant nord** », s'étirant du sommet de la Punta dell'Oriente, au sud, jusqu'au ruisseau de l'Omenino, au nord.

Cette différence d'exposition influe très fortement sur les conditions écologiques d'un versant à l'autre. Le versant nord est ainsi nettement plus frais que le versant sud.

La Punta dell'Oriente marque le point culminant de la forêt territoriale (2 112 m). Le point le plus bas se trouve en limite nord, dans le lit du Vecchio, à une altitude d'environ 800 m. Le **gradient altitudinal** est, de fait, très important.

La diversité topographique et le gradient altitudinal (plus de 1300 m de dénivellée) sont à l'origine d'une **forte variabilité microclimatique et microstationnelle**.

Quant aux **pentés**, elles sont schématiquement inférieures à 30 % dans le fond de vallée, comprises entre 30 et 60 % à mi versant et supérieures à 60 % sur les parties hautes (très localement supérieures à 80 %). Les secteurs à faibles pentes (pentés < 30 %), les plus facilement exploitables, représentent à peine le sixième de la superficie alors que les secteurs à très fortes pentes en occupent presque le tiers. Ce sont les secteurs à pentes modérées, comprises entre 30 et 60 %, qui sont les plus représentés.

Pourcentage de pente	0 à 30 %	30 à 60 %	60 % et plus	Total
Surface (ha)	253	921	443	1617
% de la surface totale	16 %	57 %	27 %	100 %

1.1.1.2. Hydrographie

La forêt est parcourue par un important réseau hydrographique. Les principaux cours d'eau sont **l'Agnone, le Fulminato, l'Omenino et le Vecchio**. L'Agnone naît de la confluence des torrents drainant les flancs du Monte d'Oro et de la Punta Migliarello. Le Fulminato dévale le flanc nord de la Punta dell'Oriente et rejoint l'Agnone en contrebas du hameau de Vizzavona. De cette confluence naît le Vecchio qui s'écoule vers l'est pour rejoindre le Tavignano dont il est l'un des principaux affluents. L'Omenino, qui est lui aussi un affluent du Vecchio, draine la partie nord-est de la forêt et en marque la limite.

Les ruisseaux de Rossi (limite nord-ouest), Speloncello, Ghilareto, Tineta et Ajola entaillent et drainent le versant sud du Monte d'Oro. Tous affluent dans le Vecchio. Une multitude de ruisselets, rarement actifs, complètent le réseau hydrographique de la forêt.

Comme presque partout ailleurs sur l'île, les cours d'eau parcourant la forêt de Vizzavona ont un régime torrentiel et, pour une grande majorité d'entre eux, intermittent.

On rencontre également de nombreuses sources dans le périmètre forestier. Certaines d'entre elles sont exploitées pour l'alimentation en eau potable (captages et fontaines).

1.1.2. Facteurs climatiques

1.1.2.1. Types climatiques

D'après le SRA, on rencontre deux grands types de climat à Vizzavona :

- ▶ **Méditerranéen montagnard** - du point le plus bas de la Forêt jusqu'à une altitude de 1200 m.
Les températures moyennes annuelles sont comprises approximativement entre 10 et 13 °C et des précipitations atteignent 800 à 1500 mm. Les étés restent cependant chauds et secs, entrecoupés par des orages violents. C'est une zone où la végétation euro-sibérienne est favorisée par rapport à la végétation de type méditerranéenne.

► **Méditerranéen perhumide** : au-delà de 1200 m.

Ce climat est marqué par des hivers très rigoureux, une période estivale brève ou nulle et de forts contrastes de températures saisonniers et quotidiens. Les précipitations annuelles, en partie sous forme de neige, dépassent fréquemment 1500 mm. La végétation, strictement euro-sibérienne aux altitudes inférieures, disparaît progressivement vers les sommets (milieux asylvatiques).

D'après les données récoltées par la station météo de Vizzavona, les précipitations de ces dernières années semblent moins abondantes⁵ et les températures moins extrêmes⁶ que celles enregistrées 10 ans auparavant. Il ne s'agit toutefois que d'une tendance.

1.1.2.2. Vents dominants

Le **libecciu**, vent de secteur sud/sud-ouest, est le vent dominant à Vizzavona. Il souffle parfois violemment, affectant le port des arbres situés en zone de crête (port en drapeau).

Le **mistral**, vent de secteur nord, s'engouffre fréquemment dans les vallées du Fulminato et de l'Omenino, provoquant parfois des dégâts aux peuplements (volis et chablis).

1.1.2.3. Nébulosité et enneigement

La nébulosité⁷ est forte à Vizzavona, notamment sur le versant nord. Les brouillards y sont fréquents, apportant une humidité atmosphérique propice à la croissance d'essences comme le hêtre ou le sapin pectiné.

Des orages s'abattent régulièrement sur la forêt, surtout en période estivale. Cette activité électrique intense génère naturellement de nombreux coups de foudre qui sont autant de sources potentielles de dépôts de feu⁸.

L'enneigement, très variable d'une année à l'autre, peut être abondant. Une épaisseur d'un à un mètre cinquante de neige n'est pas rare au niveau de la maison forestière de Vizzavona. Elle atteint fréquemment plusieurs mètres aux altitudes supérieures, pouvant perdurer 4 à 5 mois voire davantage.

Le secteur de la Calanche di San Carso, dans le Fulminato, présente un risque avéré d'avalanche⁹ (coulée observée en 2013).

1.1.3. Géologie

Voir la carte géologique : [carte A-1](#).

La forêt est située dans la **région géologique de la Corse cristalline** (ou hercynienne). D'après la carte géologique détaillée au 1/50 000^{ème} du BRGM¹⁰, qui ne couvre que partiellement le territoire de la FT¹¹, la formation dominante est constituée de granodiorite à enclaves basiques. En aval du hameau de Vizzavona, le fond de vallée est occupé par des dépôts alluvionnaires fluviaux et des colluvions¹² indifférenciés (en rive droite du Vecchio). On peut aussi noter la présence de trois cônes de déjections importants d'origine torrentielle situés à l'aval des ruisseaux du Speloncello, de Tineta et d'Ajola. Des dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires à galets altérés ou non apparaissent également en fond de vallée. Quelques filons d'origine magmatique émergent enfin ça et là, notamment en partie nord-ouest.

La carte géologique du BRGM au 1/250 000^{ème}, seule source disponible pour la partie sud de la Forêt, confirme la prédominance des granites et roches dérivées, sans que l'on puisse en extraire plus de détails en raison de son échelle.

Les roches plutoniques (granites et granodiorites) sont des roches moyennement dures à dures, difficilement altérables. Elles sont en revanche souvent fissurées. Il est intéressant de remarquer que les altérites provenant des granodiorites¹³ ont une texture relativement fine (sableuse à limono-sableuse) alors que celles provenant des granites *sensu stricto* sont plus grossières (altération donnant naissance à l'arène granitique).

1.1.4. Pédologie

La microtopographie a une influence notable sur la **profondeur du sol**. Les bas de versants, par un phénomène dit de colluvionnement¹⁴, accumulent les matériaux entraînés par l'érosion et présentent de fait des profondeurs de sol importantes. Inversement, les hauts de versants et les crêtes, soumis à une forte érosion, présentent des sols superficiels voire inexistantes.

⁵ Environ 1500 mm/an sur la période 2011-2012 contre près de 1900 mm/an sur la période 2001-2002-2003 – source Météo France

⁶ 16.6 °C pour la moyenne des maxima en 2011-2012 contre près de 25°C pour celle des années 2001 à 2003 – source Météo France

⁷ Couverture nuageuse – fraction du ciel cachée par l'ensemble des nuages visibles.

⁸ Des observations faites à Vizzavona (G. Paolacci, agent patrimonial - FT de Vizzavona) ont montré qu'un incendie pouvait se déclarer sur un arbre foudroyé plusieurs semaines après le foudroiement.

⁹ La présence d'une ancienne coulée de neige (datant probablement de quelques dizaines d'années) se lit facilement dans le peuplement de hêtre présent à ce niveau (bande de perchis dense de plusieurs dizaines de mètres de large au milieu d'une vieille futaie). Une coulée de quelques mètres de largeur a également eu lieu en 2013.

¹⁰ BRGM : Bureau des Ressources Géologiques et Minières

¹¹ La moitié « sud » de la forêt n'étant décrite qu'au 1/250 000 (carte géologique au 1/50 000 du secteur « Zicavo » (n° 1121) non encore éditée par le BRGM au moment de la rédaction du présent aménagement)

¹² Fragments rocheux anguleux dans une matrice partiellement argileuse.

¹³ Dans un granite au sens strict, le feldspath potassique est plus abondant que le plagioclase ; lorsque c'est le plagioclase qui domine, on parle de granodiorite.

¹⁴ Phénomène de dépôts de bas de pente, relativement fins, formés d'éléments arrachés aux versants et ayant subi un faible transport (à la différence des alluvions).

Le moindre petit vallonnement sur les versants se traduit par une accumulation de matériel. Des sols profonds alternent ainsi avec des sols superficiels voire rocheux sur de courtes distances, entraînant une **forte hétérogénéité stationnelle**.

La **charge en éléments grossiers** (cailloux, pierres, blocs) est souvent très importante, notamment sur les sols formés au niveau des moraines, des dépôts alluvionnaires et des colluvions de bas de pentes. Sur les croupes, sur les hauts de versants et à mi-pente, les affleurements rocheux sont fréquents. Néanmoins, la fissuration de la roche-mère autorise l'installation d'arbres, leurs racines parvenant à se frayer un chemin dans les fissures et à s'approvisionner en eau.

Les sols sont systématiquement **acides** (pH 4 à 5).

Les **humus** présentent des horizons supérieurs OL et OF qui varient en moyenne entre 1 et 2 cm d'épaisseur. La litière a un recouvrement généralement continu (horizon OLn). Il est évalué entre 75 et 95 % pour l'horizon OLv. Sur l'ensemble, l'horizon OF est plutôt discontinu, de l'ordre de 20 à 75 %. Les humus rencontrés sont donc des hemimoders, des dysmulls et des oligomulls.

Les **principaux types de sols rencontrés** sont les suivants :

- ▶ **Les lithosols** : Il s'agit de rochers nus souvent fissurés où s'installe une végétation chasmophytique.
- ▶ **Les sols peu évolués** : Ce sont des sols superficiels, très riches en éléments grossiers, comportant souvent des affleurements rocheux ou des dalles sous-jacentes. Le type « ranker », que l'on rencontre en altitude, en fait partie. La texture de ces sols est souvent graveleuse à sableuse. Ce sont des sols acides, bien drainés et très secs. Leur profondeur n'excède pas 30 cm.
- ▶ **Les sols bruns acides** : Plus profonds que les précédents, ils dépassent souvent 1 m. Ils peuvent être caillouteux, voire pierreux avec quelques blocs. Leur texture varie de sablo-limoneuse à sablo-limono-argileuse. Ils reposent sur une roche-mère friable et fissurée. Quand ils sont très profonds (> 1 m), ils sont peu caillouteux et restent bien alimentés en eau.
- ▶ **Les colluvions** : Elles atteignent de grandes profondeurs (> 1 m) et sont toujours chargées en éléments grossiers (cailloux à blocs). Leur texture est sableuse à sablo-limoneuse. Ces sols sont bien drainés et peuvent devenir très secs en période de carence de précipitations. Une profondeur importante leur permet de conserver une certaine humidité, même en période sèche. Néanmoins, à profondeur équivalente, ils restent plus secs que les sols bruns acides.

Les **sols bruns acides** et les **colluvions** dominent largement dans les fonds de vallée et sur les bas de versant. Il s'agit des sols les plus profonds et les plus riches rencontrés sur le territoire forestier. Situés sur des pentes faibles à modérées, ils sont en général facilement accessibles à la production.

1.1.5. Synthèse des facteurs écologiques : les stations forestières¹⁵

Voir la carte des stations forestières : [carte 7](#).

Les stations forestières ont été décrites uniquement dans la **zone exploitable, accessible au tracteur**.

Station	Surface	%
Fraîche	315.1	51.5
Bien drainée	253.8	41.4
Assez sèche à sèche	23.4	3.8
Assez humide	18.8	3.1
Humide à très humide	1.3	0.2
TOTAL	612.3	100

Les **stations fraîches** et les **stations bien drainées** dominent largement au sein de la zone exploitable.

¹⁵ Étendue de terrain homogène dans ses conditions physiques (climat, topographie, roche mère, sol) et biologique (dynamique de la végétation).

1.2. HABITATS NATURELS¹⁶

Voir la carte des habitats naturels : [carte 6](#).

Remarques :

Seule la liste des habitats figurant dans le DOCOB (inclus dans le territoire forestier ou à cheval) a été exploitée ici. Les contours des habitats de la carte du DOCOB ne correspondant pas à la réalité du terrain (décalages souvent très importants par rapport à l'orthophotographie), ils n'ont pas été reportés sur la carte des habitats de l'aménagement. Cette dernière est tirée presque exclusivement de la carte des unités de peuplements, la donnée « composition » ayant été exploitée pour délimiter les habitats (seul l'habitat « communautés ripicoles des torrents de Corse du Doroncion corsici », tiré de l'ancien aménagement, a été ajouté).

Les habitats « Pentes rocheuses siliceuses » (habitat communautaire) et « Dalles rocheuses » (habitat hors directive) n'ayant pu être délimités, ils sont reportés ensemble sur la carte dans une même unité.

Les peuplements mixtes PL/HE sont tous considérés comme des habitats à pin laricio.

L'habitat « Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente » a été défini en recoupant la donnée « présence de la bruyère arborescente » (relevée lors de l'inventaire) et des étages de végétation théorique (voir [carte A-3](#)).

L'habitat « Peuplements clairs d'adret de Pin laricio de Corse à anthyllide faux hermannia » correspond principalement aux peuplements lâches de pin laricio, purs ou en mélange avec le hêtre, sur zones rocheuses, à l'étage montagnard et en situation bien exposée (dominante d'exposition sud). Les unités de cet habitat sont presque toutes situées sur le versant sud (Monte d'Oro).

Les différents habitats des secteurs asylvatiques situés en versant nord (Punta dell'Oriente) n'ayant pas été délimités (et la carte du DOCOB étant inexacte), ils sont reportés ensemble sous l'appellation « mosaïque d'habitats ».

Habitats naturels : superficie et état de conservation

HABITATS NATURELS	Code NATURA 2000	N° CORINE Biotope	Surface (ha)	%	État de conservation [qualité de la donnée] ¹⁷	Observations
HABITATS PRIORITAIRES¹⁸						
Peuplements supraméditerranéens de Pin laricio de Corse à Bruyère arborescente	9530-2.1	42.64	413.3	25.6	Favorable [B]	
Peuplements clairs d'adret de Pin laricio de Corse à anthyllide faux hermannia	9530-2.2	42.64	89.4	5.5	Favorable [B]	
Peuplements denses montagnards de Pin laricio de Corse à luzule du Piémont	9530-2.3	42.64	254.6	15.7	Favorable [B]	
Peuplements d'If dans les forêts corses	9580-2	42.A72	2.7	0.2	Altéré [B]	Habitat artificiel de très faible étendue, sujets disséminés issus de plantations ; habitat « diffus » se superposant à l'habitat à pin laricio (superficie ne participant pas au total)
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux des zones de montagne	6230	35.1	Inconnue*	/	Altéré [B] (d'après DOCOB)	Habitat morcelé, en mosaïque avec d'autres habitats (cf. carte)
HABITATS COMMUNAUTAIRES¹⁹						
Fruticées montagnardes de Corse	4090.8	31.751 ; 31.755 ; 31.756	Inconnue*	0.3	Non évalué [P]	La surface occupée est probablement plus importante (cf. habitat morcelé participant à une mosaïque d'habitats)

¹⁶ Ensemble constitué d'une station, d'une flore et d'une faune associées, qu'il convient de gérer ensemble de façon intégrée.

¹⁷ **B** : bonne (inventaires) ; **M** : modérée (recueil partiel) ; **P** : pauvre (extrapolation).

¹⁸ Habitats naturels dont l'importance prioritaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats* en raison des menaces pesant sur eux.

¹⁹ Habitats naturels dont l'importance communautaire est reconnue dans le cadre de la Directive Habitats*.

HABITATS NATURELS	Code NATURA 2000	N° CORINE Biotope	Surface (ha)	%	État de conservation [qualité de la donnée] ¹⁷	Observations
Communautés ripicoles des torrents de Corse du <i>Doronicion corsici</i>	6430-12	37.86	1.6	0.1	Non évalué [P]	Habitat très ponctuel (2 associations présentes : association à <i>Doronicum-Gentiana asclepiadea</i> et association à <i>Doronicum-Narthecietum</i>)
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	62.2	82.8	5.1	Non évalué [P]	Habitat en mosaïque avec l'habitat « Dalles rocheuses »
Aulnaies à Aulne glutineux et à Aulne cordé de Corse	92A0-4	44.53	10.2	0.6	Altéré [M]	Aulnes souvent concurrencés par le hêtre dans les talwegs
Peuplements supraméditerranéens de Pin maritime de Corse	9541-1.6	42.824	4.2	0.3	Altéré [M]	
Fourrés à <i>Juniperus communis</i> subsp. <i>nana</i> (sous-type de l'habitat 31.4 « Landes alpines et boréales »)	4060	31.431	Inconnue*	/	Favorable [B]	Habitat morcelé, en mosaïque avec d'autres habitats (cf. carte)
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS						
Hêtraies corses	/	41.173	526.8	32.6	Favorable [B]	
Autres bois caducifoliés	/	41.H	61.8	3.8	Altéré [M]	
Broussailles corses d' <i>Alnus viridis</i> subsp. <i>suaveolens</i>	/	31.612	Inconnue*	/	Favorable [B]	Habitat morcelé, en mosaïque avec d'autres habitats (cf. carte)
Sapinières corses	/	42.14	3.8	0.2	Altéré [B]	
Pelouses écorchées en gradins, euro-méditerranéenne de Corse	/	36.371	Inconnue*	/	Non évalué [P]	Habitat morcelé, en mosaïque avec d'autres habitats (cf. carte)
Plantations d'Epicéas, de Sapins exotiques, de Sapin de Douglas et de Cèdres (résineux exotiques)	/	83.312	1.3	0.1	Non évalué [P]	Sapin de Douglas et Cèdre de l'Atlas presque exclusivement
Maquis hauts	/	32.31	7.0	0.4	Non évalué [P]	
Landes à fougères	/	31.86	Inconnue*	/	Non évalué [P]	Habitat morcelé, en mosaïque avec d'autres habitats (cf. carte)
Dalles rocheuses	/	62.3	82.8	5.1	Non évalué [P]	Habitat en mosaïque avec l'habitat « Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique »
SURFACE TOTALE			1617.1	100 %		

* Surface de la mosaïque d'habitats : 148.4 ha

1.3. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Voir la carte des inventaires et protections réglementaires : [carte 2](#).

Statut	Libellé ou code	Emprise (SIG)
ZNIEFF	Hêtraie du Col de Vizzavona, n° 01440000, type I	511 ha
	Sommets du Monte d'Oro et de la Punta Miglarello, n°01410001, type I	8 ha
	Crêtes et hauts versants asylvatiques du Monte Rotondo, n°0133, type II	55 ha
	Crêtes et hauts versants asylvatiques du Monte Renoso, n° 0146, type II	146 ha
	Massif forestier de Vizzavona-Vivario-Venaco, n°0141, type II	717 ha
ZICO	Forêt domaniale de Vizzavona	1617 ha
ZSC²⁰	Monte d'Oro – Vizzavona [FR 9400579]	337 ha
Conservation des ressources génétiques	PLO800-009 (<i>Pinus nigra</i> Arn. ssp <i>laricio</i> Poir., var. <i>corsicana</i> Loud.)	161 ha
	FSY800-001 (<i>Fagus sylvatica</i> L.)	10 ha
Réserve de chasse et de faune sauvage	RCFS de Foce-Vizzavona ²¹	38 ha
Réserve temporaire de pêche	RTP de Puzzatelli ²² (ruisseau du Speloncello)	3 km
PNRC	Parc naturel régional de Corse	1617 ha

ZSC MONTE D'ORO - VIZZAVONA

- ▶ Arrêté ministériel du 25 mars 2011
- ▶ DOCOB validé le 15 décembre 2005 pour une durée minimale de 5 ans

La présence de plusieurs habitats communautaires (dont les trois habitats prioritaires à pin laricio de Corse) et de plusieurs espèces remarquables (par leur endémicité, leur rareté et/ou leur vulnérabilité) de faune et de flore (dont *Buxbaumia viridis*, *Sitta whiteheadi*, *Salmo trutta* subsp. *macrostigma*, *Papilio hospiton*, *Rosalia alpina* qui sont des espèces prioritaires) a présidé à la création de ce site.

Les principales menaces identifiées sont :

- ▶ Le mauvais état de conservation des habitats à *Buxbaumia viridis*
- ▶ Le risque incendie (pinèdes de pin laricio)
- ▶ Le surpâturage localisé

Les recommandations du DOCOB (traduites dans le programme d'actions) au titre de la protection des espèces et des habitats, susceptibles de concerner la FT de Vizzavona, sont les suivantes :

- ▶ **Protection de la biodiversité forestière contre l'incendie** via la mise en place de points d'eau DFCI
- ▶ **Conservation et amélioration des pinèdes à pin noir endémique**
 - > Pérennisation des surfaces dominées par les pins noirs
 - > Amélioration de la capacité d'accueil des habitats en espèces de la directive (Sittelle corse, Murin de Bechstein, Rosalie des Alpes, etc.), en créant des îlots de sénescence et en maintenant un pool d'arbres morts, ainsi qu'en conduisant des essences feuillues en accompagnement.
- ▶ **Restauration des habitats à *Buxbaumia viridis***
 - > Gestion durable des peuplements de Pin laricio
 - > Renforcement des populations de Sapin pectiné
- ▶ **Conservation des zones humides forestières**
- ▶ **Inventaires complémentaires et suivi scientifique**
 - > Caractérisation de la dynamique des milieux ouverts subalpins : réaliser un suivi de la population de *Botrychium lunaria* (crête entre Punta Scarpiccia et Punta Grado), réaliser un suivi photographique de la dynamique de la végétation un peu au nord de Bocca Palmente, étudier la progression des broussailles corses d'Aulne odorant
 - > Connaissance de l'entomofaune visé par la directive Habitat : réaliser une cartographie à l'ouest de Bocca Palmente

²⁰ Zone Spéciale de Conservation

²¹ Arrêté préfectoral (n° 92-1250 e) du 13 août 1992 – Surface : 82 ha 04 a 20 ca - Gestionnaire : Fédération des chasseurs de Corse-du-Sud [source : OEC, www.oec.fr consulté le 22/02/2012]

²² Arrêté n° 07.11 CE du Conseil Exécutif en date du 18 janvier 2007 (mise en réserve pour une durée de 5 années consécutives) [source : OEC, www.oec.fr consulté le 22/02/2012]

1.3.1. Étages²³ et séries de végétation²⁴

La Forêt regroupe **3 grands étages de végétation** : le **supraméditerranéen**, le **montagnard** et le **subalpin**. Le mésoméditerranéen est théoriquement présent en versant sud, aux altitudes inférieures de la forêt. Cependant, la végétation qui s'y trouve est plutôt caractéristique du supraméditerranéen (l'arbousier y est rarement observé).

Les séries de végétation suivantes ont été observées (ou sont potentiellement présentes) :

Étage supraméditerranéen

- ▶ Série supraméditerranéenne des chênes caducifoliés et du pin laricio
 - > Sous-série à pin laricio

Étage montagnard

- ▶ Série acidophile corse du hêtre (*Fagus sylvatica*)
 - > Sous-série à hêtre (*Fagus sylvatica*)
- ▶ Série montagnarde du pin laricio
 - > Sous-série à pin laricio et luzula pedemontana (forêts denses)
 - > Sous-série à pin laricio et anthyllis hermanniae (forêts claires)

État subalpin

- ▶ Série subalpine de l'aulne odorant
 - > Sous-série mésophile à *Vaccinium myrtillus* et *Luzula luzulina* (aulnaies à substrats non suintants), dominante
 - > Sous-série à *Peucedanum ostruthium* (aulnaies de ravins ou à substrats suintants), localisée

Le faciès à *Acer pseudoplatanus* apparaît à l'horizon inférieur dans les deux sous-séries.

Végétation ripicole

- ▶ Série supérieure à *Alnus glutinosa* et *Alnus cordata* (ripisylves)

1.3.2. Relevé des espèces végétales remarquables

Voir la carte des éléments naturels remarquables : [carte 5 \[CONFIDENTIELLE\]](#).

Les données ci-dessous, ainsi que leur localisation sur la carte des éléments naturels remarquables, sont principalement issues de la base de données du Conservatoire Botanique National de Corse [extraction 2013].

1.3.2.1. Espèces végétales protégées ou réglementées

8 espèces végétales protégées (protection nationale ou régionale) **ou réglementées** sont recensées dans le périmètre forestier.

Nom scientifique	Nom commun	Statut de protection*	Natura 2000*	Endémisme**	Indice de rareté**
<i>Buxbaumia viridis</i>	Buxbaumie verte	/	Prioritaire (Annexe II Directive Habitat)	non	Inconnu
<i>Colchicum corsicum</i>	Colchique de Corse	Protection nationale	/	Co-Sa	RR
<i>Draba loiseleurii</i>	Drave de Loiseleur	Protection régionale	/	Co	LO
<i>Gagea bohémica</i>	Gagée de Bohème	Protection nationale	/	non	PF
<i>Gentiana lutea</i> subsp. <i>lutea</i>	Gentiane jaune	Espèce réglementée en Corse	/	non	PF
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	Espèce réglementée en Corse	/	non	C
<i>Leucanthemum corsicum</i>	Marguerite de Corse	Protection régionale	/	Co	PF (subsp. corsicum) / R (subsp. fenzlii)
<i>Myosotis soleirolii</i>	Myosotis de Corse	Protection nationale	/	Co-Sa	R
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Espèce réglementée en Corse	/	non	C

²³ Ensemble des séries de végétation présentes dans une zone bioclimatique définie notamment (mais non exclusivement) en fonction de l'altitude.

²⁴ Ensemble des communautés végétales composé d'un climax et des groupements qui y conduisent ou en dérivent.

* Données tirées du site Web de l'INPN – Inventaire National du Patrimoine Naturel (consultation 10-01-2013) ; ** d'après Gamisans, 2007 : Endémisme → Co : Corse ; Co-Sa : Corse et Sardaigne ; Indice de rareté → C : commun ; LO : localisé ; R : rare (10 localités au plus connues en Corse) ; RR : très rare (5 localités au plus connues en Corse)

Leucanthemum corsicum subsp. *fenzlii* est en danger critique d'extinction en France métropolitaine (statut UICN 2012 ; source INPN).

La gentiane jaune (*Gentiana lutea* subsp. *lutea*) forme une seule et vaste station à cheval sur les parcelles 45 et 48, sous le couvert des pins. Son aire de répartition est en extension dans le périmètre forestier.

1.3.2.2. Espèces végétales non protégées, remarquables par leur rareté

Nom scientifique	Nom commun	Indice de rareté*
<i>Alchemilla alpina</i>	Alchémille des Alpes	RR
<i>Allium oleraceum</i>	Ail potager	R
<i>Botrychium lunaria</i>	Botrychium lunaire	R
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	RR
<i>Festuca altissima</i>	Fétuque des bois	R
<i>Hypericum androsaemum</i>	Millepertuis Androsème	R
<i>Lactuca virosa</i>	Laitue sauvage	R
<i>Luzula sylvatica</i> subsp. <i>sieberi</i>	Luzule de Sieber	RR
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse	R
<i>Potentilla argentea</i>	Potentille argentée	R
<i>Rubus macrophyllus</i>	Ronce à grandes feuilles	RR (observée jusqu'à présent uniquement à Vizzavona)
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	RR
<i>Trifolium scabrum</i> subsp. <i>lucanicum</i>	Trèfle de Lucanie	RR
<i>Verbascum conocarpum</i> subsp. <i>conradiae</i>	Molène de Marcelme Conrad	PF / EN (en danger d'extinction, statut UICN)

* d'après Gamisans, 2007 : Indice de rareté → R : rare (10 localités au plus connues en Corse) ; RR : très rare (5 localités au plus connues en Corse)

1.3.2.3. Autres espèces remarquables

A noter la présence de *Trichocolea tomentella* (une seule observation datant de 1995), hépatique dont la répartition en Corse est mal connue.

La Molène de Marcelle Conrad (*Verbascum conocarpum* subsp. *conradiae*), endémique de la Corse (où elle est peu fréquente), de la Sardaigne et de l'île de Montecristo, a été observée en 1997 sur le versant sud. Elle est classée « en danger d'extinction » (*endangered*) par l'UICN (source INPN, 2012).

On trouve aussi la parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*) et le Pétasite blanc (*Petasites albus*), toutes deux peu fréquentes en Corse.

1.3.3. Répartition des essences forestières

Voir cartes des peuplements forestiers : [cartes 8a](#), [8b](#), [8c](#).

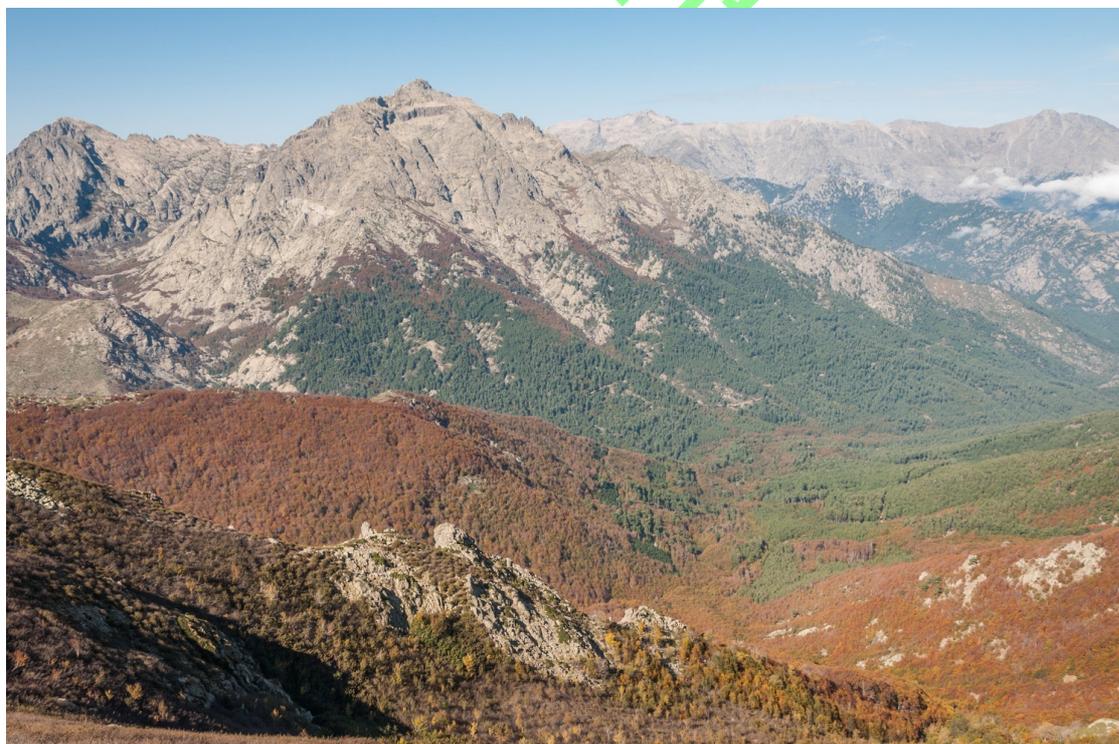
Tableau de répartition des essences forestières ou formations dominantes

Remarque : La composition a été définie par rapport aux densités (tiges précomptables) par essence.

Essences ou formations dominantes	% de la surface boisée	% de la surface totale	Surface (ha)
Hêtre	38.2 %	32.3 %	521.8
Pin laricio	32.3 %	27.3 %	441.0
Pin laricio, Hêtre	17.7 %	15.0 %	242.3
Hêtre, Autres feuillus	5.6 %	4.7 %	76.8
Pin laricio, Pin maritime	2.9 %	2.5 %	39.9
Pin laricio, Autres feuillus	2.0 %	1.7 %	27.1
Pin maritime	0.3 %	0.3 %	4.2
Pin laricio, Autres résineux	0.3 %	0.2 %	4.0
Sapin pectiné	0.3 %	0.2 %	3.8
Pin laricio, Hêtre, Autres feuillus	0.1 %	0.1 %	1.9
Pin laricio, Sapin pectiné	0.1 %	0.1 %	1.5
Autres résineux	0.1 %	0.1 %	1.3
Autres feuillus	0.1 %	0.1 %	0.8
Secteurs asylvatiques	Hors surf. boisée	15.5 %	250.8
TOTAL	100.0 %	100.0 %	1617.1

La surface boisée est de 1366,3 ha, soit 84,5 % de la forêt.

Les secteurs asylvatiques occupent 250,8 ha soit 15,5 % de la forêt.



Forêt observée depuis la crête de la Punta dell'Oriente : on aperçoit au second plan les peuplements de pin laricio recouvrant le versant sud (Monte d'Oro) et les peuplements purs de hêtre du Fulminato ; l'aulnaie odorante et les peuplements feuillus d'altitude apparaissent au premier plan.

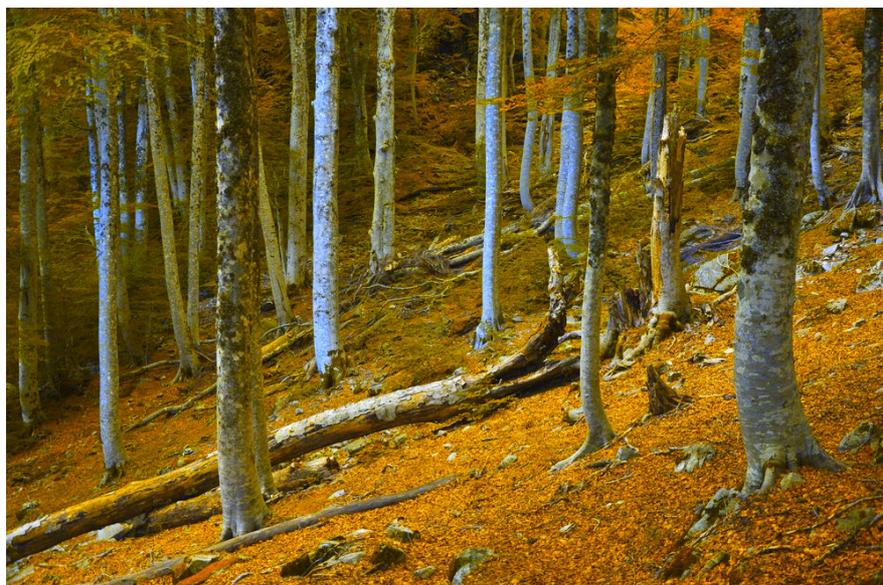
Le pin laricio et le hêtre représentent à elles seules une très large part de la surface boisée.

Le hêtre est l'essence prépondérante en terme de superficie. On la rencontre à la fois en peuplements purs (près de 40 % de la surface boisée) et en peuplements mélangés (23 % de la surface boisée) avec le pin laricio et/ou d'autres feuillus.

Les peuplements purs de hêtre sont abondants à l'étage montagnard. Ils sont très présents sur le versant nord et dans le fond de vallée. Les secteurs les plus frais du versant sud hébergent aussi quelques peuplements. Le hêtre est largement prédominant dans le Fulminato jusqu'à l'horizon inférieur de l'étage subalpin.

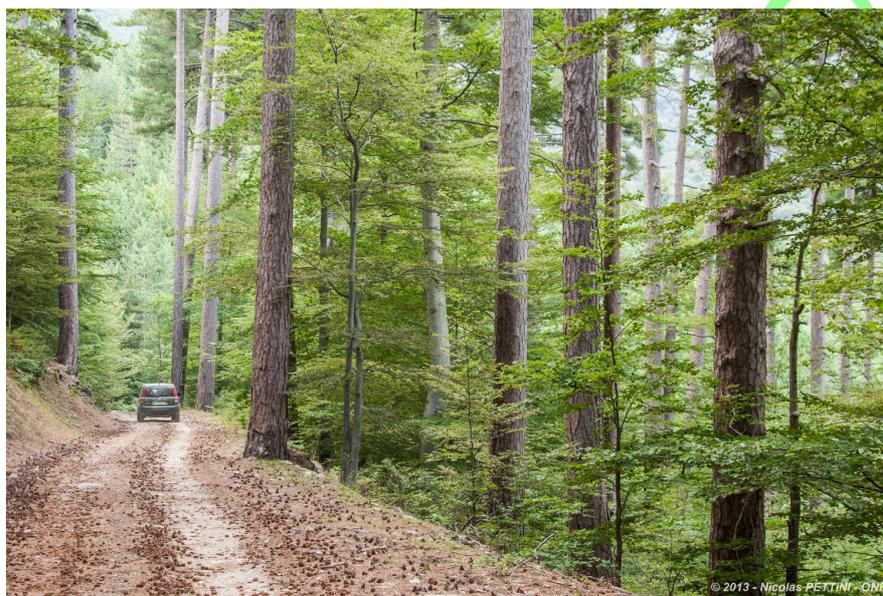
On trouve le mélange hêtre/autres feuillus principalement dans les ripisylves (aulnes cordé et glutineux) et dans les peuplements feuillus d'altitude (érable sycomore et sorbier des oiseleurs).

Les peuplements mixtes hêtre/pin laricio (17% de la surface boisée) se rencontrent essentiellement sur les stations fraîches du fond de vallée et du versant nord. Il s'agit souvent de peuplements composés de gros bois dominants de pin laricio avec un sous-étage dense de hêtre.



Hêtraie – sentier de la Femme Perdue, vallée du Fulminato

Le pin laricio est la seconde essence de la forêt en terme de superficie. Les peuplements purs de l'essence occupent près du tiers de la surface boisée (32,3 %). Outre les peuplements où il apparaît en mélange avec le hêtre, le pin laricio forme des peuplements mélangés avec d'autres essences, principalement résineuses : pin maritime et cèdre de l'Atlas (parcelle 40) notamment.



Peuplement de gros bois de pin laricio avec sous-étage de hêtre – versant nord

Les autres essences représentent chacune une très faible part de la surface boisée.

Le **pin maritime** reste cantonné à l'étage supraméditerranéen, principalement en mélange avec le pin laricio avec lequel il peut former des peuplements bispécifiques.

On rencontre le **sapin pectiné** à l'étage montagnard, principalement dans la vallée du Fulminato où il a été planté. Les plantations les plus importantes, datant d'une trentaine d'années, se trouvent en rive gauche du Fulminato, d'exposition nord-est.

Des plantations diffuses de jeunes plants (semis) de sapin pectiné ont été récemment pratiquées dans différents secteurs de la forêt (y compris sur le versant sud), au sein des peuplements de hêtre (objectif de reconstitution de la hêtraie-sapinière). Ces arbres sont destinés à constituer à terme un stock de semenciers qui permettront de réenclencher un fonctionnement naturel de la hêtraie-sapinière.

On note enfin la présence de deux bouquets de gros bois de sapin pectiné dans la hêtraie située au fond de la vallée de l'Omenino (parcelles 59 et 60 – voir la carte des éléments naturels remarquables : [carte 5](#)). Les arbres, sénescents pour la plupart, sont vraisemblablement d'origine naturelle. La régénération est inexistante.

Outre les trois essences résineuses naturelles que sont le pin laricio, le pin maritime et le sapin pectiné, on trouve à Vizzavona deux essences de **conifères exotiques** : le cèdre de l'Atlas et le sapin de Douglas.

Le **cèdre de l'Atlas** est issu à la fois de régénération artificielle et de régénération subspontanée. Il se régénère particulièrement bien dans la parcelle 40 où il se répand dans les peuplements de pin laricio, à partir d'un noyau de GB/TGB issu d'une plantation ancienne. On le trouve dans cette parcelle à tous les stades de développement (du semis aux gros bois). Un bouquet de GB/TGB de cèdre est également à signaler en parcelle 25 (à proximité du puits IV).

Le **sapin de Douglas**, toujours issu de plantations, se rencontre ponctuellement en forêt (bouquet de GB/TGB en parcelle 17, parquet de PB/BM à cheval sur les parcelles 23 et 26).

Parmi les **autres feuillus**, on rencontre principalement le châtaignier, l'aulne cordé, l'aulne glutineux et le houx (voir la carte de répartition du houx : [carte A-7](#)). L'érable sycomore et le sorbier des oiseleurs forment les peuplements feuillus que l'on peut qualifier « d'altitude », auxquels s'associe fréquemment le hêtre. L'aulne odorant n'est pas considéré ici comme une essence forestière et ne participe donc pas à la surface boisée (l'aulnaie odorante est incluse dans le type « fruticées et pelouses d'altitude »).

Les **secteurs asylvatiques** regroupent les formations rocheuses, les zones urbanisées, le maquis ainsi que les fruticées et pelouses d'altitude.



Aulnaie odorante recouvrant le flanc nord de la Punta dell'Oriente

1.3.4. Peuplements et arbres biologiquement remarquables

Les arbres biologiquement remarquables se rencontrent à l'état disséminé sur l'ensemble de la forêt.

Dans les secteurs en production, des arbres « bio » (arbres à cavités, foudroyés, à liane, etc.), sains ou dépérissants, sont repérés par le gestionnaire lors des martelages pour être préservés jusqu'à leur effondrement physique. Compte tenu de la large prédominance des deux essences, les arbres recrutés sont généralement des hêtres ou des pins laricio.

Plusieurs arbres ont été identifiés comme **porteurs de gîtes hébergeant des chiroptères** (voir [annexe 14](#)). Ils ont été désignés sur le terrain par le Groupe Chiroptères Corse (GCC) à l'aide de plaquettes numérotées. Il s'agit principalement de hêtres, sains ou dépérissants, appartenant à différentes catégories de diamètre.

Des **arbres morts sur pied** sont également conservés dans les peuplements pour leur rôle biologique.

Le hêtre peut atteindre des dimensions honorables sur certaines stations. Des arbres avoisinant 100 cm de diamètre ont notamment été observés dans la hêtraie du site des bergeries de Speloncello (versant sud), où les conditions microstationnelles semblent lui être particulièrement favorables (atmosphère confinée). Ils sont porteurs d'un cortège de mousses et de lichens semblant à première vue très diversifié (*Lobaria pulmonaria* y est particulièrement abondante). Le plus gros hêtre mesuré en forêt territoriale est un chablis de 140 cm de diamètre. Il a été observé dans un fond de vallon frais des secteurs non exploités du Fulminato.



Très gros bois de hêtre (> 100 cm de diamètre) recouverts de lichens sur le site des bergeries de Speluncello

Le pin laricio atteint également des dimensions importantes (hauteur pouvant dépasser 40 m, diamètre pouvant avoisiner 1,30 m) mais se démarque du hêtre surtout par sa longévité. Les individus pluricentennaires sont fréquents, même dans les secteurs en production (âge moyen d'un échantillon de TGB de 65 cm de diamètre évalué à 200 ans dans les parcelles 18 et 23). Les arbres les plus vieux se rencontrent vraisemblablement sur le haut du versant sud, en station sèche et hors des secteurs en production. Du fait de leur caractère « vieux », ces arbres présentent un intérêt écologique particulier.

Les **deux bouquets de GB/TGB de sapin pectiné** présents dans les parcelles 59 et 60 sont également remarquables d'un point de vue écologique. Ils sont en effet les seuls représentants de l'essence en forêt à être vraisemblablement issu de régénération naturelle et à présenter de telles dimensions.

La **diversité de la régénération** est variable d'un secteur à l'autre. Elle est nettement plus élevée dans les peuplements purs ou mélangés de pin laricio. Avec jusqu'à 10 essences recensées sur certaines placettes, la diversité de la régénération en parcelle 40 est assez remarquable. La diversité de la régénération dans la hêtraie est, à l'inverse, généralement très faible, dû notamment au fort taux de recouvrement du hêtre.

Le chêne vert, le chêne pubescent, le tremble (rare), le saule (rare), le merisier (rare), le tilleul (très rare) ou encore l'alisier blanc (très rare), ne sont pour ainsi dire représentés que dans le stade semis-gaulis-perchis. En dehors des peuplements feuillus d'altitude, le sorbier des oiseleurs et l'érable sycomore dépassent eux aussi rarement ce stade.

Le **chêne pubescent** n'est présent qu'à l'état relictuel dans la forêt. A part quelques arbres de fort diamètre observés très ponctuellement en situation de crête sur le versant nord, l'essence n'apparaît que sporadiquement dans la régénération.

1.3.5. Bois mort

Le bois mort présent en forêt résulte à la fois de la dynamique naturelle des peuplements et des perturbations d'origine anthropique (coupes et incendies principalement).

Estimation quantitative du bois mort par nature (gisant / debout) et catégorie de diamètre à l'échelle de la zone exploitable (résultats d'inventaire)

$n = 1225$; t de Student = 2.000 ; CV : coefficient de variation

A noter que les souches n'entrent pas dans cette estimation.

GISANT	PB	BM	GB	TGB	TOTAL
Moyenne (m ³ /ha)	1.8	3.6	2.3	1.0	8.7
Coeff. de variation	180%	202%	341%	687%	164%
Erreur relative	10%	11%	19%	39%	9%
Erreur absolue	± 0.2	± 0.4	± 0.4	± 0.4	± 0.8

DEBOUT	PB	BM	GB	TGB	TOTAL
Moyenne (m ³ /ha)	1.0	2.3	1.4	1.1	5.7
Coeff. de variation	280%	318%	530%	798%	272%
Erreur relative	16%	18%	30%	45%	15%
Erreur absolue	± 0.2	± 0.4	± 0.4	± 0.5	± 0.9

BOIS MORT TOTAL	
Moyenne (m ³ /ha)	14.4
Coeff. de variation	157%
Erreur relative	9%
Erreur absolue	± 1.3

Il ressort de ces estimations que le volume moyen du bois mort gisant est plus élevé que celui des arbres secs sur pied. Les bois moyens (BM) et les gros bois (GB) sont les plus représentées dans ces deux catégories.

Le **volume de bois mort total (gisant et debout confondus)** à l'échelle de la zone inventoriée (zone exploitable au tracteur) est de **14.4 ± 1.3 m³/ha**. Sachant que le SRA préconise de laisser entre 5 et 15 m³/ha de bois morts de différentes catégories (bois mort au sol, bois mort sur pied, souches), la zone exploitable, considérée dans son ensemble, présente une quantité satisfaisante de bois mort.

Répartition du bois mort

Les données statistiques par parcelle n'étant pas concluantes (erreur trop importante), il n'est pas possible de fournir un volume de bois mort moyen par parcelle et donc d'appréhender quantitativement la répartition du bois mort dans la zone productive.

Des tendances peuvent néanmoins être dégagées. La quantité de bois mort est souvent très élevée dans les secteurs ayant subi le passage des derniers feux, même si une grande partie de la biomasse incendiée a été récoltée.

A contrario, elle est réduite dans les zones fréquentées par le public (abords des sites et axes fréquentés) pour des raisons à la fois de mise en sécurité du public (extraction des chandelles pouvant mettre en danger les personnes) et de mise en valeur paysagère.

1.3.6. Précision sur l'état sanitaire des peuplements

L'état sanitaire des peuplements est **globalement satisfaisant** à l'échelle de la forêt. Toutefois, des **dépérissements plus ou moins étendus** peuvent être observés dans certaines parcelles.

Les principales zones de dépérissement concernent :

- ▶ **La parcelle 40** : Une attaque cryptogamique a entraîné un dépérissement généralisé du peuplement (pin laricio) sur environ 1 ha à proximité du bouquet de GB/TGB de cèdre. Une large trouée en résulte.
- ▶ **Les parcelles 43 et 47** : On y observe un fort taux de dépérissement sur les GB/TGB de PL (arbres « champignonnés »). Beaucoup ont en effet atteint, voire dépassé, les critères d'exploitabilité applicables sur ce type de station (fraîche). Leur durée de survie est fréquemment inférieure à 20 ans. La récolte et la régénération des arbres sont urgentes. La parcelle 42 est également concernée, même si les arbres présentent une durée de survie un peu plus longue (20-40 ans).
- ▶ **Les parcelles 3, 10, 51 et 54** : Les arbres encore sur pied ayant subi les derniers incendies présentent souvent des signes de dépérissement plus ou moins avancés. La récolte des arbres atteints est urgente. Les arbres touchés par le feu, qui présentent un risque de dépérissement, doivent être suivis de près.
- ▶ **La parcelle 20** : Les GB/TGB de pin laricio y présentent souvent une faible durée de survie, estimée entre 20 et 40 ans. Leur récolte est de fait assez pressante.
- ▶ **Les deux petits bouquets de sapin pectiné des parcelles 59 et 60**. En l'absence de régénération naturelle, le problème du renouvellement de ces bouquets se pose.
- ▶ **La ripisylve implantée le long de l'Agnone et du Vecchio** : La proportion de gros bois d'aulne glutineux et d'aulne cordé dépérissants est importante et la régénération est faible voire absente.

On pourra se reporter à la carte de la durée de survie du pin laricio (**carte A-8**) pour une localisation plus fine.

Remarques :

La hêtraie forme fréquemment des peuplements qualifiés de « séchards » sur les stations peu favorables à l'essence (bien qu'elle soit encore suffisamment dynamique pour dominer), dans les zones rocheuses principalement. Les arbres y survivent difficilement, atteignant des hauteurs et des diamètres parfois très faibles.

Des attaques de scolytes sont parfois observées après des travaux de dépressage.

1.4. DESCRIPTION DES PEUPEMENTS FORESTIERS

Voir cartes des peuplements forestiers : [cartes 8a, 8b, 8c](#).

Sigles utilisés pour décrire les peuplements :

Structure

SGP ► Semis-Gaulis-Perchis ; R ► Régularisée ; PB ► Petit Bois ; BM ► Bois Moyen ; GB ► Gros Bois ; TGB ► Très Gros Bois ; IR ► Irrégularisée ; pap ► pied-à-pied ; b ► par bouquets

Composition

PL ► Pin laricio ; HE ► Hêtre ; PM ► Pin maritime ; SP ► Sapin pectiné ; AR ► Autres résineux ; AF ► Autres feuillus

1.4.1. Types de peuplements rencontrés sur la forêt

Tableau des surfaces par type de structure et par type de composition à l'échelle de la forêt

Structure	Composition														TOTAL	%
	PL	PL/HE	PL/HE/AF	PL/PM	PL/SP	PL/AR	PL/AF	HE	HE/AF	PM	SP	AR	AF	Sans objet		
SGP	4.6	12.5		5.2			15.7	2.7							40.8	2.5 %
R_PB	33.4	3.3			1.5			9.8	0.4	1.5	3.8				53.6	3.3 %
R_PB/BM	35.8	11.4		6.3			3.8	55.3		2.7		1.3	0.8		117.5	7.3 %
R_BM	38.2	5.3		2.0			0.4	2.3							48.3	3.0 %
R_BM/GB	94.1	15.9		2.5		0.5		28.9							141.9	8.8 %
R_GB	40.7	9.6						2.3							52.6	3.3 %
IR_pap		23.4		0.9			0.8	23.0							48.0	3.0 %
IR_b	64.5	152.0	1.9	23.0		3.5	6.4	24.3	4.9						280.4	17.3 %
Dominante PER/PB								160.4							160.4	9.9 %
Dominante PB/BM	8.9							113.8							122.6	7.6 %
Dominante BM/GB	71.8	2.3						95.5	9.4						178.9	11.1 %
Inconnue	48.8	6.6						3.6	62.2						121.2	7.5 %
Sans objet														250.8	250.8	15.5 %
TOTAL	441.0	242.3	1.9	39.9	1.5	4.0	27.1	521.8	76.8	4.2	3.8	1.3	0.8	250.8	1617.1	
%	27.3 %	15.0 %	0.1 %	2.5 %	0.1 %	0.2 %	1.7 %	32.3 %	4.7 %	0.3 %	0.2 %	0.1 %	0.1 %	15.5 %		

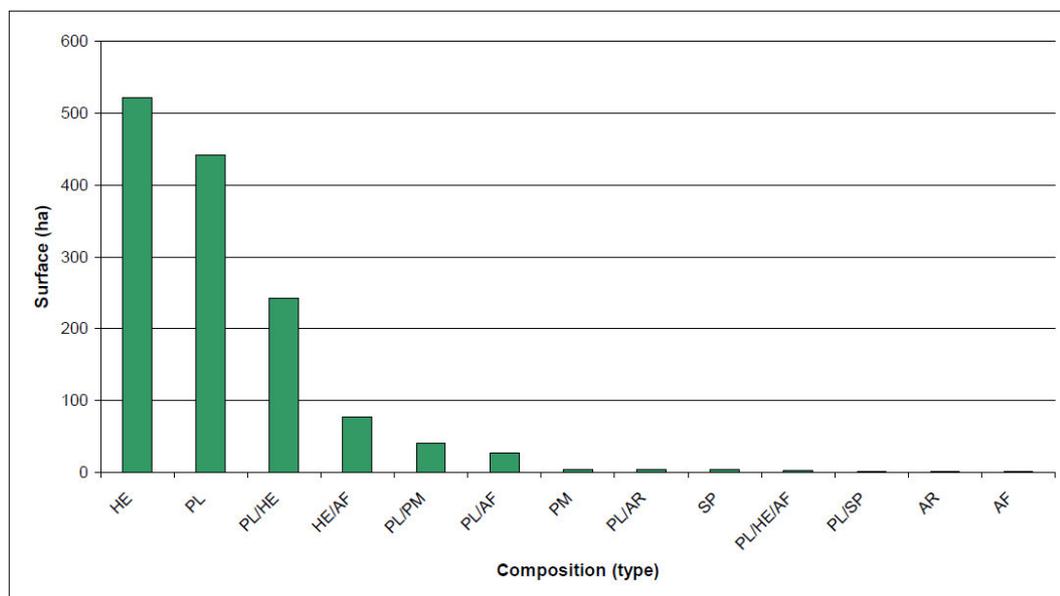
Le type « **sans objet** » regroupe les **zones asylvatiques, exclues de la surface boisée** : formations rocheuses, zones urbanisées, fruticées et pelouses d'altitude, maquis.

Le type de structure « inconnue » correspond aux peuplements lâches sur zones rocheuses et aux peuplements feuillus d'altitude dont la structure n'a pas été évaluée.

Les peuplements à « **dominante de** » correspondent aux peuplements dont la structure n'a pu être décrite en utilisant la typologie régionale, faute de données suffisantes (description réalisée principalement par photointerprétation).

Les zones incendiées avec SGP (disséminé par tâches la plupart du temps) ont été incluses dans la surface boisée.

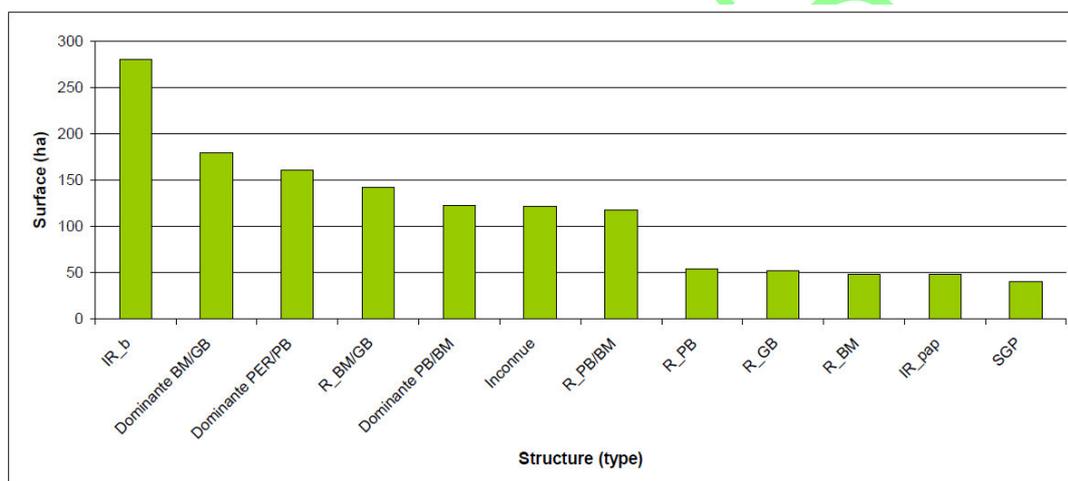
Graphique des surfaces par type de composition en essences à l'échelle de la forêt



Les **peuplements purs de hêtre** recouvrent près de **520 ha** (soit près du tiers de la superficie). Ils sont les plus représentés à l'échelle de la forêt.

Suivent de près les peuplements purs de pin laricio, avec une superficie de 440 ha (soit 27 %). Les peuplements mixtes pin laricio / hêtre occupent la troisième place avec une superficie totale d'un peu plus de 240 ha (soit 15 %)

Graphique des surfaces par type de structure à l'échelle de la forêt

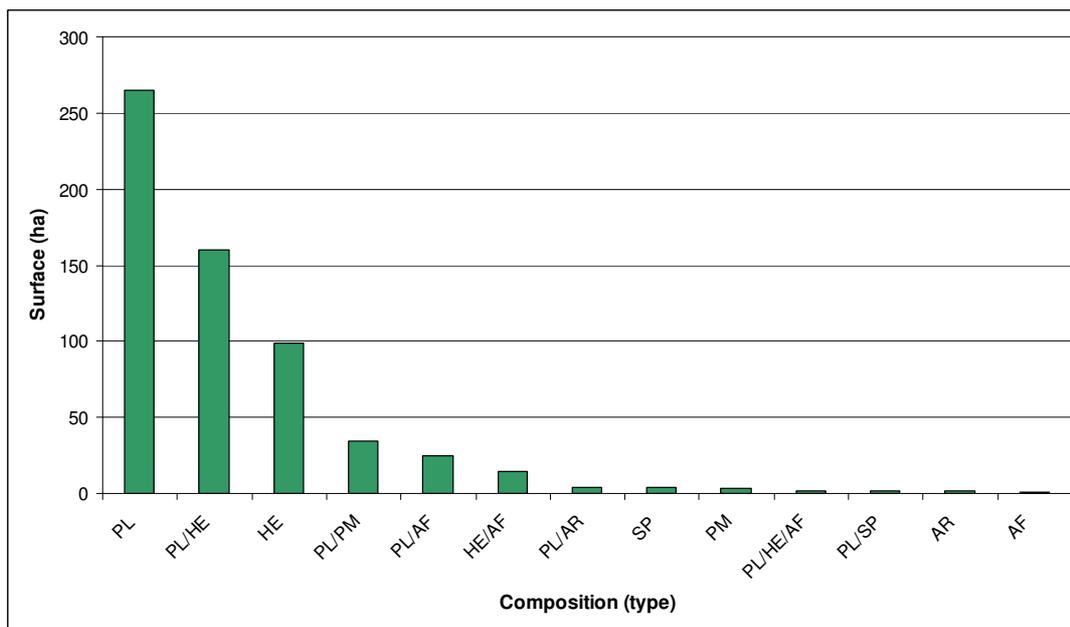


Avec une superficie proche de 300 ha, la structure **irrégulière par bouquet** domine à l'échelle de la forêt.

Types de peuplements rencontrés dans la zone exploitable**Tableau des surfaces par type de structure et par type de composition à l'échelle de la zone exploitable**

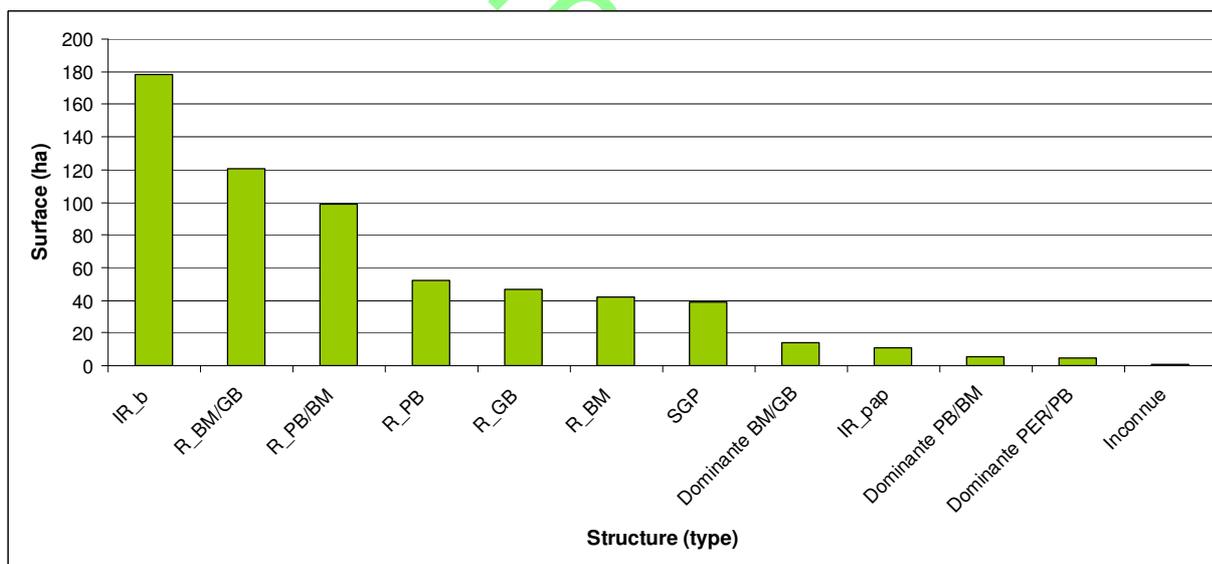
Structure	Composition														TOTAL	%
	PL	PL/HE	PL/HE/AF	PL/PM	PL/SP	PL/AR	PL/AF	HE	HE/AF	PM	SP	AR	AF	Sans objet		
SGP	4.6	12.0		5.2			14.1	2.7							38.7	6.3 %
R_PB	32.5	3.3			1.5			9.3	0.4	1.0	3.8				51.8	8.5 %
R_PB/BM	29.6	10.4		6.1			3.8	44.9		1.8		1.3	0.8		98.8	16.1 %
R_BM	34.4	2.8		2.0			0.4	2.3							41.9	6.8 %
R_BM/GB	83.3	15.5		2.5		0.5		18.5							120.3	19.6 %
R_GB	34.9	9.6						2.3							46.8	7.6 %
IR_pap		9.3		0.9			0.8								11.0	1.8 %
IR_b	44.0	97.0	1.9	17.1		3.5	5.5	4.2	4.9						178.0	29.0 %
Dominante PER/PB								4.4							4.4	0.7 %
Dominante PB/BM	0.0							5.6							5.7	0.9 %
Dominante BM/GB	1.4	0.3						4.1	8.7						14.4	2.3 %
Inconnue	0.4								0.3						0.6	0.1 %
Sans objet														0.7	0.7	0.1 %
TOTAL	265.0	160.1	1.9	33.9	1.5	4.0	24.6	98.4	14.2	2.8	3.8	1.3	0.8	0.7	613.0	
%	43.2 %	26.1 %	0.3 %	5.5 %	0.2 %	0.6 %	4.0 %	16.0 %	2.3 %	0.5 %	0.6 %	0.2 %	0.1 %	0.1 %		

Graphique des surfaces par type de composition dans la zone exploitable



Dans la zone exploitable, les **peuplements purs de pin laricio** prédominent (265 ha), suivis par les peuplements mixtes de pin laricio / hêtre (160 ha) et les peuplements purs de hêtre (près de 100 ha).

Graphique des surfaces par type de structure dans la zone exploitable



La **structure irrégulière par bouquets** prédomine dans la zone exploitable (près de 180 ha), suivie par la structure régularisée BM/GB (environ 120 ha) et la structure régularisée PB/BM (environ 100 ha).

1.4.2. État récapitulatif des types de peuplements à l'échelle de la Forêt

Répartition des types de peuplement en fonction de leur superficie (ordre décroissant)

Type de peuplement	Surface (ha)	%
Peuplement de HE à dominante de PER/PB	160.4	9.92 %
Fruticées et pelouses d'altitude	153.9	9.52 %
Futaie IR_b de PL/HE	118.8	7.34 %
Peuplement de HE à dominante de PB/BM	113.8	7.03 %
Peuplement de HE à dominante de BM/GB	95.5	5.90 %
Futaie R_BM/GB de PL	94.1	5.82 %
Falaises et dalles rocheuses	83.3	5.15 %
Futaie de PL à dominante de BM/GB	71.8	4.44 %
Futaie IR_b de PL	64.5	3.99 %
Peuplement feuillu d'altitude	62.2	3.84 %
Futaie R_PB/BM de HE	55.3	3.42 %
Futaie lâche de PL sur zone rocheuse	48.8	3.02 %
Futaie R_GB de PL	40.7	2.52 %
Futaie R_BM de PL	38.2	2.36 %
Futaie R_PB/BM de PL	35.8	2.21 %
Futaie R_PB de PL	33.4	2.07 %
Peuplement IR_b de PL/HE	33.2	2.05 %
Futaie R_BM/GB de HE	28.9	1.78 %
Futaie IR_b de PL/PM	23.0	1.42 %
Peuplement IR_pap de HE	23.0	1.42 %
Peuplement IR_b de HE	21.5	1.33 %
Futaie R_BM/GB de PL/HE	15.9	0.98 %
Secteur incendié avec SGP lâche de PL/AF	15.7	0.97 %
Futaie IR_pap de PL/HE	14.0	0.86 %
SGP de PL/HE	12.5	0.77 %
Futaie R_PB/BM de PL/HE	11.4	0.71 %
Futaie R_PB de HE	9.8	0.60 %
Futaie R_GB de PL/HE	9.6	0.59 %
Peuplement IR_pap de PL/HE	9.4	0.58 %
Ripisylves	9.4	0.58 %
Futaie de PL à dominante de PB/BM	8.9	0.55 %
Maquis sur zone rocheuse	7.0	0.43 %
Peuplement lâche de PL/HE sur zone rocheuse	6.6	0.41 %
Futaie IR_b de PL/AF	6.4	0.40 %
Futaie R_PB/BM de PL/PM	6.3	0.39 %
Zone urbanisée	6.1	0.38 %
Futaie R_BM de PL/HE	5.3	0.33 %
Secteur incendié avec SGP lâche de PL/PM	5.2	0.32 %
Futaie IR_b de HE/AF	4.9	0.30 %
Futaie R_PB de SP	3.8	0.23 %

Type de peuplement	Surface (ha)	%
Futaie R_PB/BM de PL/AF	3.8	0.23 %
Peuplement lâche de HE sur zone rocheuse	3.6	0.22 %
Futaie IR_b de PL/AR	3.5	0.22 %
Secteur incendié avec SGP lâche de PL	3.4	0.21 %
Futaie R_PB de PL/HE	3.3	0.20 %
Futaie IR_b de HE	2.8	0.17 %
Futaie R_PB/BM de PM	2.7	0.17 %
SGP de HE	2.7	0.17 %
Futaie R_BM/GB de PL/PM	2.5	0.16 %
Futaie R_BM de HE	2.3	0.14 %
Futaie R_GB de HE	2.3	0.14 %
Peuplement de PL/HE à dominante de BM/GB	2.3	0.14 %
Futaie R_BM de PL/PM	2.0	0.13 %
Futaie IR_b de PL/HE/AF	1.9	0.12 %
Futaie R_PB de PL/SP	1.5	0.09 %
Futaie R_PB de PM	1.5	0.09 %
Futaie R_PB/BM de AR	1.3	0.08 %
SGP de PL	1.2	0.07 %
Futaie IR_pap de PL/PM	0.9	0.05 %
Futaie IR_pap de PL/AF	0.8	0.05 %
Futaie R_PB/BM de AF	0.8	0.05 %
Éboulis	0.5	0.03 %
Futaie R_BM/GB de PL/AR	0.5	0.03 %
Futaie R_BM de PL/AF	0.4	0.03 %
Futaie R_PB de HE/AF	0.4	0.03 %
TOTAL	1617.1	100.0 %

1.5. ÉTAT DE REPARTITION DES SURFACES DES TYPES DE PEUPEMENTS PAR PARCELLE

Voir **annexe 6** : Types de structure de peuplement par parcelle

Voir **annexe 7** : Types de composition de peuplement par parcelle

1.6. ÉTATS SYNTHETIQUES PAR GRAND TYPE DE PEUPEMENT

Répartition des surfaces régénérées par série (ancien aménagement) et par essence

Ces informations sont tirées de la **Base de Données Régénération** (BDR).

Série	Parc.	Parquet	Surface (ha)	Essences	Mode de régénération	Régé non entamée (ha)	Régé entamée (ha)	Régé terminée (ha)	Dernière mise à jour
1	10	10a	2.25	PL	Naturel	0	2.25	0	2010
1	14	14a	5.05	PL	Naturel	0	5.05	0	2010
1	16	16a	3.32	PL	Naturel	0	3.32	0	2010
1	18	18a	4.34	PL	Naturel	0	4.34	0	2010
1	20	20a	3	PL	Naturel	0	3	0	2010
1	41	41a	2	PL	Naturel	0	2	0	2010
1	48	48a	5.05	PL	Naturel	0	1.36	3.69	2010
1	53	53a	7.69	PL	Naturel	0	7.69	0	2010
1	54	54a	12.3	PL	Naturel	0	6.8	5.5	2010
3	3	3-I	2.44	PL	Naturel	0	2.44	0	2010
3	4	4-II	1.46	PL	Naturel	1.46	0	0	2010
3	5	5-III	1.74	PL	Naturel	1.74	0	0	2010
3	6	6-IV	2.36	SP	Naturel	0	2.36	0	2010
3	50	50-V	1.5	SP	Naturel	1.5	0	0	2010
3	57	57-VI	0.5	SP	Naturel	0.5	0	0	2010
3	58	58-VII	1	SP	Naturel	1	0	0	2010
4	27	27a	2	PL	Naturel	1.65	0.35	0	2010
4	28	28a	0.55	PL	Naturel	0.55	0	0	2010
4	29	29a	0.42	HE	Naturel	0	0.29	0.13	2010
4	30	30a	4	HE	Naturel	0	4	0	2010
4	31	31a	1.53	HE	Naturel	0	1.53	0	2010
4	32	32a	1.1	PL	Naturel	0	1.1	0	2011
4	32	32b	1.4	PL	Indéterminé	0	1.4	0	2010
4	32	32c	0.6	PL	Naturel	0.6	0	0	2010
4	32	32d	1.4	HE	Naturel	1.4	0	0	2010
5	23	23a	1	HE > 50%, SP 20-50%	Indéterminé	0	1	0	2010
5	24	24a	1.54	SP > 50%, HE 20-50%	Indéterminé	0	1.54	0	2011
5	24	24b	6.21	PL	Indéterminé	0	6.21	0	2010
TOTAL			77.75			10.4	58.03	9.32	

Sur les 78 ha qu'il était prévu de régénérer au cours de l'aménagement précédent, **67 ha ont été réalisés (85 %)**. La régénération est en cours (entamée) sur environ 58 ha (75%). Elle est acquise sur un peu plus de 9 ha (12 %).

13 % seulement de la surface n'ont pas été régénérés (séries 3 et 4).

Détail des surfaces par série

Surfaces (en ha)	Série 1	Série 3	Série 4	Série 5	TOTAL
Régénération non entamée	0.0	6.2	4.2	0.0	10.4
Régénération entamée	35.8	4.8	8.7	8.8	58.0
Régénération terminée	9.2	0.0	0.1	0.0	9.3
TOTAL	45.0	11.0	13.0	8.8	77.8

En série 1 (production de pin laricio), la régénération a été entamée sur l'ensemble des 9 parquets prévus. Elle est acquise (terminée) sur 9.2 ha.

Aucun parquet n'avait été prévu dans la deuxième série (production de pin laricio).

En série 3 (protection-production de pin laricio), seuls 2 parquets sur les 7 prévus ont été ouverts. En série 4 (production de feuillus et résineux), 4 parquets sur 9 ont été ouverts. En série 5 (accueil du public), tous les parquets prévus ont été ouverts. La régénération est en cours (pas encore acquise) dans ces trois séries.

1.6.1. Répartition synthétique des grands types de peuplements sur la forêt

Les peuplements de futaie occupent avec certitude une superficie de **754 ha**.

La nature futaie/taillis (futaie pure, taillis pur ou souvent un mélange des deux) d'un grand nombre de peuplements de la zone non inventoriée n'a pu être définie de manière fiable. Ces peuplements sont dans une grande majorité de cas des futaies ou des mélanges de futaie et de taillis (hêtre ou mélange pin laricio/hêtre).

Nature	Surface (ha)	%
Futaies	754.2	46.6 %
Futaies/taillis indifférenciés	612.1	37.9 %
Zones asylvatiques	250.8	15.5 %
TOTAL	1617.1	100 %

1.6.2. Précisions utiles d'ordre quantitatif

Voir la méthodologie de description et d'inventaire : [annexe 4](#).

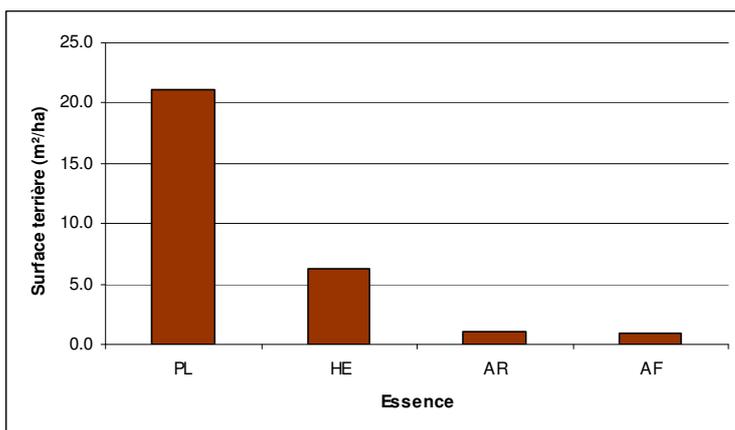
1.6.2.1. Capital sur pied (surface terrière en m²/ha)

Tableau de la surface terrière par essence et catégorie de diamètre (zone inventoriée)

	PL	Ea	HE	Ea	AR	Ea	AF	Ea	TOTAL	Ea
PB	1.3	± 0.2	1.2	± 0.1	0.2	± 0.0	0.3	± 0.1	2.9	± 0.2
BM	5.5	± 0.4	3.1	± 0.3	0.5	± 0.1	0.4	± 0.1	9.6	± 0.5
GB	5.7	± 0.4	1.3	± 0.2	0.3	± 0.1	0.2	± 0.1	7.6	± 0.5
TGB	8.6	± 0.7	0.7	± 0.2	0.1	± 0.0	0.1	± 0.0	9.4	± 0.7
TOTAL	21.2	± 1.0	6.3	± 0.6	1.0	± 0.2	1.0	± 0.2	29.5	± 1.0

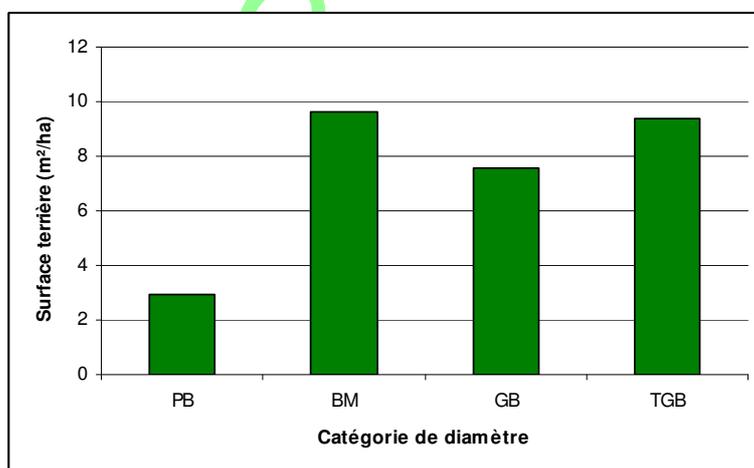
Pour le détail par parcelle, voir [annexe 8](#).

La surface terrière moyenne dans la zone exploitable est estimée à **29.5 ± 1.0 m²/ha**.

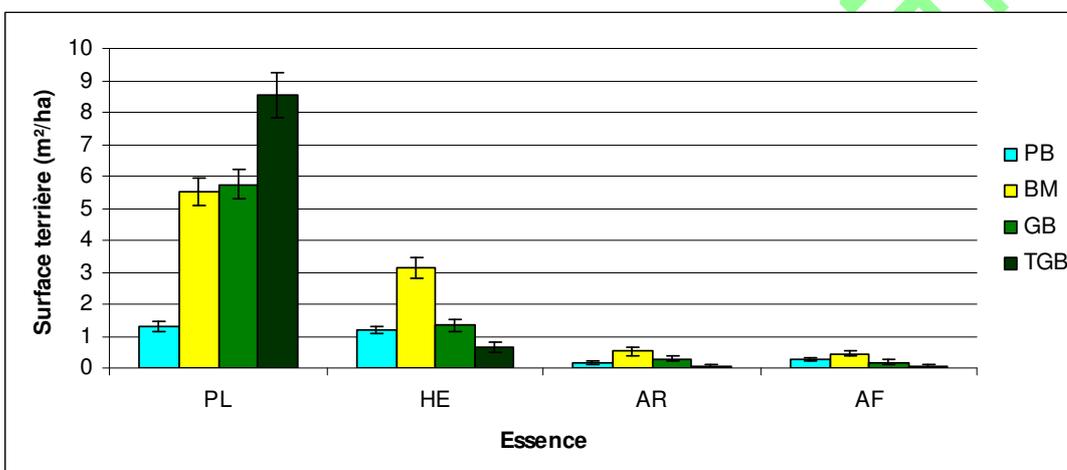
Graphique de la surface terrière par grand type de composition

Avec une surface terrière moyenne dépassant 20 m²/ha, le pin laricio représente plus des 2/3 du capital sur pied dans la zone exploitable.

Le hêtre représente une grande part du tiers restant (6.3 ± 0.6 m²/ha). Les autres résineux et les autres feuillus représentent une part minime du capital sur pied.

Graphique de la surface terrière par catégorie de diamètre (toutes essences confondues)

La surface terrière des BM est la plus forte, suivie de très près par celle des TGB.

Graphique de la surface terrière par catégorie de diamètre pour les quatre grands types de composition (avec indication de l'erreur statistique)

Les TGB représentent près de 40 % de la surface terrière du pin laricio.

Ils sont suivis par les BM (26 %) et les GB (27 %), dont les surfaces terrières sont sensiblement égales. La surface terrière des PB de pin laricio est très faible (à peine plus d'1 m²/ha).

Les **BM** représentent près de **50 %** de la surface terrière pour le **hêtre**.

Ils sont suivis par les **PB** (20 %) et les **GB** (20 %).

Pour les autres essences, feuillues et résineuses, la surface terrière est dominée par les **BM**.

Surfaces par classe de surface terrière

Voir la carte du capital sur pied (G par parcelle) : [carte 9](#).

Classe de G (m ² /ha)	Parcelles	Surface (ha)	%
< 20	3, 6, 10, 17, 32	59.6	10%
20-30	12, 16, 18, 19, 24, 26, 30, 31, 40, 43, 45, 47, 49, 51-54	277.4	45%
30-40	5, 7, 11, 14, 20-23, 25, 27, 29, 41, 44, 46, 48, 55, 56	206.6	34%
> 40	13, 15, 42, 57, 58	69.1	11%
TOTAL		612.8	100%

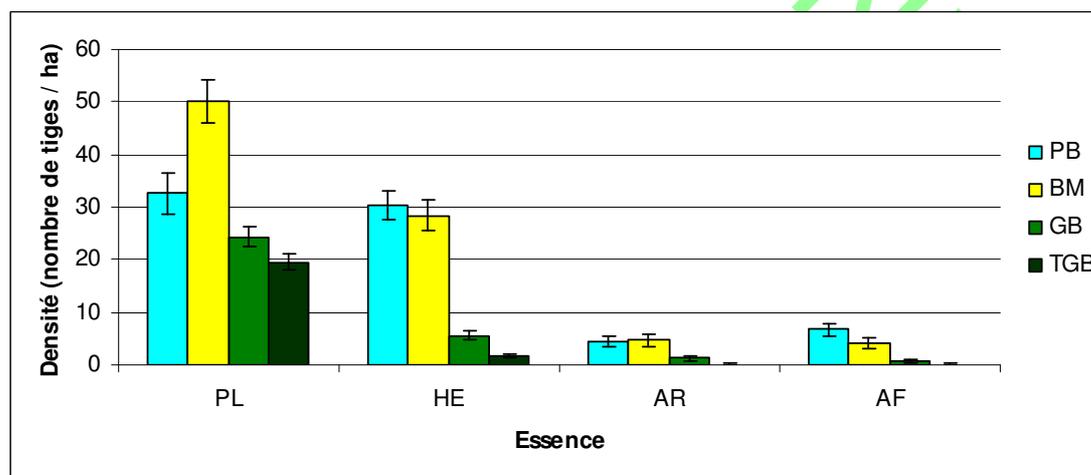
La plupart des parcelles inventoriées (secteurs exploitables) présentent une surface terrière moyenne comprise entre 20 et 40 m²/ha.

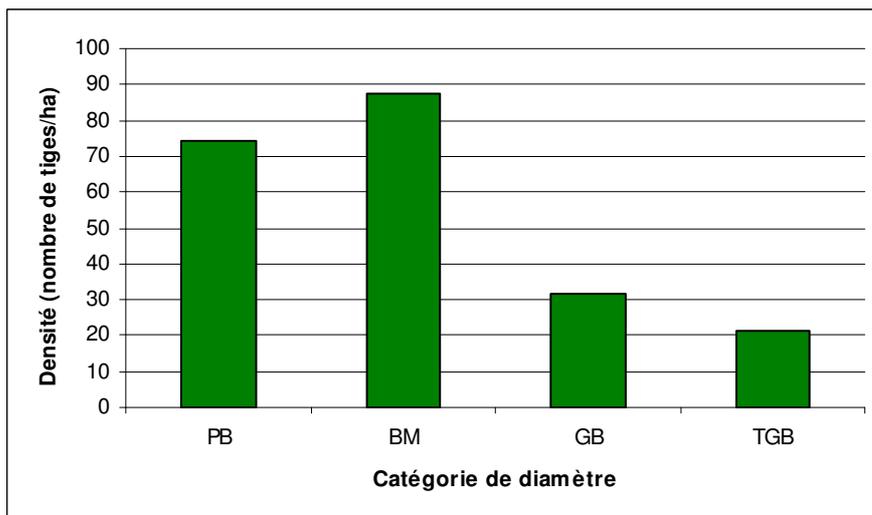
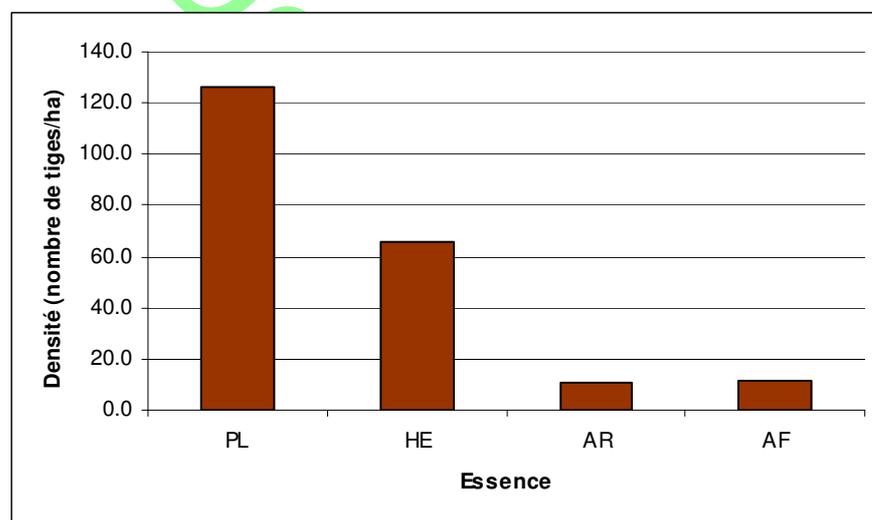
La surface terrière moyenne est supérieure à 40 m²/ha dans 5 parcelles, soit 11 % de la surface inventoriée (exploitable).

1.6.2.2. Densité (nombre de tiges)

	PL	Ea	HE	Ea	AR	Ea	AF	Ea	TOT	Ea
PB	32.6	± 3.9	30.3	± 2.8	4.5	± 1.1	6.7	± 1.3	74.1	± 4.6
BM	50.1	± 4.0	28.4	± 2.9	4.8	± 1.2	4.1	± 0.9	87.3	± 4.4
GB	24.2	± 1.9	5.6	± 0.8	1.2	± 0.4	0.8	± 0.3	31.8	± 1.9
TGB	19.5	± 1.6	1.7	± 0.4	0.1	± 0.1	0.2	± 0.1	21.4	± 1.6
TOTAL	126.4	± 7.1	65.9	± 5.5	10.6	± 2.2	11.7	± 2.0	214.6	± 7.2

Graphique de la densité par catégorie de diamètre pour les quatre grands types de composition (avec indication de l'erreur statistique)



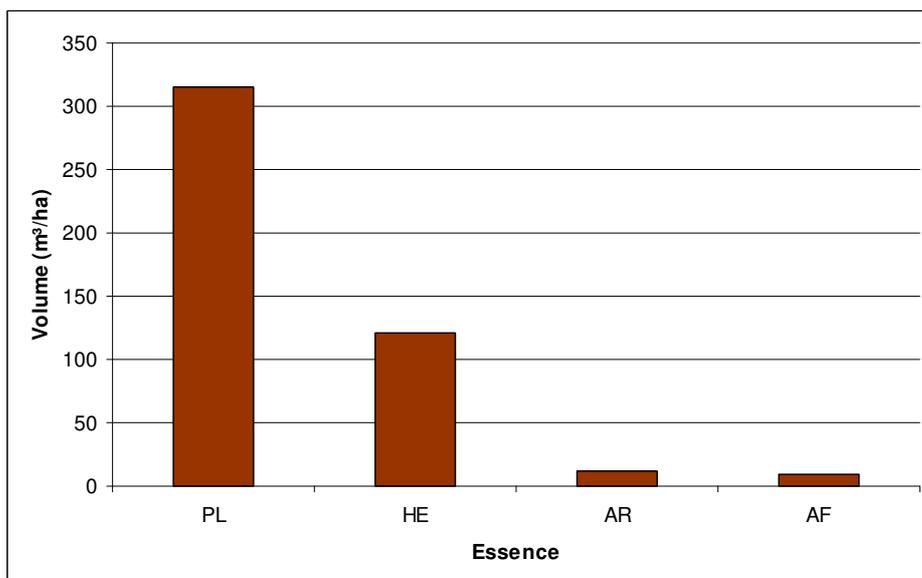
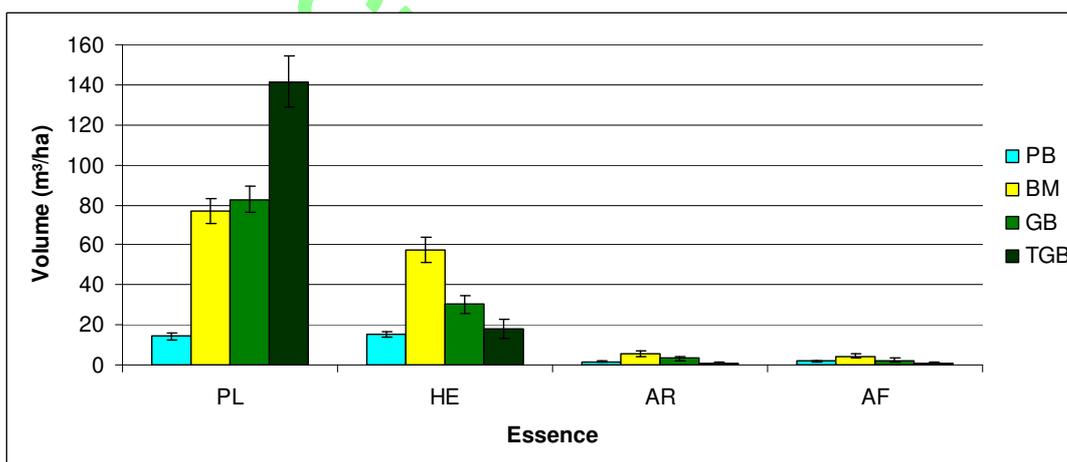
Graphique de la densité par catégorie de diamètre (toutes essences confondues)**Graphique de la densité par type de composition****1.6.2.3. Volume (m³/ha)****Volumes moyens à l'hectare par essence et catégorie de diamètre**

	PL	Ea	HE	Ea	AR	Ea	AF	Ea	TOT	Ea
PB	14.4	± 1.7	15.3	± 1.5	1.7	± 0.4	1.8	± 0.4	33.2	± 2.1
BM	77.0	± 6.1	57.5	± 6.2	5.7	± 1.5	4.5	± 1.1	144.6	± 7.6
GB	82.5	± 6.6	30.1	± 4.5	3.2	± 1.0	2.3	± 0.9	118.2	± 7.3
TGB	141.6	± 12.6	17.8	± 4.9	0.7	± 0.6	1.0	± 0.6	161.1	± 13.3
TOTAL	315.5	± 16.9	120.7	± 12.5	11.3	± 2.5	9.6	± 2.1	457.1	± 18.1

Le **volume moyen à l'hectare** dans la zone exploitable, toutes essences confondues, est estimé à **457 ± 18 m³**.

Le **volume de l'arbre moyen**, toutes catégories de diamètre et toutes essences confondues, est de **2,1 m³**.

Le **volume moyen des TGB de pin laricio** est voisin de 7 m³.

Graphique du volume par grands types de composition (avec indication de l'erreur statistique)**Graphique du volume par catégorie de diamètre pour les quatre grands types de composition (avec indication de l'erreur statistique)****Volumes totaux (zone exploitable)****Volumes totaux par essence dans la zone exploitable**

Essence	Volume total (m³)	Erreur statistique
PL	193 500	± 10 500
HE	74 000	± 7 500
AR	7 000	± 1 500
AF	6 000	± 1 500
TOTAL	280 500	± 11 000

Le volume total dans la zone exploitable (612.8 ha) est estimé à 280 500 ± 11 000 m³.

1.6.2.4. Qualité des bois

Le nombre moyen de GB/TGB de pin laricio de qualité A/B dans la zone inventoriée est évaluée à **8,8 ± 0,9 tiges/ha** (Erreur = 11%), soit environ 20 % de l'ensemble des GB/TGB de l'essence.

Le nombre moyen des gros bois de pin laricio de qualité D est estimée à 3,5 ± 0,6 tiges/ ha, soit 8 %.

On en déduit que **plus des 2/3 des gros bois de pin laricio appartiennent à la catégorie C.**

1.6.2.5. Hauteurs moyennes

Hauteur moyenne pour le pin laricio par catégorie de diamètre dans la zone exploitable

Pin laricio	Hauteur moyenne (m)	Ea	CV	Er	Nb de placettes
PB	16.3	± 0.3	25%	2%	553
BM	23.1	± 0.3	21%	1%	756
GB	28.3	± 0.4	16%	1%	634
TGB	31.8	± 0.4	15%	1%	566

Hauteur moyenne pour le hêtre par catégorie de diamètre dans la zone exploitable

Hêtre	Hauteur moyenne (m)	Ea	CV	Er	Nb de placettes
PB	15.7	± 0.3	26%	2%	562
BM	20.6	± 0.4	24%	2%	490
GB	24.6	± 0.6	20%	3%	213
TGB	27.4	± 1.2	19%	4%	76

1.7. FAUNE SAUVAGE

1.7.1. Relevé des espèces animales remarquables

Voir la carte des éléments naturels remarquables : [carte 5](#).

1.7.1.1. Espèces animales remarquables présentant un statut de protection

Statut de protection, statut N2000 (DO : Directive Oiseaux, DH : Directive Habitats) et endémisme (Co : Corse, Sa : Sardaigne) sont tirés du SRA (2011).

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Statut de protection	Statut Natura 2000	Endémisme	Source
<i>Accipiter gentilis subsp. aragonii</i>	Autour des palombes cyrno-sarde	National	Annexe I DO	Co	ONF, 2013
<i>Sitta whiteheadii</i>	Sittelle corse	National	Annexe I DO	Co	J-C. Thibault, 2009-2011

Un couple d'autour des palombes (avec une nichée de 3 oisillons) a été localisé en 2013 dans un secteur inexploitable de la parcelle 7 (peuplements mixtes pin laricio / hêtre, en limite de la zone exploitable). L'arbre porteur du nid a été géolocalisé. A noter qu'un nid non occupé a été localisé sur un autre arbre situé à proximité, toujours en parcelle 7. Ce couple est très probablement présent depuis quelques années dans le secteur (cf. site de nidification repéré en 2011 en parcelle 2, en limite du périmètre de la forêt).

La sittelle corse fréquente presque exclusivement les peuplements de pin laricio. Elle affectionne particulièrement les peuplements purs de l'essence riches en gros bois.

Amphibiens, reptiles, poissons

Nom scientifique	Nom commun	Statut de protection	Statut Natura 2000	Endémisme	Source
<i>Discoglossus sp.</i>	Discoglosse corse	National	Annexes II et IV DH	Co-Sa	DOCOB N2000
<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	National	Annexe IV DH	Co	OGREVA 2012 et DOCOB N2000
<i>Lacerta bedriagae</i>	Lézard de Bédriaga	National	Annexe IV DH	Co-Sa	DOCOB N2000
<i>Salamandra salamandra subsp. corsica</i>	Salamandre de Corse	National	Annexe IV DH	Co	OGREVA 2012
<i>Salmo trutta subsp. macrostigma</i>	Truite à grosses taches	National	Annexe II DH	Co	OGREVA 2012

La salamandre de Corse est largement répandue dans la forêt où elle est fréquemment observée.

Précisions sur la truite à grosses taches (com. pers. S. Muracciole)

L'expression « truite de Corse » est appliquée à deux formes de truites sauvages, c'est-à-dire arrivées naturellement dans l'île (par opposition aux formes introduites par l'homme) : la forme corse (*Salmo trutta* subsp. *macrostigma*) et la forme méditerranéenne.

Les deux taxons représentant la truite de Corse appartiennent à l'espèce « truite commune » (*Salmo trutta*) ou truite fario. En Corse, Duméril (1858) puis Spillman (1961) ont qualifié les truites sauvages comme appartenant à la sous espèce *macrostigma* (forme corse) sur la base de leurs caractéristiques morphométriques et principalement leurs ponctuations. La récente série d'analyses génétiques menées en Corse a conforté cette distinction entre la truite de Corse et les autres truites (souche de fario atlantique) et l'arc-en-ciel qui ont été introduites par l'homme.

Situation sur le massif de Vizzavona

Au cours des différents programmes, 5 analyses génétiques ont été réalisées dans la forêt territoriale de Vizzavona :

- > 2 dans le cours de l'Agnone : une en 1995 qui démontrait l'existence d'une population pure de truites de souche méditerranéenne et une en 2013 qui a démontré la forte hybridation de cette population avec la souche atlantique introduite par l'homme. On constate donc la perte d'une population pure.
- > 2 dans le cours d'eau de Speloncello qui confirment l'appartenance de cette population à la souche corse. Du fait de sa pureté génétique, et à des fins de conservation de la souche, ce cours d'eau a été classé en **réserve temporaire de pêche** (RTP de Puzzatelli) de la source à la confluence avec l'Agnone, affluents compris.
- > 1 dans le cours supérieur du Fulminatu qui montre l'existence de truites de la souche corse. Cependant, les premiers résultats d'analyses semblent nous indiquer que ces truites appartiennent bien à la souche corse mais seraient rattachées au type de souche corse du bassin versant du Prunelli. Cela semble corroborer les témoignages de translocation du Prunelli vers ce cours d'eau recueillis auprès de certains pêcheurs.

Insectes

Nom scientifique	Nom commun	Statut de protection	Statut Natura 2000	Endémisme	Source
<i>Fabriciana elisa</i>	Nacré tyrrhénien	National	Annexe IV DH	Co-Sa	DOCOB N2000

La présence de la **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*), espèce protégée au niveau national et inscrite aux annexes II et IV de la directive Habitats, est fortement suspectée dans la hêtraie (habitat préférentiel). Une prospection a été menée au cours de l'été 2013 par l'ONF mais aucun individu n'a été jusqu'à présent contacté. Il est prévu de poursuivre la prospection dans les années à venir.

Chiroptères

Les 22 espèces de chiroptères présentes en Corse sont protégées et sont, à ce titre, remarquables. Toutes figurent par ailleurs dans la directive Habitats (annexe IV ; certaines aux annexes II et IV).

17 espèces ont été recensées dans le massif de Vizzavona (forêt territoriale et ses environs) grâce aux campagnes d'inventaire successives (2005, 2006, 2013) menées par le Groupe Chiroptères Corse (GCC). Trois quarts des espèces présentes en Corse sont rencontrés à Vizzavona. Cette diversité est importante en comparaison des autres massifs forestiers étudiés jusqu'à présent.

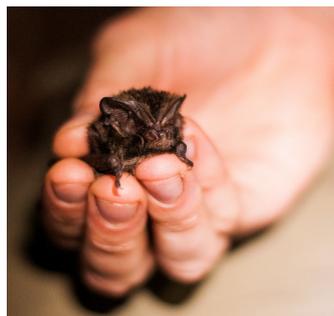
Ces 17 espèces sont listées dans le tableau ci-après avec leur statut Natura 2000 et le détail des observations faites jusqu'à présent.

Nom scientifique	Nom commun	Directive Habitat	Observations
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	Annexe II & IV	Site de chasse/transit (x5) ; arbres gîtes (x2) ; reproduction
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Annexe IV	Site de chasse/transit (x4)
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	Annexe IV	Site de chasse/transit (x6)
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers	Annexe II & IV	Site de chasse/transit (x2)
<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	Annexe II & IV	Site de chasse/transit (x5) ; arbres gîtes (x4) ; reproduction
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	Annexe IV	Site de chasse/transit (x3) ; observation ponctuelle au Fort de Vaux (pas de colonie)
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	Annexe II et IV	Site de chasse/transit (x1)
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Ann IV	Site de chasse/transit (x6)
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Ann IV	Site de chasse/transit (x1)
<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	Annexe II & IV	Site de chasse/transit (x1) ; observation ponctuelle au Fort de Vaux (pas de colonie)
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Annexe IV	Site de chasse/transit (x10) ; arbres gîtes (x7) ; reproduction
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe IV	Site de chasse/transit (x9)
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Annexe IV	Site de chasse/transit (x3)
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Annexe IV	Site de chasse/transit (x5) ; 1 arbre gîte ; 1 gîte (Hôtel de la forêt)
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Annexe II & IV	1 gîte (Fort de Vaux)
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	Annexe II & IV	4 gîtes (observation ponctuelle au Fort de Vaux (pas de colonie), hameau de Vizzavona)
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Gestoni	Annexe IV	Site de chasse/transit (x1)

14 arbres gîtes ont été identifiés et géolocalisés dans le massif, dont 9 dans le périmètre strict de la forêt territoriale (8 hêtres et 1 chandelle de pin laricio). Ils hébergent **4 espèces** : la barbastelle, le murin de Bechstein, la noctule de Leisler (espèce la plus fréquente) et l'oreillard gris. Treize de ces arbres gîtes ont été munis d'une plaquette numérotée permettant de les identifier clairement sur le terrain. Ces arbres seront préservés au sein des peuplements et feront l'objet d'un suivi. Voir détail en annexe 8.

D'après l'étude menée par le GCC en 2013, la forêt territoriale présente un intérêt remarquable pour les chiroptères, tant en gîtes qu'en sites de chasse. L'étude a révélé également plusieurs faits marquants :

- > Omniprésence du hêtre dans la sélection des tiges. Cela peut s'expliquer par l'abondance du hêtre sur le massif, espèce particulièrement cavicole (fentes, trous, carries...) et donc propice à l'installation de colonies.
- > Présence supposée d'un réseau « dense » d'arbres potentiellement fréquentés par une même colonie (probablement plusieurs dizaines d'arbres par colonie)
- > Mobilité importante des colonies dans un réseau de gîtes définis
- > Faible éloignement des sites de chasse en période de reproduction pour l'ensemble des espèces forestières (moins de 5 km). Exploitation du massif forestier en tant que zone d'alimentation pour certaines espèces (barbastelle, oreillard gris, murin à moustaches, murin de Bechstein)



Barbastelle



Plaquette posée sur un arbre gîte (hêtre)

Espèces animales dépourvues de statut de protection, remarquables par leur rareté et/ou leur endémisme

Nom scientifique	Nom commun	Endémisme	Source
<i>Lehmannia requienii</i>	Limace de Vizzavona	Co	OGREVA 2012
<i>Deroceras cazioti</i>	Loche de Corse	Co	OGREVA 2012

Pour les autres espèces protégées potentiellement présentes, se référer au SRA (*pièce complémentaire 1.1.8 – V*).

1.7.2. Autres espèces présentes dans la forêt (vertébrés)

- ▶ Le loir (*Glis glis*), très inféodé au hêtre qui lui offre le toit et le couvert, est particulièrement répandu dans la hêtraie.
- ▶ Le sanglier (*Sus scrofa*) est présent sur l'ensemble du territoire forestier.

1.7.3. Situation par rapport aux capacités d'accueil de la forêt**Sittelle corse**

La présence de nombreux peuplements adultes de pin laricio à gros bois est particulièrement favorable à la sittelle corse. Il semblerait que les conditions les plus favorables soient réunies dans les peuplements purs de l'essence.

Chiroptères

L'importance du couvert forestier, l'abondance du hêtre (arbres souvent riches en cavités) et la présence de nombreux cours d'eau (certains constituant de véritables couloirs tels que l'Agnone et le Vecchio) se conjuguent à Vizzavona, faisant de la forêt un milieu particulièrement favorable aux chauves-souris, notamment les espèces à mœurs forestières (noctule de Leisler, barbastelle, murin de Bechstein, etc.).

1.7.4. Précisions sur l'état sanitaire

Aucune donnée en notre possession sur l'état sanitaire de la faune sauvage.

1.8. RISQUES NATURELS D'ORDRE PHYSIQUE PESANT SUR LE MILIEU

Aucun risque naturel d'ordre physique significatif n'a été relevé. A noter cependant l'existence d'un couloir d'avalanche, situé dans le fond de la vallée du Fulminato, endommageant régulièrement la hêtraie qui s'y trouve (hors de la zone exploitable).

1.9. RISQUE INCENDIE**1.9.1. Historique des feux sur la forêt**

Année	Superficie incendiée (ha)	Cantons	Parcelles
1866	650	Speloncello, Tineta, Omenino, Arsarella	Donnée non précisée
1906	250	Arsarella, Omenino	Donnée non précisée
1918	200	Arsarella, Speloncello	Donnée non précisée
1922	150	Tineta, Speloncello	Donnée non précisée
1943*	650	Speloncello, Tineta, Pistori, Omenino, Arsarella	Donnée non précisée
1993	45	Speloncello	1
2000	30	Omenino	51, 54, 55

* Incendie volontaire des troupes d'occupation

Source : PRMF Vizzavona-Ghisoni (2007) et ancien Aménagement forestier de la FD de Vizzavona (1998-2012)

On peut remarquer que les incendies ont eu lieu dans les mêmes cantons, à des intervalles plus ou moins longs, de l'ordre d'une vingtaine d'année, ce qui laisse peu de temps aux peuplements pour évoluer en âge.

Les derniers feux qui ont menacés la Forêt territoriale provenaient de la forêt communale de Vivario (limitrophe) :

- ▶ **1993 - Feu du Manganellu** : Il a détruit 45 ha de jeunes futaies de Pin maritime. Ce feu a pu être contenu dans la ravine de Rossi grâce au modelé du relief qui a ralenti sa progression, ainsi qu'à la présence des routes forestières et d'un bassin DFCl.

- ▶ **2000 - Feu de Vivario-Ghisoni** : Il a parcouru 30 ha (dont 2 ha de forêt détruits) en versant NE. Il été contenu au niveau de la RF de Nardone.
- ▶ **2007 - Feu de Vivario - Costa Maio** (Canton de Parte) : Il est arrivé en limite de la forêt territoriale en suivant le même cheminement que le feu de 1993. Aucun peuplement n'a été touché dans l'enceinte du périmètre.

L'historique des feux révèle un risque accru d'incendie en provenance de la Forêt communale de Vivario.

1.9.2. Sensibilité du milieu

D'après la PRMF Vizzavona-Ghisoni, le versant sud (Punta dell'Oriente) présente un risque faible d'incendie en raison de la présence de la hêtraie qui maintient un sous-bois « propre ». Le versant nord (Monte d'Oro) en revanche, beaucoup plus sec, est particulièrement menacé en raison d'un sous-bois généralement dense et riche en bruyère arborescente.

Les peuplements les plus sensibles sont les jeunes peuplements de résineux, du fait de leur densité et généralement de leur continuité. Les peuplements adultes présentant une forte continuité verticale (stratification verticale), notamment lorsque le sous-bois est riche en bruyère arborescente, sont également très sensibles.

Les feux prennent généralement naissance à l'extérieur du massif, le plus souvent à partir des principales voies de communications : la route nationale (RN 193) et la voie de chemin de fer.

1.9.3. Facteurs aggravants

Les **vents** peuvent être violents à Vizzavona. Ceux de secteur nord sont susceptibles d'accroître le risque de propagation d'un incendie en provenance de la forêt communale de Vivario (phénomène précédemment observé).

Le risque principal d'incendie est d'**origine humaine (actes de malveillance ou de négligence)**. Il se concentre autour de la RN 193 et de la voie de chemin de fer.

Les feux d'origine naturelle liés aux impacts de **foudre** sont relativement fréquents et potentiellement dangereux car, en plus de se déclarer parfois plusieurs semaines après l'impact, ils sont souvent difficiles d'accès. Ils nécessitent généralement le déploiement de moyens lourds d'extinction.

D'après la PRMF, la **pression incendiaire** est relativement faible sur le massif Vizzavona-Ghisoni, bien que constante.

1.9.4. Plans de protection

La forêt est couverte par la **PRMF du massif Vizzavona-Ghisoni**, en cours de validité, qui prévoit à l'intérieur du périmètre :

Voies de liaisons

Mise aux normes des pistes DFCI existantes

- ▶ Mise aux normes Catégorie 1
 - > RF d'Omenino → **réalisé** (création d'aires de croisement)
- ▶ Mise aux normes Catégorie 2
 - > RF de Pistori
 - > RF de Nardone
 - > RF de Speloncello
 - > RF d'Ajola 1 ; avec création d'une aire de retournement à son terminus (ravin de Tineta) → **réalisé**
 - > RF de Puzzatelli 1
 - > RF de la Gare

Points d'eau

Mise aux normes de points d'eau existants

- ▶ Mise aux normes PRMF
 - > Bassin HBE de Puzzatelli - 100 m³
 - > Bassin HBE de Sologna - 100 m³
 - > Bassin communal de Fulminato - 50 m³ (auto-alimenté)

Remplacement de points d'eau existants

- ▶ Bassin d'Omenino – 30 m³

Création de points d'eau

- ▶ Bassin HBE sur la RF d'Ajola - 120 m³

Ouvrages DFCI

Coupures actives (CA)

- ▶ CA n°6 dite de Vizzavona-Sologna

Ouvrage complémentaire de la CA n°5 dite de Costa Majo. A réaliser en brûlage dirigé. Il s'appuie en partie inférieure sur le cours d'eau du Vecchio, à hauteur du camp de vacances de Savaghju, pour suivre la limite FT/FC puis suit la ligne de crête en direction des bergeries de Puzzatelli pour s'ancrer en partie haute sur les barres rocheuses des contreforts de la Punta Renosa. Sa vocation est d'empêcher un feu de secteur est de pénétrer en FT.

Zone en auto-protection (ZA)

▶ ZA Ajola

Située au terminus de la RF d'Ajola, cette zone englobe le peuplement couvrant le versant en rive droite du ruisseau de Tineta → **Aucune intervention n'y est prévue**, la hêtraie jouant le rôle d'une « zone d'ancrage naturelle humide ».

Layons d'Anticipation Feu Tactique (LAFT)

▶ LAFT de Pasciola (de la Gare au pont de Mulinello) → **réalisé**

Dispositifs DPCI

Zones de regroupement temporaire (ZRT)

- ▶ ZRT de la Cascade des Anglais : débroussaillage de sécurité selon les normes PRMF, en complément du débroussaillage légal à 50 m.
- ▶ ZRT du lieu-dit « Ajola » (bord de la RF, à la cote IGN 1027) : couplée à la création d'une DZ → **déjà matérialisé naturellement (à entretenir)**

Sentiers et chemins de randonnée

- ▶ Tous les sentiers
 - > Débroussaillage maximum de 1 m de part et d'autre des sentiers (portant le débroussaillage total à 3 m).
 - > Mise en place d'un fléchage au sol de type « sentier de Pays » pour indiquer la direction de la zone de regroupement temporaire (refuge) la plus proche.
 - > Mise en place de panneaux d'information à chaque embranchement et à intervalles réguliers pour indiquer le temps de marche restant à parcourir jusqu'à la zone refuge la plus proche.
 - > Mise en place de panneaux au départ de chaque sentier informant le public du risque météo et rappelant les consignes de sécurité et les comportements à observer (signalétique dite DFCI/PRMF mise en œuvre sur les massifs dotés d'une PRMF validée tels que Bonifato, Bavella, Fango).

2. ANALYSE DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

2.1. PRODUCTION LIGNEUSE

2.1.1. Facteurs régionaux

2.1.1.1. Pin laricio

En Corse, le bois de pin laricio est principalement utilisé comme bois de charpente et fait l'objet d'un négoce ponctuel de bois de tranchage ou déroulage (meilleures qualités).

En fonction de la qualité, des dimensions (diamètres à 1m30), et des conditions d'exploitation, le pin laricio se vend en moyenne entre 122 € le m³ pour des bois de qualité A à environ 15 € le m³ pour une utilisation en bois d'industrie.

Pour les exploitants, la dimension des bois est un facteur prioritaire dans le choix d'achat des coupes. Ainsi en Corse les lots de bois présentant des diamètres inférieurs à 40 cm sont très souvent délaissés par les acheteurs. Aussi les coupes d'amélioration sont peu prisées et 90% des achats sur pied concernent les bois de diamètres supérieurs à 45 cm (coupes de régénération) (ONF, 2006).

Actuellement, le marché de bois énergie de la Collectivité Territoriale de Corse recherche potentiellement des coupes de bois destinées à l'alimentation des différentes chaufferies (production de plaquettes). Le développement de ce débouché permet d'écouler les bois de plus petite dimension et de mauvaise qualité (D).

Les volumes exploités dans les forêts publiques corses au cours de la période 2007-2012 se sont élevés à environ 15 000 m³ en moyenne par année, pour un prix unitaire moyen de 31 € le m³ [ONF Corse, 2013].

2.1.1.2. Pin maritime

Cette essence, malgré ses qualités technologiques qui lui permettraient une utilisation noble (moules, parquets, lambris, charpente, etc.), est actuellement délaissée par la filière bois locale (ONF, 2006). Les coupes d'amélioration dans les peuplements purs restent en général invendues. Les quelques lots achetés sont valorisés en palette et coffrage avec un prix de vente moyen de 11 € le m³ (au lieu des 28 € le m³ dans les Landes). Comme pour les coupes d'éclaircie des peuplements de pin laricio, la production de bois énergie pourrait permettre d'écouler les coupes d'éclaircies et ainsi de pratiquer une sylviculture dynamique et sanitaire indispensable en cas d'attaque par la cochenille du pin.

Sur la période 2007-2012, 6 600 m³ de pin maritime ont été récoltés en moyenne chaque année dans les forêts publiques corses [ONF Corse, 2013].

2.1.1.3. Sapin pectiné

L'essence est vouée à la production de bois d'œuvre. Comparés aux deux essences précédentes, les stocks de bois présents dans les forêts corses sont faibles. Le volume moyen récolté sur la période 2007-2012 dans les forêts publiques corses a été de 695 m³ par an, pour un prix unitaire moyen avoisinant 14 € le m³ (donnée ONF Corse, 2013).

En 2012, le prix moyen des bois de sapin pectiné vendus sur pied (vente d'automne, toutes forêts publiques confondues) avoisinait, à l'échelle nationale, 38 € le m³ pour des arbres dépassant 25 cm de diamètre [ONF Corse, 2013].

2.1.1.4. Hêtre

La seule filière actuellement développée sur l'île pour le hêtre est le bois de chauffage. Toutefois, la CTC émet en 2013 la volonté de favoriser une sylviculture concourant à valoriser les bois de qualité des feuillus traditionnellement utilisés en menuiserie [Orientations stratégiques Agriculture, Développement rural et Forêt, rapport de l'assemblée de Corse, Octobre 2013].

Le volume moyen récolté sur la période 2007-2012 a avoisiné 1 500 m³ par an, pour un prix unitaire moyen de 8 € le m³ (ONF, 2013).

En 2012, le prix moyen des bois de hêtre vendus sur pied (vente d'automne, toutes forêts publiques) avoisinait à l'échelle nationale 36 € le m³ pour des arbres dépassant 40 cm de diamètre [ONF Corse, 2013].

2.1.2. Facteurs locaux

2.1.2.1. La production de bois : principale source de revenus de la forêt

Même si les volumes exploités sont cinq fois inférieurs à ceux de la première forêt de production (Forêt territoriale de Valduniellu, 10 000 m³/an), la forêt territoriale de Vizzavona reste l'une des principales forêts de production de l'île.

Les recettes tirées de la vente des bois se sont ainsi élevées à plus de 100 000 €/an au cours du dernier aménagement, pour un volume annuel moyen récolté de plus de 2 000 m³ (toutes essences confondues).

Une grande part de ces revenus provient de la récolte de bois d'œuvre de pin laricio, principale essence de production rencontrée à Vizzavona. Les pins (laricio et maritime) de faible calibre (ou de très mauvaise qualité) permettent d'alimenter la filière du bois énergie, tandis que le hêtre contribue à satisfaire la demande en bois de chauffage.

2.1.2.2. De nombreux atouts pour la production de bois

- ▶ Des conditions stationnelles favorables, assurant une production soutenue (forts accroissements) et de qualité
- ▶ Un accès très aisé à la forêt par les exploitants forestiers via la route nationale depuis les pôles de stockage et de première transformation
- ▶ Un réseau dense de routes forestières et de chemins d'exploitation, bien calibrés pour les engins forestiers, desservant la majeure partie des secteurs à fort enjeu de production
- ▶ Des peuplements principalement voués à la production de bois d'œuvre de pin laricio (essence la plus recherchée pour le bois d'œuvre sur l'île). Riches (important capital sur pied) et globalement de bonne qualité (proportion non négligeable de bois de qualité supérieure), ces peuplements permettent d'escompter de belles récoltes dans le futur.

2.1.2.3. Des secteurs potentiellement productifs inaccessibles au tracteur

Des peuplements potentiellement intéressants pour la production (important capital sur pied) se trouvent au-delà de la zone actuellement exploitable au tracteur. Il s'agit surtout de peuplements de hêtre situés sur le versant nord. Une extension de la desserte pour aller exploiter ces peuplements n'apparaît pas opportune en raison des contraintes fortes liées à une exploitation par tracteur (fortes pentes, distance à la route et donc coûts de production élevés).

2.2. AUTRES PRODUCTIONS

2.2.1. Concessions

Voir le détail des concessions en [annexe 13 \[CONFIDENTIELLE\]](#).

32 concessions sont recensées dans l'enceinte du périmètre forestier. La plupart se trouvent dans le hameau de Vizzavona.

Nature	Nombre de concessions
Habitations	14
Ouvrages (eau, électricité, etc.)	9
Infrastructures touristiques	7
Autres	2
TOTAL	32

La somme des redevances annuelles perçues par le propriétaire pour l'ensemble des concessions s'élève à **environ 26 000 €**.

2.3. ACTIVITES CYNEGETIQUES

La chasse est régulièrement pratiquée dans le massif (presque tous les week-ends, parfois en semaine en période d'ouverture). Les principaux animaux chassés sont :

- ▶ Le sanglier, en battue
- ▶ Le pigeon ramier, en tir au poste fixe
- ▶ La bécasse, à l'approche

La pratique de la chasse ne présente pas vraiment d'impact (qu'il soit négatif ou positif) sur la gestion forestière.

La chasse ne génère qu'une très faible source de revenu pour le propriétaire (environ 200 €/an en moyenne sur la dernière période d'aménagement).

Des conflits surviennent parfois entre les chasseurs et les éleveurs dans le secteur de la Punta dell'Oriente.

2.4. ACTIVITES PISCICOLES

La pêche est pratiquée essentiellement :

- ▶ Sur l'Agnone et le Vecchio
- ▶ Sur l'Omenino
- ▶ Sur le Fulminato

La truite à grosses taches est la principale espèce pêchée.

2.5. ACTIVITES PASTORALES

2.5.1. État des lieux

Deux éleveurs (P-J. Poggi et P. Lucciani) font pâturer tout ou partie de leur cheptel en forêt territoriale. Il s'agit essentiellement d'ovins et de caprins. Les effectifs se montent à plusieurs centaines de têtes. Plus de 400 chèvres et près de 300 brebis fréquenteraient ainsi, du dire de ces éleveurs, la forêt territoriale. Les animaux sont présents en estive de début juin à fin septembre. L'hivernage a lieu en « plaine », dans la région ajaccienne.

Une trentaine de vaches appartenant à P-J. Poggi sont laissées en estives de mi-mai à fin octobre aux environs de la Punta Scarpiccia. La présence occasionnelle de quelques vaches, en provenance du territoire de la forêt communale de Ghisoni, est à signaler également au niveau de la Bocca Palmente.

La zone de pâturage, non délimitée et s'avérant de fait assez floue, s'étend schématiquement au-delà de 1500 m d'altitude sur le versant nord de la forêt. Elle est comprise schématiquement dans un triangle reliant la Punta dell'Oriente, la Bocca Palmente, et la Punta Grado.

Il n'existe actuellement aucune concession de pâturage entre le propriétaire et les éleveurs.

2.5.2. Problématiques soulevées

Risque d'abrouissement sur plants de sapin pectiné

La divagation occasionnelle des animaux dans les peuplements (parfois jusque dans le fond de vallée) peut représenter un risque (faible) pour les jeunes plants de sapin pectiné mis en place au cours du dernier aménagement.

La divagation

Quelques vaches ont la fâcheuse tendance de redescendre vers le Col, attirées, au dire des éleveurs par l'herbe salée qu'elles trouvent dans les fossés situés en bordure de la route nationale. Même si ces divagations restent assez occasionnelles, un problème de mise en sécurité de la route se pose.

A noter la présence d'une clôture doublée d'un portail entre le col et le relais lui-même, limitant ce phénomène.

L'installation d'un panneau signalant le passage d'animaux domestiques sur la route nationale est envisagée.

Un rapport parfois conflictuel avec les chasseurs

Les éleveurs signalent un rapport parfois conflictuel avec les chasseurs qui ne respecteraient pas la présence des troupeaux sur les estives. Leurs chiens sont en cause car susceptibles d'effrayer les animaux et provoquer de lourds dégâts aux troupeaux (la chute de plusieurs dizaines de bêtes dans une calanque a été évoquée à titre d'illustration). Un problème de communication en est à l'origine : il suffirait que les chasseurs préviennent les éleveurs qu'une battue va avoir lieu pour que ces derniers aient le temps de regrouper leurs bêtes pour les mettre à l'abri des chiens.

2.5.3. Besoins exprimés par les éleveurs

L'accès facile à une bergerie

Les éleveurs souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une concession pour occuper l'une des trois bergeries présentes sous le relais du Col de Vizzavona (FC de Bocognano), faciles d'accès car très proches de la route nationale 193. L'accès à l'une de ces bergeries leur permettrait en effet de traire quotidiennement leurs chèvres et leurs brebis (va-et-vient journalier entre la zone de pacage et la bergerie).

Les bergeries des Pozzi, plus proches de la zone de pacage, constitueraient également un bon emplacement. Or, les installations sont déjà occupées par des privés pour lesquels elles n'assurent aucune fonction pastorale, excluant toute exploitation par les éleveurs. A noter qu'elles sont sises sur le territoire de la forêt communale de Bocognano.

La réouverture de 3 sentiers pastoraux dans l'aulnaie odorante

Les éleveurs souhaiteraient également la réouverture de trois anciens sentiers pastoraux, peu praticables aujourd'hui en raison de la fermeture du milieu (abandon des parcours dans le passé). Ces sentiers, d'une longueur cumulée de 2 à 3 km, partent de la crête s'étirant de la Punta Grado à la Punta dell'Oriente et permettent de rallier les milieux herbeux du Fulminato. Deux de ces sentiers se trouvent dans la hêtraie, le troisième dans l'aulnaie odorante (fourrés très souvent inextricables).

Au dire des éleveurs, il suffirait de rouvrir les sentiers sur une largeur de 2 à 3 m de manière à recréer un couloir qu'emprunteraient les animaux pour aller d'un endroit à l'autre tout en y pâturant. Un entretien régulier semble nécessaire pour maintenir la largeur initiale.

L'aménagement de points d'eau pour le bétail

Bien que les éleveurs n'aient émis aucun besoin particulier à ce sujet, la source dite « d'Ajola », qui fournit un débit important, pourrait être aménagée.

2.6. ACCUEIL DU PUBLIC

Voir **carte 10** : Paysage & Accueil du public.

Une **étude globale d'aménagement visant l'amélioration de l'accueil du public sur le massif de Vizzavona** (zone d'étude s'étendant au-delà du périmètre de la forêt territoriale, du Pont du Vecchio au Col de Vizzavona) a été réalisée en 2008 par l'ONF²⁵ pour le compte de la CTC. Cette étude a été validée par le propriétaire, en concertation avec ses différents partenaires et les élus concernés (Communauté de communes du Centre Corse, communes de Vivario et de Bocognano).

Elle prévoit :

- ▶ Plusieurs itinéraires de liaison piétons
- ▶ Plusieurs circuits VTT
- ▶ Deux options d'aménagement technique et paysager du « site du hameau de Vizzavona » (plan de circulation et de stationnement des véhicules, structuration et schéma de circulation des piétons, réhabilitations et valorisations diverses)

2.6.1. Niveaux de fréquentation

La forêt de Vizzavona bénéficie d'une combinaison d'atouts qui la rendent particulièrement attractive auprès du public :

- ▶ **Son accessibilité** : Située en plein cœur de l'île, elle est d'un accès très aisé par la route nationale 193 (à 1h d'Ajaccio et à 40 min de Corté) et le Chemin de Fer.
- ▶ **Son cadre privilégié** : Lovée au creux d'une large vallée, au pied de deux sommets remarquables (Monte d'Oro et Punta dell'Oriente), à proximité immédiate d'un col remarquable (le Col de Vizzavona), elle bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel.
- ▶ **La beauté de ses peuplements et la diversité de ses ambiances** : Vaste massif boisé d'un seul tenant, la forêt de Vizzavona est assez diversifiée en terme d'essences (relativement à d'autres forêts telles que Valduniellu ou Asco) et compte de très beaux peuplements (futaies cathédrales de Pin laricio et de Hêtre à gros bois). Son contraste saisonnier marqué, conjugaison de son microclimat et de la nature de sa végétation, se traduit par une succession d'ambiances tout au long de l'année ce qui augmente considérablement sa diversité paysagère. La fraîcheur du mélange feuillus/résineux, ainsi que ses nombreux cours d'eau, sont par ailleurs particulièrement appréciée et recherchée par le public en été.
- ▶ **Son réseau dense de chemins et de sentiers** : Il attire nombre de marcheurs et de randonneurs.
- ▶ **Le passage du GR 20**
- ▶ **La présence d'un site naturel reconnu** : la Cascade des Anglais (site de baignade).
- ▶ **La présence d'infrastructures touristiques** : établissements d'hébergement et de restauration, parcours Accrobranche (en dehors du strict périmètre forestier, sur le territoire de la forêt communale de Bocognano).



Visiteurs sur le GR20, dans le secteur du hameau de Vizzavona

²⁵ Pilotée par Gyles PEYROT, chef de projet Paysage, et l'Unité Territoriale Vivario-Corté.

Ces atouts combinés en font vraisemblablement l'une des forêts les plus fréquentées de l'île.

La fréquentation touristique est particulièrement forte aux beaux jours. Maximale en juillet-août, elle se concentre dans le hameau et à ses abords, ainsi que le long du GR 20 (surtout sur le tronçon hameau-Cascade des Anglais).

Hameau de Vizzavona

Les **sites de la gare de Vizzavona** et de la **Chapelle** sont certainement les plus fréquentés.

La gare voit transiter chaque année un grand nombre de visiteurs. On a ainsi enregistré 26 000 voyageurs en 2012 (soit une moyenne de 70 voyageurs par jour sur l'ensemble de l'année), là encore avec un pic de fréquentation en saison estivale [Donnée Chemin de Fer de Corse, 2013].

GR20

Le GR20 est sans doute le sentier le plus fréquenté à Vizzavona, notamment sur le tronçon Hameau – Cascade des Anglais. Emprunté à la fois par des randonneurs et des promeneurs (pratique « familiale »), il est parcouru par plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année.

Très facile d'accès par la route et le train, située au milieu de l'itinéraire, Vizzavona est aussi un point de ralliement incontournable pour bon nombre de randonneurs ne parcourant qu'une partie du GR20. Cette situation privilégiée fait de la forêt territoriale l'un des sites les plus fréquentés du sentier.

Autres sentiers

Les autres sentiers sont nombreux et permettent d'accéder à une grande partie du territoire forestier. Ils sont fréquentés à des degrés divers (voir le détail des niveaux de fréquentation par sentier au **3.3.8**).

A noter que la plupart des sentiers empruntent par intermittence les routes forestières qui connaissent de fait eux aussi une fréquentation.

Routes

La **route nationale**, colonne vertébrale de la forêt, est un itinéraire routier particulièrement fréquenté (axe Ajaccio-Bastia. D'après les comptages réalisés par le service des routes de la CTC, 2 700 véhicules en moyenne sur l'année traversent la forêt chaque jour (moyenne des flux 2011-2012). Le pic de fréquentation intervient en août avec une moyenne de 4 400 véhicules par jour.

La **route départementale**, qui permet de rallier le hameau depuis la route nationale en formant une boucle, est assez fréquentée.

2.6.2. Circulation et stationnement du public

Seules les routes nationale et départementale sont accessibles à tous véhicules. Les routes forestières - voies du domaine privé de la CTC - ne sont accessibles qu'aux ayants droit (ONF, exploitants forestiers, etc.). Des barrières sont ainsi disposées à l'entrée des routes forestières pour en bloquer l'accès.

Piétons, VTTistes et cavaliers ont en revanche accès à l'ensemble des routes forestières et chemins d'exploitation. Notons qu'il n'existe pas de pistes VTT ou de pistes cavalières à proprement parler.

Problèmes identifiés

Un problème d'accès au hameau par les bus depuis la route nationale est à signaler (rayon de braquage insuffisant). Leur stationnement n'est possible qu'au parking de la gare.

Le stationnement du public sur l'aire de dépôt située à l'entrée nord de la forêt peut poser problème en période d'exploitation.

Par ailleurs, l'engorgement occasionnel de certaines aires de stationnement peut poser des problèmes de sécurité et d'ambiance.

2.6.3. Activités

Vizzavona est l'un des principaux pôles d'activités Nature de l'île. La **promenade** et la **randonnée pédestre** y sont des activités phare, été comme hiver.

L'Agnone, aux environs de la Cascade des Anglais (en limite du périmètre), est fréquenté en été pour la **baignade**.

Le **VTT** et l'**équitation** sont également pratiqués, mais restent des activités assez marginales.

Vizzavona est également un lieu privilégié pour l'**éducation et la sensibilisation à la forêt et à l'environnement**. Deux structures encadrent régulièrement des groupes : le PNRC (A Casa di a Natura, implantée dans le hameau) et l'ONF encadrent régulièrement des groupes dans la forêt.

La pêche et surtout la chasse sont enfin régulièrement pratiquées comme activités de loisir (voir détails au 2.3 et 2.4).

2.6.4. Structures d'accueil du public

Cinq **structures d'hébergement et/ou de restauration**, ouvertes toute ou partie de l'année, se partagent l'accueil des visiteurs dans le hameau ou à proximité :

- ▶ le restaurant du Chef de Gare

- ▶ l'hôtel-restaurant « U Castellu »
- ▶ l'hôtel « I Laricci »
- ▶ la maison d'hôtes « A Casa Alta »
- ▶ le Refuge de la Gare

A noter l'existence d'une épicerie et d'un bar dans les locaux annexes de la gare. Une **aire de bivouac** jouxte également la voie ferrée.

La forêt compte par ailleurs deux **structures d'éducation à la forêt et à l'environnement** :

- ▶ *A Casa di a Natura* (La Maison de la Nature) : Gérée par le Parc Naturel Régional de Corse, cette structure a pour mission de sensibiliser le public (des scolaires principalement) à la forêt et à l'environnement. Des groupes y séjournent régulièrement à la semaine (hébergement et restauration), encadrés par trois agents du PNRC.
- ▶ *A Casetta di a Furesta* (La Maison de la Forêt) : Il s'agit d'une petite bâtisse en pierre accueillant une exposition permanente sur la forêt. Une petite exposition souterraine sur les chauves-souris a également été aménagée à proximité. Des visites guidées, encadrées par un animateur Nature de l'ONF, sont régulièrement organisées (boucle d'environ 2 km dite de « l'École de la Forêt »).

Même s'il ne s'agit pas d'une structure d'accueil proprement dite, la **maison forestière de Vizzavona**, située à proximité du hameau le long de la route nationale (parcelle 42), sert fréquemment de centre d'information pour le public.

On note enfin la présence de **plusieurs structures touristique d'accueil à proximité immédiate du périmètre** (située dans le Hameau de Foce pour la plupart) :

- ▶ l'hôtel du Monte d'Oro
- ▶ le restaurant « A Muntagnera »
- ▶ le restaurant « le Relais du Monte d'Oro »
- ▶ Un parcours Accrobranches : Corsica Nature

Une buvette située sur le GR20 en limite du périmètre (forêt communale de Bocognano, rive droite de l'Agnone) est à signaler. Son implantation est cependant illégale et l'édifice devrait théoriquement être détruit.

2.6.5. Équipements d'accueil

Ils sont listés au **3.3.8**.

2.6.6. Sécurité des personnes

Le pic de fréquentation coïncide avec la période à haut risque incendie : (juin-) juillet-août (-septembre). La **défense des personnes contre les incendies** est donc un enjeu non négligeable en forêt de Vizzavona. La PRMF prévoit des mesures adaptées dans ce sens, là où existe un fort enjeu, c'est-à-dire principalement en versant sud (Monte d'Oro) dans les peuplements sensibles (futaies de pin laricio avec sous-étage dense, riche en bruyère arborescente) (Voir détail des mesures prévues dans la PRMF au **1.9.4**).

La sécurité des personnes aux abords des sites et des axes fréquentés requiert une vigilance continue du gestionnaire. La gestion du risque aux abords des habitations est particulièrement problématique et nécessite une gestion urgente.

2.6.7. Enjeu d'accueil du public

L'accueil du public à Vizzavona est un enjeu de premier plan. Intrinsèquement lié au niveau de fréquentation, il est particulièrement fort dans le hameau, à ses abords (sentiers et routes forestières situés à proximité) et le long du GR20 (en particulier sur l'axe : Hameau ↔ Cascade des Anglais).

2.7. PAYSAGES

Voir **carte 10** : Accueil du public et paysage.

2.7.1. Types de paysage

Le paysage de la forêt territoriale de Vizzavona est caractéristique des montagnes corses. D'après la typologie des paysages corses (Desurmont, 2003 – voir SRA), différents types paysagers peuvent être distingués.

En versant sud, le Monte d'Oro (dont le sommet est extérieur à la forêt territoriale) domine largement le paysage. C'est un point d'appel visuel très marquant (notamment en vue dominée). Son attraction est d'autant plus forte lorsque le sommet est enneigé. C'est un paysage minéral et austère, comme inaccessible, qui domine. En limite haute du périmètre, là où la forêt atteint ses limites altitudinales, on trouve un paysage de type « face à face forêt-roche », marqué par une transition plus ou moins brutale entre le végétal et le minéral.

Sous cette limite, la forêt forme une mosaïque polychrome (pins, hêtre, rochers) caractéristique du type « minéral végétalisé », à texture « spongieuse ». Des talwegs plus ou moins parallèles entaillent le versant sud du Monte d'Oro,

généralisant des lignes de forces dans le paysage que viennent souligner les peuplements feuillus (généralement présents à l'ubac).

L'ensemble présente un aspect « rythmé » et très naturel, seulement troublé en certains endroits (en fonction de l'angle de vision) par les lignes de forces horizontales des routes forestières parcourant le massif.

En versant nord et dans le fond de vallée, la forêt forme un ensemble végétal continu où alternent masses vert sombre (pins) et masses plus claires (hêtre). Ce paysage de masse cède le pas à un paysage de trame dans les secteurs hauts du Fulminato (face à face Forêt-Roche). La Punta dell'Oriente, comme le Monte d'Oro, est un point d'appel visuel très fort pour un observateur situé dans le bas de vallée ou à mi-versant (position dominée). La crête nord est également une ligne de force majeure dans le paysage.

En paysage interne, la forêt est remarquable par la diversité de ses ambiances. Un randonneur parcourant la forêt voit ainsi alterner un vaste éventail d'ambiances forestières : futaie de hêtre, futaie mixte de pin et de hêtre, futaie pure de pin, avec ou sans étage de hêtre, hêtraie rabougrie en altitude ... L'alternance des types de peuplements (à la fois en structure et en composition) génère un rythme dans le paysage, très apprécié du public.

Le mélange du pin laricio et du hêtre est un élément paysager typique de la forêt de Vizzavona, visuellement très attractif. Il l'est d'autant plus que les arbres sont gros. Le hêtre rompt la monotonie des pins, apportant diversité et fraîcheur (recherchée par le public en été). Son couvert important accentue par ailleurs l'ambiance forestière (sentiment d'être au cœur de la forêt). La présence du hêtre (et d'autres essences feuillues) amplifie grandement la variabilité saisonnière du paysage interne et externe (évolution des feuillages d'une saison à l'autre). La neige, souvent présente en abondance durant l'hiver, est également source de variabilité.

Les rivières (surtout l'Agnone, le Vecchio et le Fulminato) sont un élément typique du paysage interne à Vizzavona. Elles ouvrent souvent de belles perspectives sur la forêt (notamment au niveau des passerelles) et apportent une fraîcheur appréciable en été, sans parler du rôle prépondérant qu'elles jouent dans le paysage sonore...

2.7.2. Valeur paysagère de la Forêt

La forêt, plébiscitée par le public pour son cadre naturel et la qualité de son paysage forestier, présente une valeur paysagère reconnue aux niveaux local et régional voire au-delà. Elle est par ailleurs souvent citée dans les guides touristiques pour la qualité de son cadre naturel.

La forêt revêt également une forte valeur sentimentale pour la population locale et les usagers, en particulier pour les habitants du Hameau et du Col de Vizzavona qui vivent en permanence à son contact.

2.7.3. Sensibilité paysagère

La notion de sensibilité paysagère est intimement liée à la fréquentation (pression visuelle).

2.7.3.1. En vision interne

Secteurs à forte sensibilité

Sont considérés comme présentant une forte sensibilité :

- ▶ Les abords de la RN 193
- ▶ Le hameau de Vizzavona et ses abords
- ▶ Les abords de la route départementale (boucle reliant le hameau à la RN 193)
- ▶ Les abords du GR 20

Compte tenu de la forte fréquentation, une zone tampon de forte sensibilité de 50 m est appliquée de part et d'autres des sites et des axes précités.

Il s'agit notamment de préserver l'ambiance forestière (permanence du couvert) dans ces zones de sensibilité.

Secteurs à sensibilité moyenne

Sont considérés comme présentant une sensibilité moyenne en vision interne :

- ▶ Les abords de la voie de chemin de fer
- ▶ Les abords des sentiers moyennement fréquentés (voir détail des niveaux de fréquentation au [3.3.8.3](#))

Une zone de sensibilité moyenne est définie sur une largeur de 30 m de part et d'autre de ces axes.

Secteurs à faible sensibilité

Les abords des sentiers connaissant une faible fréquentation (voir détail des niveaux de fréquentation au [3.3.8.3](#)) et le reste de la forêt sont considérés comme faiblement sensibles en vision interne.

2.7.3.2. En vision externe

En vision externe, la sensibilité paysagère est intimement liée à la fréquentation mais aussi à la distance de vue (paysage proche vs. paysage lointain). Ainsi, un paysage perçu depuis un point de vision très fréquenté présentera une sensibilité différente en fonction de la distance qui le sépare de l'observateur.

L'analyse de la sensibilité paysagère en vision externe résulte d'une étude des principaux points de vision privilégiés.

Secteurs à forte sensibilité

- ▶ Une grande partie du versant sud (Monte d'Oro), visible depuis le site de la gare dans le hameau de Vizzavona (forte fréquentation).
- ▶ Portion de forêt visible depuis Bocca Palmente, point « stratégique » du GR20 (belvédère), de forte fréquentation.

Secteurs à sensibilité moyenne

- ▶ Portions de forêt situées sur le versant sud (Monte d'Oro) et le versant sud (Punta dell'Oriente), observables en vision plus ou moins proche du Rocher de la Madonuccia (belvédère), de fréquentation moyenne.
- ▶ Partie sud de la forêt (parcelles 28, 29, 30, 33, 34), visible du fort ruiné de Vaux, situé en dehors du périmètre.

Secteurs à faible sensibilité

Le reste de la forêt est considéré comme faiblement sensible en vision externe.

Remarque : La forêt territoriale n'est pas perçue en vision externe depuis la Cascade des Anglais en raison de la situation topographique du site.

2.7.4. Points noirs paysagers

Aucun point noir paysager notable n'a été identifié.

Certaines coupes de régénération pratiquées lors du dernier aménagement ont cependant eu un impact négatif sur le paysage forestier, en particulier externe. C'est le cas du parquet de forme géométrique situé en parcelle 41 qui détonne dans le couvert forestier homogène observé depuis le versant sud ou encore de la lisière très abrupte du parquet de régénération ouvert dans la parcelle 30 et visible depuis le col.

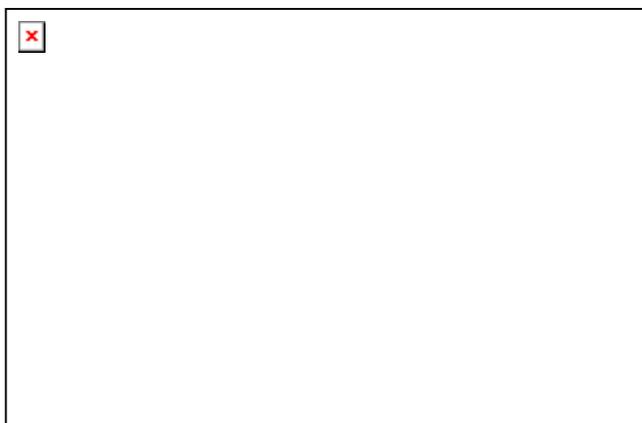
2.7.5. Enjeu paysager

L'enjeu paysager à Vizzavona est surtout lié au paysage interne, intrinsèquement lié à la fréquentation. Il est maximal aux abords des sites et des axes les plus fréquentés : hameau et ses abords, GR20.

2.8. RICHESSES CULTURELLES

On trouve à Vizzavona des vestiges anciens :

- ▶ **L'abri de Southwell** : Abri préhistorique découverte dans les années 1930, elle a fait l'objet de recherches qui l'ont rattachée à la période néolithique ancienne. On y accède rapidement depuis le hameau en empruntant le sentier dit de Southwell (qui recoupe le sentier reliant le hameau de Vizzavona au fortin de Pasciola).
- ▶ **La casette ruinée de Pascal Paoli en parcelle 25** (le long de la route forestière de Speloncello) : Ancienne bâtisse militaire édifée au 18^{ème} siècle, elle était destinée à assurer la sécurité des voyageurs lors de la traversée de la forêt.



*La casette ruinée Pascal Paoli,
recouverte de lierre*

- ▶ **La chapelle Notre Dame de la Forêt** : Bâtie en 1880, elle était à l'origine constituée en rondins avec un autel. Par la suite un fronton lui fut ajouté. En 1931, une nouvelle chapelle en pierre remplaça l'ancienne. Des cérémonies religieuses y sont célébrées à la demande des résidents. Tous les 16 juillet, la confrérie des "Dames de la Miséricorde d'Ajaccio" vient y fêter Notre Dame du Mont-Carmel. [source Wikipédia]

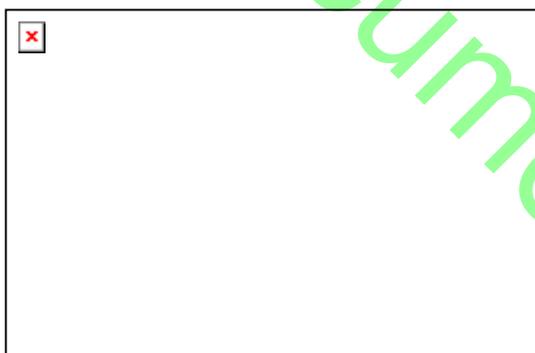
- ▶ **Les ruines du Grand Hôtel** : Construit en 1894 dans le hameau de Vizzavona, le Grand Hôtel est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé. Bien qu'interdit d'accès, il est fréquemment utilisé par les randonneurs comme lieu de campement.
- ▶ **L'abri de Sologna** : Des obsidiennes et des poteries cardiales y ont été trouvées.
- ▶ **Plusieurs vestiges associés au Chemin de Fer** : le « Puits IV », un ancien palan (système de poulies), d'anciens réservoirs (qui servaient à alimenter les locomotives à vapeur), un pont à bascule (« la pesée »)

On compte également **plusieurs bergeries ruinées** témoignant d'une activité pastorale intense par le passé :

- ▶ Bergerie de Cimoni (ancien refuge du Club Alpin Français)
- ▶ Bergerie de Puzzatelli
- ▶ Bergerie de Speloncello (très anciennes)
- ▶ Bergerie de l'Agnone
- ▶ Bergerie de Turcu
- ▶ Bergeries du Fulminato et de Casace Fulminato
- ▶ Bergeries d'Arsarella

Plusieurs fontaines sont également disséminées sur le territoire forestier :

- ▶ Fontaine d'Ajola
- ▶ Fontaine du Fulminato
- ▶ Fontaine de Sologna
- ▶ Fontaine de Palmente
- ▶ Fontaine de la Femme Perdue
- ▶ Fontaine de la Maison Forestière
- ▶ Fontaine Noire



Fontaine de Palmente, sur le GR20

On peut enfin noter la présence à proximité du périmètre de deux éléments culturels remarquables :

- ▶ Le **Fort de Vaux**, au col de Vizzavona : Construit en 1772 pour contrôler le passage entre le nord et le sud de l'île, Les ruines du fort dominent encore majestueusement le col de Vizzavona (1 163 m). Les ruines du Fort de Vizzavona ou fort De Vaux, propriétés de l'État, sont inscrites Monuments historiques par arrêté du 4 août 1992. [source Wikipédia]
- ▶ Les **Mains d'Or**, œuvre produite en 1999 par un sculpteur italien, Claudio Parmiggiani. Elle matérialise l'empreinte de ses mains, « *ouvertes et tournées vers le ciel, montées et fondues dans le fer et dans l'or, enchâssées dans le rocher et secrètes dans la montagne* » (C. Parmiggiani, Ferro Mercurio Oro, 1999). Réalisée en hommage au Monte d'Oro, elle se trouve sur une dalle granitique, non loin des bergeries de Puzzatelli, à l'écart du sentier du Monte d'Oro.

2.9. SUJETIONS DIVERSES

- ▶ **La ligne à haute tension** (zone d'emprise : ligne + 5 pylônes)
- ▶ **La ligne moyenne tension** (en cours d'enfouissement, ancienne zone d'emprise amenée à disparaître)
- ▶ **La ligne téléphonique** (contrainte lors de l'exploitation)
- ▶ **La voie ferrée** (Chemin de Fer de la Corse)
- ▶ **La route nationale (RN 193)**
- ▶ **La route départementale (RD 523)**

Voir le détail des équipements au **3.3**.

A noter qu'un projet de déviation de la route nationale est actuellement à l'étude (service des routes de la CTC). Il s'agirait de faire passer la route en ligne droite juste au-dessus de la maison forestière pour couper le virage en épingle à cheveu qui la contourne actuellement en contrebas.

2.10. AUTRES STATUTS ET REGLEMENTS SE SUPERPOSANT AU REGIME FORESTIER

Voir la carte des inventaires et des protections réglementaires : [carte 2](#).

Statut	Libellé ou code	Emprise (SIG)
ZSC	Monte d'Oro – Vizzavona [FR 9400579]	337 ha
Réserve de Chasse et de Faune Sauvage	RCFS de Foce-Vizzavona ²⁶	38 ha
Réserve Temporaire de Pêche	RTP de Puzatelli ²⁷ (ruisseau du Speloncello)	3 km
PNR	Parc Naturel Régional de Corse	1617 ha
Captages AEP ²⁸	Captage de l'Omeninu (PPI, PPR, PPE) Captage du Vecchiu (PPI, PPR, PPE) Forage 29Q - commune de Vivario (PPI, PPR) Forage 30Q - commune de Vivario (PPI, PPR) Fontaine d'Ajola (PPI, PPR)	149 ha (PPI, PPR)

Document ONF

²⁶ Arrêté préfectoral (n° 92-1250 e) du 13 août 1992 – Surface : 82 ha 04 a 20 ca - Gestionnaire : Fédération des chasseurs de Corse-du-Sud [source : OEC, www.oec.fr consulté le 22/02/2012]

²⁷ Arrêté n° 07.11 CE du Conseil Exécutif en date du 18 janvier 2007 (mise en réserve pour une durée de 5 années consécutives) [source : OEC, www.oec.fr consulté le 22/02/2012]

²⁸ Alimentation en Eau Potable ; PPI : périmètre de protection immédiat, PPR : périmètre de protection rapproché, PPE : périmètre de protection éloigné

3. GESTION PASSEE

3.1. TRAITEMENTS SYLVICOLES

3.1.1. Traitements antérieurs au dernier Aménagement forestier

D'après les archives ayant pu être recueillies, la Forêt de Vizzavona a été aménagée pour la toute première fois en 1858. Elle faisait alors l'objet d'une série unique traitée en futaie régulière. A partir de 1868, et pendant plus de 100 ans, elle a été traitée en futaie jardinée. A partir de 1980, elle a été de nouveau traitée, mais partiellement cette fois, en futaie régulière.

Période	Date d'approbation de l'Aménagement (et éventuellement nature de l'acte)	Séries et surface concernée	Traitement
1858-1868	Décret 26 juin 1859	Série unique : 1526 ha	Futaie régulière
1868-1880	25 août 1868	Série unique : 1526 ha	Futaie jardinée
1880-1964	23 octobre 1880	Série unique : 1526 ha	Futaie jardinée
1966-1980	Arrêté du 22 mai 1967	Série 1 : 628 ha Série 2 : 145 ha Série 3 : 296 ha Série 4 : 458 ha	Futaie jardinée Accueil du public Protection Hors cadre
1980-1997	Arrêté du 21 mai 1980	Série 1 : 733 ha Série 2 : 345 ha Série 3 : 38 ha Série 4 : 409 ha	Futaie régulière Futaie irrégulière Futaie irrégulière Hors cadre

3.1.2. Dernier Aménagement forestier

3.1.2.1. Caractéristiques sommaires du dernier Aménagement forestier

Le dernier aménagement forestier comportait 7 séries, dont le détail figure ci-dessous.

Série	Objectif	Traitement Méthode	Surface (ha) ^{***}	Sr ²⁹ (ha)	Parquets à régénérer	Prévision de récolte (en m ³ /an)			
						Régé.	Amél.	Autres	Total
1	Production de Pin laricio	Futaie régulière par parquets	490 (450)	45	10A, 14A, 16A, 18A, 20A, 41A, 48A, 53A, 54A	737	1223 (726*)	0	1960 (1463*)
2	Production de Pin laricio (série dite « des gros lots »)	Futaie régulière par parquets	61 (59)	0	Aucune coupe de régénération prévue	0	152	0	152
3	Protection - Production de Pin laricio	Futaie irrégulière (par bouquets et parquets)	186 (128)	11	Pin laricio : 3I, 4II, 5III Sapin pectiné : 6IV, 50V, 57VI, 58VII	209 (183*)	300	0	509 (483*)
4	Production de feuillus et résineux (mélange)	Futaie irrégulière (par bouquets et parquets)	87 (87)	13	Bouquets : 7A, 28 A, 29 A, 30 A, 31 A, 32 A, 32B, 32C, 32D	303 (52*)	84	0	387 (136*)
5	Accueil du public	Futaie irrégulière (par bouquets)	53 (44)	9	Bouquets : 23A et 24A (sapin, hêtre) 24B (Pin laricio)	101	0	0	101
6	Protection physique et paysagère & production de Hêtre	Futaie irrégulière (par bouquets et parquets)	338	20**	Non mentionné	0	0	0	0
7	Série écologique d'intérêt général	Pas de traitement	418	0	Néant	0	0	0	0
TOTAL			1633 (768)	98		1350 (972*)	1759 (1262*)	0	3109 (2234*)

* volume « vendable » (→ coupes ayant les plus fortes chances d'être vendues)

** régénération par plantation de Sapin pectiné

*** surface totale de la série + surface fonctionnelle de la série (en gras entre parenthèses)

3.1.2.2. Application de l'aménagement

La période stricte d'application de l'aménagement était de 15 ans (1998 à 2012).

Les volumes effectivement récoltés et les recettes générées par les ventes de bois sont tirés du sommier de la forêt.

Rappel : La forêt territoriale a été transférée de l'État à la CTC au cours de la période d'application du dernier aménagement forestier (arrêté de 2007).

²⁹ Sr : Surface à régénérer

Tableau des volumes récoltés par essence et par type de coupe sur la période 1998-2012

VR = Volume (effectivement) Récolté ; VPR = Volume Présumé Réalisable ; d = Durée d'application du dernier aménagement ; VR/d = Volume récolté sur la durée du dernier aménagement ; VR/an = Volume annuel moyen récolté ; PL : Pin laricio, PM : Pin maritime, SP : Sapin pectiné ; HE : Hêtre ; DIV : essences diverses

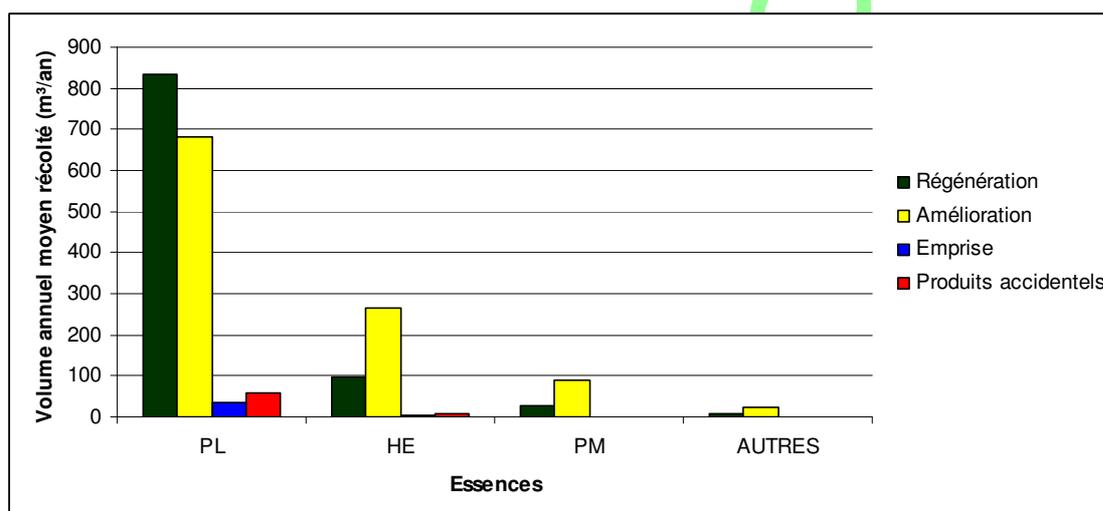
Essence	VOLUMES RÉCOLTÉS (en m ³ commerciaux)									
	RÉGÉNÉRATION		AMÉLIORATION		COUPES D'EMPRISE		PRODUITS ACCIDENTELS		TOTAL	
	VR/d	VR/an	VR/d	VR/an	VR/d	VR/an	VR/d	VR/an	VR/d	VR/an
PL	12 529	835	10 215	681	534	36	852	57	24 130	1 609
PM	407	27	1 322	88	0	0	2	0	1 731	115
SP	0	0	8	1	0	0	0	0	8	1
HE	1 434	96	3 986	266	69	5	121	8	5 611	374
DIV	102	7	348	23	0	0	4	0	454	30
TOTAL	14 472	965	15 879	1 059	603	40	980	65	31 934	2 129

Le volume total récolté sur la période 1998-2012 est d'environ **32 000 m³**, soit un volume annuel moyen avoisinant **2 100 m³**. Il est inférieur d'un peu plus de 30 % au volume présumé réalisable (environ 3100 m³).

Cet écart provient en partie du fait que certaines coupes n'ont pas été réalisées (coupes non desservies et coupes martelées non vendues), et en partie aux écarts entre volumes présumés réalisables et volumes effectivement réalisés.

Avec 24 000 m³ de bois récoltés, **le pin laricio représente une très grande part (76 %) du volume total produit sur la période**, loin devant le hêtre (17 % du volume total) et les autres essences (< 10 % du volume total). Pour le laricio, les volumes issus des coupes de régénération sont sensiblement supérieurs à ceux provenant des coupes d'amélioration. Les produits issus des coupes d'emprise et les produits accidentels (coupes sanitaires, récoltes des chablis) représentent de faibles volumes.

Les volumes récoltés dans le hêtre sont issus en grande partie des coupes d'amélioration (71 % du volume total). Le constat est le même pour le pin maritime et les autres essences.

Graphique des volumes annuels moyens récoltés par essence et type de coupe sur la période 1998-2012

Détail par série des volumes totaux et des volumes moyens annuels récoltés sur la période 1998-2012

VR = Volume (effectivement) Récolté ; VPR = Volume Présumé Réalisable ; d = Durée d'application du dernier aménagement ; VR/d = Volume récolté sur la durée du dernier aménagement ; VR/an = Volume annuel moyen récolté ; VPR/an = Volume présumé réalisable (donné par le dernier aménagement) ; % VPR/VR = Pourcentage du volume présumé réalisable effectivement réalisé

Série	Surf. tot. (ha)	Surf. prod. (ha)	VOLUMES RÉCOLTÉS (en m ³ commerciaux)															
			RÉGÉNÉRATION				AMÉLIORATION				EMPRISE				PRODUITS ACCIDENTELS		TOTAL	
			VR/d	VR/an	VPR/an	% VPR/VR	VR/d	VR/an	VPR/an	% VPR/VR	VR/d	VR/an	VPR/an	% VPR/VR	VR/d	VR/an	VR/d	VR/an
1	490	450	11 235	749	737	102%	9 020	601	1 223	49%	11	1	0	/	528	35	20 794	1 386
2	61	59	0	0	0	/	2 130	142	152	93%	0	0	0	/	56	4	2 186	146
3	186	128	294	20	209	9%	696	46	300	15%	0	0	0	/	47	3	1 037	69
4	87	87	1 753	117	303	39%	1 490	99	118	12%	0	0	0	/	100	7	3 343	223
5	53	44	1 190	79	101	79%	2 158	144	0	/	22	1	0	/	62	4	3 432	229
6	338	0	0	0	0	/	0	0	0	/	0	0	0	/	0	0	0	0
7	418	0	0	0	0	/	0	0	0	/	0	0	0	/	0	0	0	0
D	/	/	0	0	0	/	385	26	0	/	570	38	0	/	186	12	1 141	76
TOTAL	1 633	768	14 472	965	1 350	/	15 879	1 059	1759	/	603	40	0	/	980	65	31 934	2 129

La série « D » correspond à des coupes menées sur plusieurs parcelles appartenant à différentes séries (les volumes par série n'ont pu être distingués).

Recettes totales des coupes de bois par série

Série	Recettes coupes (en € actualisés 2011)	
	1998-2012	/ an
1	926 266	61 751
2	46 325	3 088
3	53 008	3 534
4	49 229	3 282
5	146 278	9 752
6	0	0
7	0	0
D	6 536	436
TOTAL	1 227 643 €	81 843 €

La série « D » correspond à des coupes menées sur plusieurs parcelles appartenant à différentes séries (les volumes par série n'ont pu être distingués).

Volumes récoltés, recettes et prix unitaire par type de produits (toutes essences confondues)

	Volume récolté (m ³)	% du volume total	Recettes (€)	% des recettes totales	Prix unitaire moyen (€/m ³)
Régénération	14 472	45%	782 280	64%	54
Amélioration	15 879	50%	428 433	35%	27
Autres	603	2%	2 881	0%	5
Produits accidentels	980	3%	14 049	1%	14
TOTAL	31 934	100%	1 227 643	100%	38

Les coupes de régénération représentent près des 2 tiers des recettes tirées des coupes de bois.

Les produits issus des coupes de régénération se sont vendus 2 fois plus chers que ceux provenant des coupes d'amélioration (calibre et qualité des produits inférieurs).

3.1.2.3. Bilan des recettes

	Recettes totales sur 15 ans (€)	Recettes annuelles moyennes (€)	%
Coupes	1 227 643	81 843	80.8%
Menus produits	9 308	621	0.6%
Bois délivrés	13 947	930	0.9%
Concessions	263 195	17 546	17.3%
Chasse	2 561	171	0.2%
Autres	2 233	149	0.1%
TOTAL	1 518 887	101 259	100%

Les revenus tirés des coupes de bois représentent la majeure partie des recettes totales (plus de 80 %). Les redevances annuelles liées aux concessions constituent également une part non négligeable des revenus. La chasse n'a généré que de très faibles recettes au cours de l'aménagement passé.

3.1.2.4. Bilan des dépenses

Les dépenses annuelles prévisionnelles qui figuraient dans l'ancien aménagement sont ici fournies à titre indicatif. Les dépenses effectives engagées pendant la durée de l'aménagement n'intègrent pas le montant des subventions ayant pu être perçues.

Poste de dépense	Dépenses annuelles prévisionnelles (€ HT)	Dépenses annuelles effectives (€ HT)	Dépenses totales effectives (€ HT)	%
Maintenance	3 000	8 451	126 763	5%
Régénération	48 816	31 889	478 333	18%
Amélioration	125 436	23 623	354 344	14%
Routes	67 900	54 815	822 225	32%
DFCI	61 000	14 272	214 084	8%
Habitats et espèces	0	2 229	33 442	1%
Accueil du public	40 967	27 572	413 577	16%
Frais de garderie*	0	10 126	151 889	6%
Autres	0	229	3 434	0%
TOTAL	347 119	173 206	2 598 089	100%

*Base de calcul : 10 % du montant des recettes issues des coupes de bois

Les dépenses engagées pour les **travaux sylvicoles** (régénération et amélioration des peuplements) et les **infrastructures routières** ont été les plus importantes ; elles représentent chacune 32 % des dépenses totales. Des dépenses importantes ont également été engagées pour l'**accueil du public** (16 % du montant global).

3.1.2.5. Bilan financier

La liste des subventions perçues par le propriétaire au cours de la période n'ayant pu être établie, il n'est pas possible de présenter un bilan financier réaliste.

3.2. TRAITEMENT DES AUTRES ELEMENTS DU MILIEU NATUREL

Les actions suivantes ont été réalisées au cours du dernier aménagement :

- ▶ **Suivi floristique de la tourbière de pente de Puzatelli** (parcelle 1).
- ▶ **Création d'un sentier d'information sur le projet Life Pin laricio** (parcelle 13).
- ▶ **Plantation de plus de 3000 plants de sapin pectiné** (à une soixantaine d'endroits différents) dans la vallée du Fulminato. Conduite en 2007-2008, cette action avait pour vocation de restaurer l'habitat hêtraie-sapinière afin de favoriser le biotope de *Buxbaumia viridis* (espèce prioritaire). Les travaux ont consisté à créer des puits de lumière dans la hêtraie pour y implanter de jeunes plants de sapin. La reprise des plants est globalement bonne.
- ▶ **Plantation de 70 plants d'If** dans les peuplement de pin laricio des parcelles 12, 13 et 19 (action menée en 2011 dans le cadre de la conservation des habitats à Pin laricio prévue dans le DOCOB de la ZSC Monte d'Oro - Vizzavona).

3.3. ÉTAT DES LIMITES ET DES EQUIPEMENTS

3.3.1.1. Matérialisation des limites périmétrales

Voir **annexe 3** : État des limites périmétrales.

Désignation	Longueur (m)
Limites matérialisées ou bornées	9 830
Limites naturelles ou assimilées	7 210
Tronçon restant à matérialiser (facile)	0
Tronçon restant à matérialiser (difficile)	3 220
TOTAL	20 250

3.3.2. Équipements de desserte

Voir la carte des équipements : **carte 11**.

	Réseau du domaine public (km)	Réseau du domaine privé (km)	Longueur totale (km)
Routes revêtues	5.2	0	5.2
Routes empierrées	0	23.1	23.1
Routes en terrain naturel accessibles aux grumiers	0	3.6	3.6
Tires de débardage	0	34	34
TOTAL	5.2	60.7	65.9

Longueur totale des routes : **31.9** km
soit : **2** km / 100 ha

Routes revêtues du domaine public

- ▶ **Route nationale** (RN 193): Elle traverse la forêt entre le passage à niveau d'Omenino et le hameau de Foce sur une longueur d'environ 4 km.
- ▶ **Route départementale** (RD 523) : Elle relie le Hameau de Vizzavona à la route nationale en formant une boucle d'environ 1 km.

Routes forestières (RF)

La forêt en compte 9 : 3 sur le versant nord, 6 sur le versant sud.

Versant nord

- ▶ RF d'Omenino
- ▶ RF de Pistori
- ▶ RF de Nardone

Versant sud

- ▶ RF de la Gare
- ▶ RF de Puzzatelli 1
- ▶ RF de Puzzatelli 2
- ▶ RF de Speloncello
- ▶ RF d'Aghola 1
- ▶ RF d'Aghjola 2

Chemins d'exploitation (CE)

La forêt en compte trois pour un linéaire de 3.6 km.

- ▶ CE de Vietale
- ▶ CE de l'Agnone
- ▶ CE de Fulminato
- ▶ CE de Ghilaretta

Tires de débardage

La forêt est desservie par un réseau dense de tires de débardage empruntables uniquement par les tracteurs. Le linéaire total avoisine 34 km.

3.3.3. Équipements cynégétiques

On ne recense aucun équipement cynégétique dans l'enceinte du périmètre.

3.3.4. Équipements piscicoles

On ne recense aucun équipement piscicole dans l'enceinte du périmètre.

3.3.5. Équipements pastoraux

On ne recense aucun équipement pastoral dans l'enceinte du périmètre.

3.3.6. Équipements de protection contre les risques naturels

On ne recense aucun équipement de protection contre les risques naturels.

3.3.7. Équipements de protection contre les risques d'incendie

On recense les équipements suivants :

- ▶ Routes forestières
 - > RF de Nardone
 - > RF de Speloncello
 - > RF d'Ajola 1
 - > RF de Puzzatelli 1
 - > RF de la Gare
 - > RF d'Omenino
- ▶ Points d'eau
 - > Bassin HBE de Puzzatelli (100 m³)
 - > Bassin HBE de Sologna (100 m³)
 - > Bassin d'Omenino (30 m³)
- ▶ Ouvrages DFCI
 - > ZA d'Ajola
 - > LAFT de Pasciola
- ▶ Dispositifs DFCI
 - > DZ d'Ajola

3.3.8. Équipements d'accueil du public

Voir [carte 10](#) : Paysage et Accueil du public.

3.3.8.1. Aires de pique-nique

Trois **aires de pique-nique** sont présentes dans la forêt :

- ▶ le « Camping des Américains » (plusieurs tables-bancs)
- ▶ la Fontaine du Fulminato (plusieurs tables-bancs construites avec du bois de pin laricio)
- ▶ la Fontaine Noire (1 table-banc)

3.3.8.2. Aires de stationnement

Plusieurs **aires de stationnements** (ou assimilées) sont à recenser :

- ▶ Devant la gare de Vizzavona
- ▶ À l'entrée nord de forêt, le long de la route nationale (parcelle 51) ; il s'agit en fait d'une aire de dépôt.
- ▶ A côté de la Fontaine du Fulminato, le long de la route nationale
- ▶ Entre la Fontaine du Fulminato et le hameau de Vizzavona, le long de la route nationale
- ▶ A côté de la chapelle Notre Dame de la Forêt, le long de la route départementale

3.3.8.3. Sentiers

De nombreux sentiers, dont le GR20, parcourent la forêt. Ils sont tous listés dans le tableau ci-dessous (par ordre décroissant de longueur), avec leur niveau de fréquentation (estimé).

Les désignations ci-dessous déterminent des tronçons uniques mais ne correspondent pas forcément à la dénomination des itinéraires proposés sur le terrain (nombreux recoupements entre sentiers).

	Désignation	Itinéraire	Longueur en km*	Fréquentation
1	GR 20	Cascade des Anglais ↔ Bocca Palmente (AR)	9	Forte
2	Sentier de la Femme Perdue	Hameau ↔ Sentier de la Madonuccia (AR)	4	Moyenne
3	Sentier de la Madonuccia	Col de Vizzavona ↔ Rocher de Madonuccia (boucle)	3.7	Moyenne
4	Sentier des crêtes	Punta dell'Oriente ↔ Bocca Palmente (AR)	3.6	Faible
5	Sentier du Monte d'Oro	Hameau ↔ Monte d'Oro ↔ GR20 (boucle)	2.9	Moyenne
6	Sentier de Southwell	Hameau ↔ Abri de Southwell (AR) Il recoupe le sentier de Pasciola qui relie le hameau de Foce aux ruines de Pasciola.	2.2	Moyenne
7	Sentier de la Punta dell'Oriente	Rocher de Madonuccia ↔ Punta dell'Oriente (AR)	2	Faible
8	Sentier de la Madonuccia (variante)	Fontaine du Fulminato ↔ Sentier de la Madonuccia (AR)	2	Moyenne
9	Sentier de la Femme Perdue (variante)	Sentier de Bocca Palmente ↔ Sentier de la Madonuccia (AR)	1.5	Faible
10	Sentier de Bocca Palmente	Sentier de la Femme Perdue ↔ GR20 (AR)	1.4	Moyenne
11	Sentier de Bois Brûlé	GR20 ↔ Sentier de Bocca Palmente	1.3	Faible
12	Chemin de ronde d'Ajola	Sentier du Monte d'Oro ↔ Route forestière d'Ajola (AR)	0.8	Faible
13	Sentier Life Pin laricio	GR20 ↔ GR 20 (parcelle 13) (AR)	0.4	Moyenne
14	Sentier de la Chapelle	Chapelle ↔ route nationale (virage sous la maison forestière) (AR)	0.2	Faible
TOTAL			35	

* Uniquement les portions de sentier incluses dans le périmètre.

Le sentier des crêtes, entre la droite dell'Oriente et Bocca Palmente, est depuis quelques années emprunté tous les ans à l'occasion de la Course de l'Oriente (trail de 20 km organisé par la commune de Ghisoni).

Les sentiers sont occasionnellement fréquentés par des cavaliers (surtout entre le Col de Vizzavona et Bocca Palmente) et des VTTistes, bien qu'il n'existe pas d'aménagements spécifiques pour ces deux types d'activités.

Les visites guidées organisées par l'ONF et la Casa di a Natura se font généralement autour du Hameau (sentiers et routes forestières).

Le sentier d'information mis en place dans le cadre du projet Life Pin Laricio à proximité du GR20 a pour vocation principale de présenter les habitats à Pin laricio et le patrimoine forestier corse. Des panneaux ont été disposés à cet effet. A noter que d'autres panneaux de ce type ont été installés dans le secteur du Fulminato (en lien avec les plantations de sapin pectiné réalisées pour reconstituer la hêtraie-sapinière).

Le PNRC assure l'entretien et la mise en sécurité du GR20. Ces actions sont à la charge du propriétaire sur les autres sentiers.

3.3.8.4. Expositions et point info

La maison de la forêt (A Casetta di a Furesta) héberge une exposition permanente sur les forêts corses. Une exposition temporaire souterraine sur les chiroptères se trouve juste à côté.

Un chalet « Point info » appartenant à la Communauté de communes est présent sur le parking de la Gare de Vizzavona.

3.3.9. Équipements divers

3.3.9.1. Voie ferrée

La ligne Bastia-Ajaccio du chemin de fer traverse la forêt du nord au sud sur une longueur de 3 km, en empruntant deux tunnels :

- > en parcelle 20, sous le virage de la route nationale
- > entre la gare du hameau et la limite sud du périmètre (tunnel de Vizzavona d'une longueur totale de près de 4 km)

3.3.9.2. Réseau électrique

Une **ligne électrique haute tension** traverse la forêt du Nord au Sud sur près de 4 km. Cinq grands pylônes sont présents le long de cette ligne. La zone d'emprise située sous le passage des câbles, d'une dizaine de mètres de largeur, fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien visant à empêcher le développement des arbres. La base des pylônes fait également l'objet d'une emprise.

Une **ligne moyenne tension** relie le hameau de Foce au hameau de Tattone en passant par le hameau de Vizzavona. Elle est en cours d'enfouissement (disparition de la zone d'emprise qui existait jusqu'à présent). Elle n'est pas reportée sur la carte des équipements

3.3.9.3. Réseau téléphonique

Une **ligne téléphonique** parcourt la forêt entre le hameau de Foce et le B&B (Casa Alta), en passant par le hameau de Vizzavona. Même si cette ligne ne fait pas l'objet d'une zone d'emprise, sa présence impose des mesures particulières lors des exploitations.

3.3.9.4. Station d'épuration

Une station d'épuration à macrophytes (emprise : 1800 m²) est présente à l'aval du hameau de Vizzavona, en parcelle 20. Elle se déverse dans le Vecchio. Sa gestion est assurée par la Communauté de communes du Centre Corse.

3.3.10. Équipements destinés à l'observation ou à la recherche (en sylviculture)

Deux **martelloscopes / qualitoscopes** sont présents dans l'enceinte du périmètre forestier : le premier en parcelle 41, le second dans les parcelles 18-19.

4. SYNTHÈSES : OBJECTIFS, ZONAGES, PRINCIPAUX CHOIX

Durée d'application de l'Aménagement : 20 ans (2014 à 2033)

Préambule sur le Régime Forestier

Le Régime Forestier est un cadre réglementaire commun aux forêts des collectivités et de l'Etat qui garantit la gestion durable des forêts publiques. Il intègre les dimensions économiques, écologiques et sociales permettant ainsi la conservation du patrimoine, sa mise en valeur et son exploitation.

L'Aménagement forestier est l'un des outils garantissant cette gestion durable. Les objectifs de gestion qui y sont consignés garantissent le renouvellement des ressources en bois, des autres produits et services fournis par la Forêt (protection des sols, environnement, accueil du public...) ainsi que la transmission de ces ressources aux générations futures.

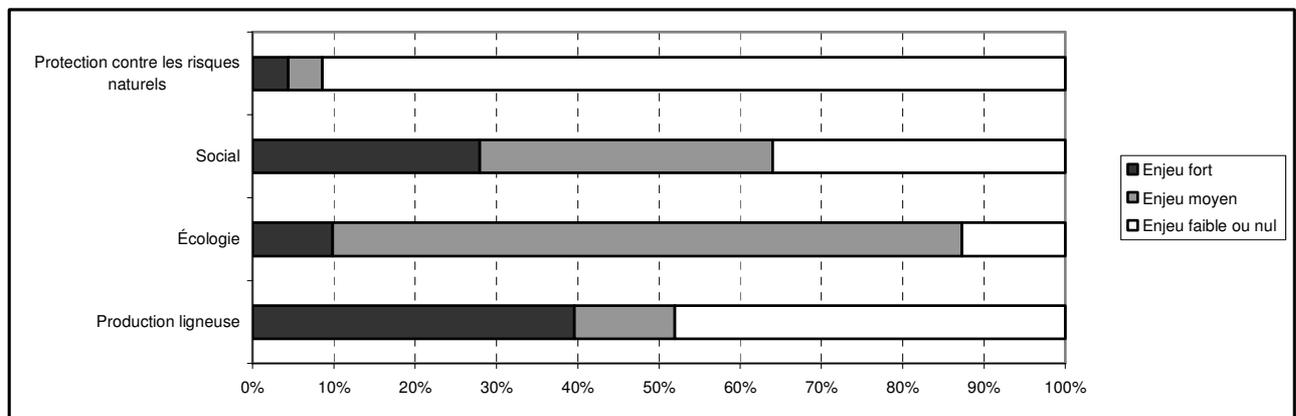
4.1. EXPOSE CONCIS DES PROBLEMES POSES ET DES SOLUTIONS RETENUES

4.1.1. Cadre national et régional

Dans un cadre de gestion durable et multifonctionnelle, l'Aménagement est établi en fonction des spécificités propres au massif. Ses spécificités sont évaluées par les enjeux présents et leur niveau d'importance. Pour la Forêt territoriale de Vizzavona, les enjeux sont les suivants (données issues de la macroanalyse, conformément aux Orientations Nationales d'Aménagement et de Gestion) :

Voir la carte des enjeux : [cartes 13-1 et 13-2](#).

Fonctions principales	Surface concernée (ha)				Commentaires
	Enjeu nul	Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	
Production ligneuse	395 24 %	382 24 %	200 12 %	640 40 %	Niveau d'enjeu apprécié à l'échelle de la parcelle.
Écologie		206 13 %	1252 77 %	159 10 %	159 ha en enjeu fort correspondant aux habitats prioritaires inclus dans le site N2000
Social		582 36 %	583 36 %	452 28 %	cf. tableau détaillé ci-dessous
Protection contre les risques naturels	0 0 %	1478 91 %	68 4 %	71 4 %	cf. tableau détaillé ci-dessous



Fonction de protection contre les risques naturels	Surface concernée (ha)				Commentaires
	Enjeu nul	Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	
Protection contre les risques naturels physiques	90	1527	0	0	90 ha sans enjeu de protection correspondant aux zones urbanisées et aux formations rocheuses
	6 %	94 %	0 %	0 %	
Protection contre le risque incendie	687	792	68	71	Enjeu fort : coupure active et zones débroussaillées (débroussaillage légal à 50 m des habitations et bandes débroussaillées le long de certains tronçons de routes) ; Enjeu moyen : zone en autoprotection, débroussaillage étendu à 100 m des habitations
	42 %	49 %	4 %	4 %	
TOTAL	0	1478	68	71	
	0 %	91 %	4 %	4 %	

Fonction sociale	Surface concernée (ha)				Commentaires
	Enjeu nul	Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	
Paysage		648	516	452	
		40 %	32 %	28 %	
Accueil		1389	84	144	
		86 %	5 %	9 %	
Eau potable		1468	148	1	1 ha en enjeu fort correspondant aux périmètres de protection immédiats des captages
		91 %	9 %	0 %	
Pastoralisme	1417	25	175	0	Enjeu moyen sur les secteurs asylvatiques de la Punta dell'Oriente
	88 %	2 %	11 %	0 %	
Chasse	404	1213	0	0	
	25 %	75 %	0	0	
TOTAL	0	582	583	452	
	0 %	36 %	36 %	28 %	

4.1.2. Problématique et solutions retenues

RICHESSSES ET POTENTIALITES	
EXPLOITABILITE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les secteurs à enjeu moyen et fort de production sont couverts en grande partie par un réseau de desserte dense et de qualité. La zone actuellement accessible au tracteur représente une superficie de 613 ha soit 38 % du territoire forestier. ▶ Quelques secteurs hauts présentant un enjeu globalement faible de production ne sont actuellement pas accessibles.
STATIONS FORESTIERES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 50 % de la forêt présente un enjeu moyen à fort de production. ▶ Dans la zone facilement exploitable (accessible par tracteur), les stations favorables à une production soutenue de bois d'œuvre prédominent largement (> 90 % de la surface exploitable). <p>Les stations les plus fraîches de l'étage montagnard sont particulièrement favorables à la production de hêtre et de sapin pectiné.</p>
PEUPELEMENTS FORESTIERS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les peuplements irréguliers par bouquets (180 ha), régularisés BM/GB (120 ha) et régularisés PB/BM (100 ha) sont les principaux types rencontrés dans la zone exploitable. ▶ Le pin laricio et le hêtre prédominent largement dans la zone exploitable. La régénération de hêtre est abondante et bienvenante sur les stations fraîches à l'étage montagnard. ▶ Surface terrière moyenne avoisinant 30 m²/ha dans les secteurs exploitables, (460 m³/ha). Le laricio représente plus de 70% du capital sur pied avec 20 % des GB/TGB de pin laricio de qualité A/B. ▶ Présence de peuplements de pin laricio et de hêtre classés pour les ressources génétiques.
DESSERTE ET ACCESSIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Forêt traversée par la route nationale et très bien desservie par un réseau dense de pistes et chemins en bon état.
ATTRAIT PAYSAGER	La forêt de Vizzavona est une des forêts réputée de Corse, tant pour sa composante paysagère externe (Monte d'Oro et Punta dell'Oriente, col) que pour le très fort attrait paysager interne (GR20, maison du PNRC, gare et hameau de Vizzavona, cascade des anglais, sentiers de promenades...etc.)
POPULATIONS ANIMALES (CHASSE, PECHE)	Populations normales de sangliers et gibiers à plume pour la Corse. Densité normale de truites.
ESPECES ET HABITATS REMARQUABLES	Présence d'espèces végétales et animales remarquables. Sittelle corse, autour des Palombes, 17 espèces de chiroptères dont certaines inféodées au milieu forestier. Présence d'habitats remarquables recouvrant une part importante du territoire forestier (5 habitats prioritaires, 6 habitats communautaires)
VESTIGES CULTURELS & PATRIMOINE BATI	Vestiges : site remarquable du néolithique de l'abri de Southwell ; Présence de cassettes (XVIII) ; Plusieurs bergeries ruinées ; Patrimoine bâti : Chapelle Notre Dame de la Forêt ; Ruines du Grand Hôtel (et sa génératrice)

BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	
SOURCE DE REVENUS	<p>La production ligneuse est la principale source de revenus (1,25 M€ soit un peu plus de 100 K€ par an sur la dernière période d'aménagement).</p> <p>Les concessions génèrent un revenu non négligeable (environ 22 K€ par an sur la dernière période d'aménagement).</p> <p>Les revenus tirés de la chasse sont très faibles (environ 200 € par an).</p>
PRATIQUES TRADITIONNELLES (CHASSE, PECHE, CUEILLETTE)	Exercice banal de la chasse (sanglier et pigeon ramier) et de la pêche (truite fario). Réserve de chasse de Foc di Vizzavona et réserve de pêche de Puzzatelli.
FILIERES ECONOMIQUES (BOIS, TOURISME, ELEVAGE)	<p>La production de bois d'œuvre (pin laricio) est la principale filière économique, loin devant la production de bois d'industrie (bois énergie notamment) et de bois de chauffage (hêtre).</p> <p>La forêt est également le siège d'activités touristiques (hébergement/restauration) et d'éducation à l'environnement.</p>

BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	
	L'élevage est une activité pratiquée sur les secteurs asylvatiques de la Punta dell'Oriente. Il ne génère actuellement aucun revenu.
PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (BIODIVERSITE)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Site Natura 2000 (ZSC) du <i>Monte d'Oro – Vizzavona</i> ▶ Continuité des peuplements et des habitats avec les massifs limitrophes (Bocognano, Vivario, Ghisoni) ▶ Réserve de pêche de Puzatelli (Truite de corse) ▶ Nombreuses espèces protégées recensées (Chiroptères, amphibiens, Rosalie...etc.)
PRESERVATION DES RESSOURCES (EAU, AIR)	Le massif de Vizzavona alimente la commune de Vivario en eau potable : Enjeu de protection de la ressource en eau potable lié à la présence de plusieurs captages (et tout ou partie de leurs périmètres de protection) à l'intérieur du périmètre forestier
FONCTION RECREATIVE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Forêt très prisée pour la promenade et la randonnée pédestre (activités principales) ; l'équitation, le VTT et la baignade sont également pratiqués (activités secondaires). ▶ Gare, hameau et Maison du PNRC ▶ Fonction récréative particulièrement marquée : dans le hameau le long des sentiers (GR20 notamment) sur les aires d'accueil (pique-nique) : Camping des Américains, Fontaine noire, Fontaine du Fulminato
PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	Rôle commun

CONTRAINTES	
RISQUE INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrainte forte dans la partie nord-nord-est, et sur le versant sud (stations assez sèches à sèches, souvent emmaquisées). ▶ Forêt faisant l'objet d'une PRMF (massif de Vizzavona-Ghisoni)
RISQUES PHYSIQUES (EROSION, CRUES)	▶ Dégâts fréquents sur la desserte lors des fortes crues
RISQUES PHYTOSANITAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A relever la faible durée de survie des gros bois de pin laricio dans les parcelles 43 et 47 (< 20 ans) et 42 (20-40 ans). ▶ Il existe un risque de contamination des pins maritimes par <i>Matsucoccus feytaudii</i> au cours des prochaines décennies (mais faible représentativité de l'essence dans les peuplements) ▶ On observe des dépérissement de pins (suite probable des incendies) dans l'Omenino et le secteur de Speloncello.
RISQUES NATURELS (TEMPETES, RECHAUFFEMENT)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vent : risque de volis/chablis avéré dans la vallée du Fulminato (couloir aux vents) ▶ Le réchauffement climatique planétaire pourrait entraîner des changements dans l'aire de répartition des essences à long terme sans qu'on puisse en anticiper toutefois l'impact à Vizzavona
SENSIBILITE DES ESPECES (HABITATS D'ESPECES)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sittelle corse : Espèce très sensible à la gestion forestière appliquée (pin laricio). ▶ Autour des palombes : Un seul site de nidification connu, situé en zone actuellement non exploitable, mais pouvant bouger. ▶ Chiroptères : Toutes les espèces sont protégées et sensibles. Les 9 arbres gîtes plaquettés (2013) doivent impérativement être préservés. ▶ Toutes les espèces végétales protégées et/ou rares situées dans la zone exploitable sont sensibles.
SENSIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU	La présence de nombreux captages appelle à des précautions particulières lors des coupes et travaux dans les secteurs concernés (périmètres de protection immédiats et rapprochés notamment)

CONTRAINTES	
SENSIBILITE DU PAYSAGE EXTERNE	▶ Partie médiane et haute du versant sud (visible depuis le hameau – secteur de la gare) + secteur de Bocca Palmente sensibles
SENSIBILITE DU PAYSAGE INTERNE	▶ Paysage interne très sensible aux abords des sites et des axes les plus fréquentés : hameau (secteur de la chapelle et de la gare surtout), route nationale, route départementale, GR20 ▶ Sensibilité moindre aux abords des sites et des axes moins fréquentés : sentiers secondaires, aires d'accueil.
SENSIBILITE DU PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE	▶ Les ruines du Grand Hôtel présentent une menace vis-à-vis de la sécurité du public (travaux de réhabilitation prévus en 2014). ▶ Les vestiges présents en forêt (abri de Southwell, casette, bergeries ruinées) doivent être pris en compte dans la gestion.
PRESSIION ANIMALE DOMESTIQUE	Pression diffuse, ne constituant pas une contrainte forte pour la régénération des peuplements.
USAGE RECREATIF	La fréquentation de la forêt par le public nécessite des modalités d'exploitation particulières et des interventions fréquentes de mise en sécurité aux abords des sites et des axes fréquentés.

SYNTHÈSE DES OPPORTUNITÉS, DES BESOINS ET DES CONTRAINTES

Une fonction de production affirmée

La forêt de Vizzavona présente de nombreux atouts pour la production de bois, faisant de cette fonction un enjeu majeur. Les stations favorables à une production soutenue et de qualité couvrent ainsi des surfaces importantes, rencontrées principalement dans le fond de vallée et sur les bas de versants. Ces secteurs sont desservis en grande partie par un réseau dense de routes forestières et de chemins d'exploitation, bien proportionné et en excellent état de fonctionnement, autorisant des interventions fréquentes dans les peuplements et une récolte aisée des bois par les exploitants forestiers.

Les peuplements en place sont principalement orientés vers la production de bois d'œuvre de pin laricio (2/3 de la surface exploitable). Travaillés depuis des décennies, ils sont globalement d'assez bonne qualité (« beau C »), avec une proportion non négligeable de gros bois de qualité supérieure (A/B). 5 parcelles actuellement en production ont une surface terrière supérieure à 40 m²/ha, le capital sur pied moyen des autres parcelles oscillant entre 20 et 40 m²/ha.

L'important capital sur pied et la présence de bois de qualité dans le pin laricio, essence la plus plébiscitée par les exploitants de l'île, laissent entrevoir des récoltes importantes dans les décennies à venir.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'une part non négligeable des secteurs présentant un fort potentiel de récolte (en particulier les peuplements adultes de pin laricio) est sensible, voire très sensible, aux incendies, notamment à l'interface avec la forêt communale de Vivario, où des feux importants se sont déclenchés et propagés à la forêt territoriale par le passé. C'est une contrainte qu'il importe d'intégrer à la gestion forestière.

Quatre autres essences résineuses (pin maritime, sapin pectiné, sapin de Douglas, cèdre de l'Atlas) viennent compléter la production de bois d'œuvre. Les surfaces concernées restent malgré tout minimes par rapport à celles qu'occupe le pin laricio.

La production de bois d'œuvre de résineux s'accompagne depuis quelques années d'une production de bois énergie, qui permet de valoriser les produits intermédiaires de petit calibre (des perches aux BM) et les gros bois de très mauvaise qualité.

La production de bois d'essences feuillues est restée jusqu'à présent cantonnée à la récolte de bois de chauffage, principalement dans le hêtre. La demande est importante et les coupes se vendent généralement très bien. Il existe pourtant un fort potentiel de production en bois d'œuvre de hêtre sur les stations les plus fraîches de l'étage montagnard, là où les pentes sont faibles (< 30 %). La production de pin laricio a cependant souvent été favorisée sur ces stations, au détriment du hêtre, qui reste malgré tout très présent et oblige à d'importants travaux, récurrents et coûteux, pour garantir la production du pin.

Un rôle d'accueil du public indissociable de la forêt

Devenue incontournable pour la promenade et la randonnée pédestre, la forêt de Vizzavona est fréquentée par un large public. La fréquentation, même si elle reste concentrée dans le fond de vallée, s'étend à une grande partie du territoire forestier via les nombreux sentiers qui le parcourent.

L'attrait de la forêt pour le public est intimement lié à la qualité du paysage interne et à l'ambiance forestière, particulièrement remarquable dans le fond de vallée (couvert dense des peuplements mixtes à gros bois de pin laricio et de hêtre). Il importe de préserver et renforcer cet attrait paysager par une prise en compte systématique du volet paysager lors des interventions sylvicoles (en cherchant à minimiser l'impact des coupes et travaux) et des actions spécifiques destinées à mettre en valeur certains éléments du paysage interne.

La forêt de Vizzavona est également un support pédagogique de premier plan pour l'éducation et la sensibilisation du public à la Nature et au milieu forestier. Cette fonction est à renforcer.

Un enjeu important lié à la ressource en eau potable

La forêt territoriale couvre une grande partie du bassin versant alimentant des captages d'alimentation en eau potable du hameau et de la commune de Vivario. Le couvert forestier joue en cela un rôle majeur dans la qualité de cette ressource. La préserver constitue une contrainte et nécessite une attention particulière de la part du gestionnaire, en particulier dans les périmètres rapprochés des captages.

La biodiversité : une ressource à préserver et valoriser

La relative richesse de la forêt en espèces et habitats remarquables est à la fois un atout en terme de biodiversité et une contrainte imposant une prise en compte systématique dans la gestion courante. Des mesures devront être mises en oeuvre pour préserver l'intégrité des milieux et des espèces tout en cherchant à accroître la biodiversité de la forêt à tous les niveaux.

Document ONF

4.2. DEFINITION DES OBJECTIFS PRINCIPAUX – DIVISION DE LA FORET EN SERIES

Voir la carte des séries de l'aménagement : [carte 14](#).

Zonage de la forêt en fonction des objectifs et des contraintes

Localisation	Objectifs	Sensibilité	Usages	Risques
<p>► parcelles 9, 21, 22, 23, 24, 25</p> <p>Hameau de Vizzavona & ses environs, GR20 (tronçon Hameau-Cascade des Anglais)</p>	<p>Accueil du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Paysage interne (forêt visible du hameau, des routes et des sentiers) ► Ressource en eau potable (périmètres de protection rapprochés) ► Espèces remarquables ► Habitats remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Usage récréatif : sentiers (GR20 notamment) ► Usage touristique : hébergement & restauration ► Usage pédagogique : Casa di a Natura, Casa di a Furesta ► Usages traditionnels : Chasse, pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sécurité des personnes (sites et axes fréquentés) et des biens ► Incendie (parcelle 9)
<p>► parcelles 3, 5-7, 10, 11, 13-20, 40, 41, 45, 46, 48, 51-58</p> <p>Secteurs à enjeu de production moyen à fort où le hêtre est absent ou peu dynamique, accessibles au tracteur</p>	<p>Production de bois d'œuvre de pin laricio</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Paysage externe (secteurs visibles du hameau de Vizzavona) ► Paysage interne (route nationale, GR20, autres sentiers) ► Ressource en eau potable (périmètres de protection) ► Espèces remarquables ► Habitats remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Usage récréatif : promenade, randonnée (GR20, autres sentiers) ► Usage traditionnel : chasse, pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ► Incendie (versant sud, Omenino) ► Sécurité des personnes (sites et axes fréquentés) et des biens
<p>► parcelles 29, 30-32, 42-44, 47, 49</p> <p>Secteurs à enjeu de production moyen à fort où le hêtre est dynamique (stations fraîches de l'étage montagnard), accessibles au tracteur</p>	<p>Production de bois d'œuvre de hêtre (en fonction des caractéristiques stationnelles) Production de bois d'œuvre de sapin pectiné</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Paysage interne (sentiers) ► Ressource en eau potable (périmètres de protection) ► Espèces remarquables ► Habitats remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Usage récréatif : promenade, randonnée ► Usage traditionnel : chasse, pêche (Fulminato) 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sécurité des personnes (sites et axes fréquentés) ► Changement climatique (risque potentiel d'assèchement des conditions stationnelles à plus ou moins long terme)
<p>► parcelles 4, 35-38, 50, 59-61</p> <p>Secteurs inaccessibles au tracteur, présentant un enjeu de production (faible à ponctuellement moyen)</p>	<p>Production : - de bois d'œuvre de PL - de bois de chauffage de HE (en fonction des caractéristiques stationnelles)</p> <p>Protection paysagère</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Paysage externe ► Paysage interne (sentiers) ► Ressource en eau potable (périmètres de protection éloignés) ► Espèces remarquables ► Habitats remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Usage récréatif : randonnée ► Usage traditionnel : chasse 	<ul style="list-style-type: none"> ► Incendies (versant sud) ► Sécurité des personnes (sites et axes fréquentés)

Localisation	Objectifs	Sensibilité	Usages	Risques
<p>► parcelles 1, 2, 8, 28, 33, 34, 39, 62, 63, 64</p> <p>Secteurs asylvatiques et peuplements d'altitude (sans enjeu de production)</p>	<p>Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Paysage externe ► Paysage interne (GR20, autres sentiers) ► Ressource en eau potable (périmètres de protection éloignés) ► Espèces remarquables ► Habitats remarquables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Pastoralisme (versant nord) ► Usage récréatif : randonnée ► Usage traditionnel : chasse 	<ul style="list-style-type: none"> ► Incendies (versant sud) ► Sécurité des personnes (GR20, sentier du Monte d'Oro)

Document ONF

Compte tenu de la sectorisation actuelle des enjeux, des contraintes et de la volonté du propriétaire, les objectifs seront les suivants :

La production ligneuse

Elle se caractérisera par la mise en place de **deux séries de production** :

- ▶ Une première série de production regroupant les parcelles accessibles au tracteur, en totalité ou en partie, au tracteur et où l'enjeu de production est déterminant.
- ▶ Une seconde série de production regroupant les parcelles inaccessibles au tracteur (et à fortes contraintes d'exploitation), présentant un enjeu de production faible à ponctuellement moyen.

Première série : série de production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné, accessible au tracteur

Dans la première série, la sylviculture s'attachera à optimiser la production en adaptant systématiquement les essences objectifs aux conditions stationnelles, de manière à travailler en accord avec la dynamique naturelle. Le pin laricio sera ainsi favorisé dans la plupart des situations à l'étage supraméditerranéen et sur les stations bien drainées à sèches de l'étage montagnard. Le hêtre et le sapin pectiné, qui naturellement forment ensemble la hêtraie-sapinière, seront favorisés lorsque les conditions stationnelles leur sont le plus favorables, à savoir les stations fraîches de l'étage montagnard.

Les qualités de produits recherchées pour le **pin laricio** seront variables en fonction des conditions d'exploitation :

- ▶ Dans les secteurs facilement accessibles (autorisant des interventions fréquentes), on cherchera à obtenir des bois aux accroissements fins et réguliers, signe d'une croissance optimale, répondant bien à la demande en bois de tranchage/déroutage (lorsque les bois sont exempts de défauts technologiques rédhibitoires).
- ▶ Dans les secteurs moins accessibles, plus contraignants en terme de travaux, on se contentera de viser l'obtention de bois de qualité « ébénisterie » (bois de sciage), répondant à des critères technologiques moins stricts que précédemment.

La sylviculture menée au profit du **hêtre** visera l'obtention de billes de pied de haute qualité, valorisables en tranchage et déroutage. Cet objectif est envisagé sur le long terme, les sujets actuellement en place ne correspondant pas à cette qualité. On cherchera à assurer une croissance optimale (libre) des arbres, de manière à obtenir des cernes larges et réguliers et pour éviter la nervosité du bois. Cet objectif ne pourra être réalisé que sur les stations à faible pente (< 30 %). Les arbres croissant sur des pentes plus fortes développent en effet du bois de tension, à l'origine de propriétés mécaniques défavorables à une utilisation en tranchage/déroutage.

La production de bois d'œuvre de **sapin pectiné** sera recherchée sur les stations fraîches de l'étage montagnard, conjointement à celle du hêtre. Comme pour le pin laricio, on cherchera à obtenir des cernes fins et réguliers. Sur les stations excluant la production de bois d'œuvre de qualité pour le hêtre, seule la production de sapin pectiné sera visée par la sylviculture. Le hêtre sera bien entendu conservé, notamment pour son rôle cultural (éducateur), et pourra être valorisé en fonction de la demande.

De manière générale, la sylviculture s'attachera à éliminer progressivement les sujets de mauvaise qualité de manière à concentrer la production sur les arbres présentant les plus belles qualités au sein des peuplements. On cherchera également à travailler au profit de la régénération de manière à garantir le renouvellement des peuplements et à accroître la proportion de jeunes tiges d'élite.

La **production de bois de chauffage** ne sera pas un objectif déterminant la sylviculture. Le bois de chauffage résultera de la récolte de produits « intermédiaires » lors des opérations de sylviculture mises en œuvre pour réaliser l'objectif déterminant ou des marchés qui seront contractés. Néanmoins, pour les peuplements actuellement en place, dont la qualité est moyenne à médiocre, ce sera la production la plus importante à court terme.

Deuxième série : série de production de bois de pin laricio et de hêtre, inaccessible au tracteur

Elle regroupe les parcelles où un enjeu de production (faible à ponctuellement moyen) a été identifié mais qui ne sont actuellement pas accessibles à une exploitation par tracteur : parcelles 4, 35 à 38, 50, 60, 61. La plupart se trouvent sur le versant nord et sont largement dominées par le hêtre. Des peuplements de pin laricio sont présents dans les parcelles 4, 37, 50 et 59.

Une production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de hêtre peut y être envisagée moyennant la mise en place de moyens adéquats pour intervenir dans ces parcelles. Le câble apparaît comme l'outil le plus approprié pour exploiter ces peuplements, les contraintes d'exploitation liées au tracteur étant très fortes (fortes pentes, distance des zones de récolte par rapport aux voies de desserte principale)

La contrainte paysagère étant souvent forte sur ces secteurs, un objectif secondaire de protection physique et paysagère leur est affecté.

L'accueil du public

Cet objectif se caractérisera par le maintien de la série d'accueil du public dans les parcelles 9 et 21 à 25, incluant ainsi le hameau, ses abords et la portion du GR20 conduisant vers la cascade des Anglais. Les interventions seront menées en priorité dans un but de préservation et de valorisation du paysage interne. La stabilité des peuplements sera également recherchée afin de minimiser les risques vis-à-vis des biens et des personnes, en particulier aux abords du hameau. La production de bois ne sera pas recherchée. Ce sera la **troisième série dite « d'accueil du public »**.

La conservation des milieux, des espèces et des paysages

Les zones d'altitude qui ne présentent aucun enjeu de production ligneuse seront affectées à la conservation générale des milieux, des espèces et des paysages. Les parcelles correspondantes - 1, 2, 8, 28, 33, 34, 39, 62, 63, 64 – sont ainsi regroupées dans un **quatrième série dite de « conservation générale des milieux, des espèces et des paysages »**.

En dehors de ces secteurs spécifiques où s'applique l'objectif de conservation générale des milieux, des espèces et des paysages, celui-ci est associé à l'ensemble des autres objectifs de la forêt territoriale (production de bois et accueil du public).

La ZSC du Monte d'Oro-Vizzavona recoupe les quatre séries précédemment décrites. Les actions préconisées dans cet aménagement devront être cohérentes avec le document d'objectifs.

Document ONF

Séries forestières

Séries n°	Surface totale (ha)	Surface boisée (ha)	Surface fonctionnelle (ha)	OBJECTIFS		Type de série	Parcelles n°
				déterminant la sylviculture	associés		
1	746.4	735.6	569.9	Production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné		Production	3, 5-7, 10-20, 26, 27, 29-32, 40-49, 51-58
2	252.7	245.4	A définir	Production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de chauffage de hêtre	Protection physique et paysagère	Production	4, 35, 37, 38, 50, 59-61
3	61.9	56.3	61.9	Accueil du public		Accueil du public	9, 21-25
4	556.1	328.8	556.8	Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages		Intérêt écologique général	1, 2, 8, 28, 33, 34, 36, 39, 62-64
TOTAL	1617.1	1366.2	1155.2				

4.3. DECISIONS FONDAMENTALES RELATIVES A LA 1^{ERE} SERIE

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné	3, 5-7, 10-20, 26, 27, 29-32, 40-49, 51-58	746.4 ha	735.6 ha	569.9 ha

4.3.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement

Cette série a pour objectif déterminant la production de bois d'œuvre des essences les plus productives et les mieux adaptées aux différentes conditions stationnelles rencontrées dans les secteurs exploitables : pin laricio, hêtre et sapin pectiné.

Dans cet objectif, il faut un traitement qui autorise une prise en compte optimale de l'hétérogénéité stationnelle, particulièrement forte dans la forêt où la topographie et le gradient altitudinal se combinent pour créer des conditions stationnelles parfois très différentes au sein d'une même unité de gestion. Une structure en mosaïque d'unités de peuplements, différant notamment par leur composition spécifique et se superposant au maillage plus ou moins fin des stations, apparaît comme la structure idéale.

Le choix du mode de traitement doit également intégrer la contrainte paysagère (plus ou moins forte selon les secteurs) ainsi que les enjeux liés à l'accueil du public (aux abords des sites et axes fréquentés). Une structure de futaie irrégulière, pied-à-pied ou par bouquets, s'avère la plus favorable à une prise en compte optimisée de ces enjeux. En l'absence de ruptures brutales dans le couvert, elle évite en effet les « cassures » dans le paysage qu'occasionne fréquemment la régénération surfacique des peuplements (traitement régulier). Facilitant par ailleurs le mélange des essences, elle permet de produire localement une impression de diversité.

Le traitement irrégulier pied-à-pied est donc le mode de traitement choisi pour cette série.

Dans ce mode de traitement, chaque parcelle (unité de gestion) est parcourue périodiquement par l'ensemble des opérations de régénération et d'amélioration du peuplement (coupes et travaux). Chaque unité de gestion se perçoit comme une mosaïque de types de peuplements différant par leur stade d'évolution, leur structure (et éventuellement leur composition). Dans ce mode de traitement, l'équilibre des catégories de diamètre est recherché au niveau de la série.

Le traitement irrégulier pied-à-pied permettra :

- ▶ d'optimiser sur le long terme la production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné en s'adaptant aux hétérogénéités stationnelles et aux variations altitudinales dans les peuplements.
- ▶ d'opérer un travail fin d'amélioration de la qualité des peuplements en intervenant à l'échelle de l'arbre (sylviculture « d'arbre ») et non plus du peuplement (comme ce fut le cas lors du précédent aménagement avec la futaie régulière).
- ▶ de prendre en compte les exigences des espèces remarquables, notamment celles de la sittelle corse.
- ▶ de réduire les coûts de production en tirant profit au maximum de la dynamique naturelle, en particulier sur les stations où le hêtre est très dynamique
- ▶ de travailler plus facilement en faveur des essences minoritaires (aulne cordé et glutineux, pin maritime, houx, châtaignier, etc.), facilitant ainsi le mélange des essences.
- ▶ De réduire l'impact des coupes sur le paysage (préservation de la valeur paysagère de la forêt), et sur les habitats à pin laricio, tout en maintenant un niveau de production élevé.

La qualité du réseau de desserte existant, qui autorise des interventions disséminées et fréquentes dans les peuplements, et la grande accessibilité de la forêt aux exploitants forestiers par la route sont particulièrement favorables à l'application de ce traitement.

Dans le cas particulier du hêtre, le traitement irrégulier pied-à-pied est bien adapté à la production de bois d'œuvre dans le sens où il permet de bien doser la lumière, permettant ainsi d'obtenir des billes de pied de qualité.

4.3.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité

4.3.2.1. Essences objectifs

La sylviculture sera menée tantôt au profit du **pin laricio**, tantôt au profit du **hêtre** et du **sapin pectiné**, le choix dépendant intimement des conditions stationnelles.

Le **hêtre** et le **sapin pectiné** seront privilégiés là où les conditions stationnelles leur sont le plus favorables, à savoir les stations très fraîches de l'étage montagnard (conditions atmosphériques humides). La production de bois d'œuvre de hêtre de qualité sera recherchée exclusivement sur les faibles pentes (< 30 %). Sur des pentes plus prononcées, l'essence a tendance en effet à développer du bois de tension, de mauvaise qualité technologique. La production de bois d'œuvre de sapin pectiné sera en revanche systématiquement recherchée sur ces stations, quelle que soit la pente.

Le **pin laricio** sera conduit sur tous types de station à l'étage supraméditerranéen et sur les stations bien drainées à sèches de l'étage montagnard, là où le hêtre est absent ou peu dynamique.

Compte tenu des grandes tendances stationnelles dans cette série, deux groupes de parcelles avec des essences objectifs différentes peuvent être distingués :

- ▶ Un groupe dans lequel la plupart des stations sont favorables au pin laricio
- ▶ Un groupe dans lequel la plupart des stations sont favorables au hêtre et au sapin pectiné

	Groupe de parcelle à dominante Pin laricio	Groupe de parcelles à dominante Hêtre / Sapin pectiné
Parcelles	3, 5 à 7, 10 à 20, 40, 41, 45, 46, 48, 51 à 58	26, 27, 29, 30 à 32, 42 à 44, 47, 49
Surface fonctionnelle (ha)	438,3	131,6

Ce découpage n'est qu'indicatif, les conditions stationnelles pouvant varier localement et être ainsi plus favorables aux essences de l'autre groupe.

4.3.2.2. Critères d'exploitabilité

Essences principales objectif	Essences secondaires associées* (et part dans le mélange en %)	Surface		Ø optimum d'exploitabilité de l'essence principale (cm)	Station
		Ha	%		
Pin laricio	Pin maritime	438.3	77	40-100 (voir détail par qualité)	Toutes (sauf stations fraîches de l'étage montagnard)
Hêtre	/	131.6	23	50-60	Stations fraîches de l'étage montagnard
Sapin pectiné				50-60	
TOTAL		569.9	100		

Cas du pin laricio

Les critères d'exploitabilité vont varier avec la vitesse de croissance du pin laricio, qui dépend intimement de la station, et des qualités constatées et à venir.

Les peuplements actuels présentent une proportion non négligeable de gros bois de qualité A/B (environ 12 % du nombre total de gros bois). On cherchera à accroître cette proportion au cours du prochain aménagement et des suivants.

Le diamètre d'exploitabilité du pin laricio sera fonction de la qualité des billes de pied. Les arbres de la meilleure qualité pourront être conduit jusqu'à un diamètre de 100 cm. En revanche, les arbres de qualité D seront, sauf exceptions (arbre patrimonial, à vocation biologique ou paysagère), récoltés dès l'atteinte du diamètre 40, la faible valeur d'avenir des billes de pied ne justifiant pas de les mener au-delà de ce diamètre.

Diamètre d'exploitabilité du pin laricio en fonction de la qualité sur stations bien drainées à humides

Qualité du pin laricio	Diamètre optimum d'exploitabilité sur écorce à 1,30 m (en cm)	Diamètre maximum d'exploitabilité sur écorce à 1,30 m (en cm)
A	80	90-100
B	70	80
C	60	70-80
D	40	/

Le fait de fixer un diamètre d'exploitabilité élevé pour les arbres de belle qualité permettra, outre son intérêt pour la production, d'enrichir la forêt en arbres combinant les caractères « gros » et « vieux » (sur les stations les moins productives). Ces arbres monumentaux joueront aussi ponctuellement un rôle dans le paysage interne.

Essences d'accompagnement

Les interventions au profit de ces essences ne répondent pas directement à l'objectif de production mais à un objectif de diversification de l'écosystème forestier. Les essences feuillues locales, bien adaptées à la station, seront privilégiées : châtaignier, chêne vert, houx, chêne pubescent, aulne cordé, aulne glutineux...

Le pin laricio sera mené en tant qu'essence d'accompagnement (et non en tant qu'essence secondaire objectif) dans les peuplements de hêtre / sapin pectiné. Les interventions à son profit seront à caractère écologique et paysager (et non sylvicole).

4.3.2.3. Répartition des essences

Essences	Répartition des essences en % du couvert		
	actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme
Pin laricio	70	65	55
Hêtre	25	30	25
Sapin pectiné	1	1	15
Essences diverses	4	5	10

Cas des stations fraîches d'ubac à l'étage montagnard :

Le pin laricio étant actuellement l'essence dominante sur tout ou partie des parcelles 26, 42, 43, 47 et 49, la composition des peuplements est amenée sur le long terme à évoluer sensiblement au profit du hêtre et du sapin pectiné dans ces parcelles. Le pin laricio, maintenu en tant qu'essence d'accompagnement, devrait néanmoins rester ponctuellement présent.

4.3.3. Détermination de l'effort de régénération

La régénération sera obtenue de manière disséminée sur l'ensemble de la série. Elle sera obtenue par l'exploitation d'arbres mûrs et favorisée par des éclaircies aux étages dominant et co-dominant (arbres sans valeur d'avenir et au rôle d'éducateur nul ou limité).

Les arbres de l'étage dominé seront enlevés s'ils gênent le développement des branches basses du houppier de l'arbre d'élite (croissance libre des tiges). La régénération sera d'autant plus recherchée si la valeur d'avenir des arbres en place est réduite.

4.3.4. Classement des unités de gestion

Les parcelles constituent les unités de gestion. Le tableau ci-dessous précise les surfaces fonctionnelles répondant à l'objectif de la série.

N° parcelle	Surfaces (ha)		N° parcelle	Surfaces (ha)	
	totale	fonctionnelle		totale	fonctionnelle
3	12.5	4.1	32	16.8	12.2
5	39.0	10.3	40	18.6	14.7
6	27.1	10.9	41	15.4	15.4
7	20.0	3.0	42	8.0	7.5
10	24.9	23.1	43	23.4	23.4
11	34.6	21.8	44	10.5	9.3
12	19.7	16.9	45	15.8	13.9
13	19.9	13.5	46	21.9	20.5
14	26.9	26.9	47	15.1	15.1
15	34.4	34.4	48	25.5	14.8
16	19.9	19.9	49	14.2	14.2
17	11.9	9.3	51	32.1	18.2
18	19.2	17.5	52	14.0	13.1
19	16.4	16.4	53	35.7	26.0
20	29.5	18.5	54	21.1	21.1
26	16.3	16.3	55	11.6	7.5
27	8.2	8.1	56	13.1	13.1
29	8.1	3.1	57	8.5	6.5
30	11.5	8.8	58	9.6	7.1
31	15.5	13.6			

Surface	Totale (ha)	Fonctionnelle (ha)
Total série	764.4	569.9
Pourcentage		74.5 %

Groupe	Parcelles	Surface fonctionnelle (ha)
Forts prélèvements	5, 7, 11, 13-15, 20, 27, 29, 41, 42, 44, 45, 55-58	185.4
Prélèvements proche de l'accroissement	3, 10, 12, 30, 46-49, 53, 54	164.7
Prélèvements inférieur à l'accroissement ou prélèvement nuls	6, 16-19, 26, 31, 32, 40, 43, 51, 52	219.9
TOTAL		569.9

4.4. DECISIONS FONDAMENTALES RELATIVES A LA 2^{EME} SERIE

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de chauffage de hêtre Protection physique et paysagère	4, 35, 37, 38, 50, 59-61	252.7 ha	245.4 ha	A définir

4.4.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement

Cette série contient des peuplements de pin laricio et surtout de hêtre pouvant présenter un intérêt en terme de ressource (peuplements à dominante de BM/GB notamment). Le pin laricio est surtout présent dans les parcelles 4, 37, 50 et 59 ; le hêtre prédomine largement partout ailleurs.

Compte tenu des fortes contraintes liées à une éventuelle exploitation par tracteur dans ces secteurs (fortes pentes, éloignement des peuplements vis-à-vis des principales voies de desserte engendrant des coûts d'exploitation élevés et augmentant de fait considérablement le risque de mévente), le mode d'exploitation qui s'avère le plus approprié est le câble.

L'hétérogénéité des conditions stationnelles et des peuplements (structure irrégulière par bouquets et parquets de tailles diverses), couplée à une contrainte paysagère globalement forte (secteurs hauts, visibles), nous conduit à préférer une structure irrégulière pied-à-pied ou par bouquets dans cette série.

Le traitement préconisé est donc un traitement irrégulier.

Remarque : Dans le cas d'une exploitation par câble, les interventions sylvicoles dans cette série se limiteraient aux seules coupes de bois. Les parcelles n'étant pas desservies, il est difficile en effet d'imaginer pouvoir y réaliser des travaux sylvicoles.

4.4.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité

Le hêtre et le pin laricio sont définis comme essences objectifs pour cette série :

- ▶ Le pin laricio sur les stations bien drainées à sèches
- ▶ Le hêtre sur les stations fraîches

Contrairement à la première série, le sapin pectiné n'est pas défini ici comme essence objectif. En effet, n'étant pas présent naturellement dans les peuplements, et des plantations de l'essence à but sylvicole étant exclues (parcelles non desservies), sa production n'est pas envisageable. Néanmoins, on peut espérer à long terme une apparition du sapin pectiné dans les peuplements de hêtre de cette série à partir des stocks de semenciers qui devraient se constituer dans la première série.

Compte tenu des pentes généralement fortes et des difficultés liées à l'exploitation, la production de bois d'œuvre de hêtre n'est pas envisagée. L'exploitation du hêtre se limitera donc à la récolte de bois de chauffage et de bois énergie.

4.4.2.1. Répartition des essences

Essences	Répartition des essences en % du couvert		
	actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme
Pin laricio	25	25	25
Hêtre	75	75	75

Les peuplements actuellement en place ayant connus peu d'interventions (voire aucune) par le passé, ils occupent en général les stations qui leur sont le plus favorables. La répartition des essences devrait donc rester sensiblement constante sur le long terme.

4.4.3. Détermination de l'effort de régénération

L'effort de régénération sera évalué au cas par cas par le gestionnaire en fonction des types de structure de peuplements recherchés (alternance de bouquets voire parquets de plus ou moins grandes tailles présentant différentes structures et compositions).

4.4.4. Classement des unités de gestion

Les parcelles constituent les unités de gestion. Les zones exploitables (câble) n'ayant pas été sectorisées, les surfaces fonctionnelles restent à définir.

N° parcelle	Surfaces (ha)	
	totale	fonctionnelle
4	22.9	A définir
35	38.2	A définir
37	36.4	A définir
38	33.0	A définir
50	22.6	A définir
59	19.0	A définir
60	30.1	A définir
61	50.6	A définir
Total série	252.7	A définir
Pourcentage		A définir

4.5. DECISIONS FONDAMENTALES RELATIVES A LA 3^{EME} SERIE

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Accueil du public	9, 21 à 25	61.9 ha	56.3 ha	61.9 ha 42.8 ha (surface exploitable)

4.5.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement

Cette série étant visée par un objectif d'accueil du public, la **préservation** et la **valorisation du paysage interne sont recherchées en priorité**. La production ligneuse n'est pas un objectif de la sylviculture.

Les interventions brutales dans les peuplements (notamment les coupes de régénération surfaciques), souvent « traumatisantes » pour les usagers et pouvant nuire à la qualité du paysage interne, doivent impérativement être évitées. La pérennité du couvert forestier doit être recherchée de manière à conserver l'atmosphère forestière (l'esprit des lieux).

L'attractivité du paysage interne est par ailleurs intimement liée à la diversité des structures de peuplement et à la diversité des compositions qui génèrent toute une variété d'ambiances paysagères, concourant à l'attractivité du site. Pour cette raison, la structure idéale recherchée est celle d'une futaie irrégulière pied-à-pied et par bouquets (de taille variable).

C'est donc un **traitement irrégulier** qui s'impose.

4.5.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité

4.5.2.1. Essences objectifs

Les essences principales objectifs sont le pin laricio, le hêtre et le sapin pectiné.

Comme pour la première série, le choix des essences objectifs est intimement lié aux conditions stationnelles. Le pin laricio sera ainsi favorisé sur les stations bien drainées à sèches tandis que le hêtre et le sapin pectiné seront préférés sur les stations fraîches.

Les stations où le hêtre et le sapin pectiné sont à privilégier seront recherchées là où le hêtre est le mieux venant (arbres vigoureux, régénération pléthorique et bienvenante). Les stations à « hêtre séchard » sont donc à exclure et à réserver préférentiellement au pin laricio.

Un cortège d'essences secondaires accompagne les trois essences principales. En venant diversifier la composition, elles jouent un rôle très important à la fois dans la qualité du paysage interne et pour la biodiversité. Les essences feuillues autochtones seront privilégiées.

Même si le pin laricio est à réserver en priorité aux stations bien drainées à sèches, il pourra venir ponctuellement accompagner le hêtre et le sapin pectiné dans un but paysager (abords des sentiers et des sites fréquentés).

4.5.2.2. Critères d'exploitabilité

Essences principales objectif	Essences secondaires associées	Ø optimum d'exploitabilité de l'essence principale (cm)	Stations
Pin laricio	Châtaignier, aulne cordé, hêtre, if, feuillus précieux	100	Bien drainée à sèche
Hêtre	Pin laricio, châtaignier, aulne cordé, aulne glutineux, houx, if, feuillus précieux	60	Fraîche à humide
Sapin pectiné		100	

Les diamètres d'exploitabilité élevés ont pour but d'enrichir les peuplements en arbres monumentaux (valorisation du paysage interne). L'âge maximal auquel les arbres pourront être conduits est leur limite physique, notamment aux abords des sites et des axes fréquentés où ils jouent un rôle prépondérant dans le paysage interne. Cet enrichissement en arbres monumentaux présente également un intérêt écologique (caractère « gros » et « vieux » des arbres).

Le pin laricio pourra ponctuellement venir accompagner le hêtre et le sapin pectiné sur station fraîche dans un but de diversification des peuplements. Inversement, le hêtre pourra intervenir dans la composition des peuplements de pin laricio en situation moins fraîche.

4.5.2.3. Répartition des essences

Les stations fraîches étant prédominantes sur la surface fonctionnelle, le couple hêtre-sapin pectiné devrait logiquement dominer à long terme.

Essences	Répartition des essences en % du couvert		
	actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme
Hêtre	35	40	40
Pin laricio	55	50	30
Sapin pectiné	0	1	20
Essences associées	10	9	10

4.5.3. Détermination de l'effort de régénération

La régénération sera obtenue de manière disséminée sur l'ensemble de la forêt, par l'exploitation d'arbres mûrs et favorisée par des éclaircies aux étages dominant et co-dominant (arbres sans valeur d'avenir et au rôle éducateur limité).

4.5.4. Classement des unités de gestion

Les parcelles constituent les unités de gestion. Le tableau ci-dessous précise les surfaces fonctionnelles répondant à l'objectif déterminant de la série (accueil du public) ainsi que les surfaces fonctionnelles pour l'objectif associé de production de bois.

N° parcelle	Surface (ha)		
	totale	fonctionnelle	Accessible à l'exploitation
9	11.5	11.5	0.0
21	8.6	8.6	7.8
22	10.4	10.4	6.7
23	12.6	12.6	10.5
24	8.5	8.5	8.5
25	10.3	10.3	9.4
Total série	61.9	61.9	42.8
Pourcentage		100%	31.1%

4.6. DECISIONS FONDAMENTALES RELATIVES A LA 4^{EME} SERIE

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages	1, 2, 8, 28, 33, 34, 39, 62 à 64	523.4 ha	296.7 ha	523.4 ha

4.6.1. Mode de traitement, méthode d'aménagement

Les contraintes topographiques, stationnelles et d'accessibilité excluent toute possibilité de valorisation forestière. Aucun traitement ne sera donc appliqué à cette série. On laissera les peuplements évoluer naturellement. Ils constitueront autant d'îlots de vieillissement.

4.6.2. Essences objectifs et critères d'exploitabilité

En l'absence d'intervention, aucune essence objectif ni aucun critère d'exploitabilité ne sont définis.

4.6.3. Détermination de l'effort de régénération

Les peuplements évolueront naturellement. Aucune action de régénération ne sera donc entreprise.

4.6.4. Classement des unités de gestion

Les parcelles constituent les unités de gestion. Le tableau ci-dessous précise les surfaces fonctionnelles répondant à l'objectif déterminant de la série.

N° parcelle	Surfaces (ha)	
	totale	fonctionnelle
1	99.5	99.5
2	59.7	59.7
8	20.4	20.4
28	8.9	8.9
33	30.1	30.1
34	23.5	23.5
39	45.5	45.5
59	19.0	19.0
62	71.8	71.8
63	65.9	65.9
64	98.3	98.3
Total série	523.4	523.4
Pourcentage		100 %

5. PROGRAMME D' ACTIONS

5.1. DISPOSITIONS CONCERNANT LE FONCIER

5.1.1. Bornes forestières

- ▶ Recherche de la borne forestière n°17 (cf. numéro sur le cadastre). Réimplantation si la borne n'est pas retrouvée.

5.1.2. Limites périmétrales

- ▶ Matérialisation des limites périmétrales entre les bornes forestières 366 bis et 365 bis par une mise en peinture (dont tronçons d'accès difficile)
- ▶ Entretien des limites par rafraîchissement des marques à la peinture (accompagné d'un layonnage sur certains tronçons)

5.1.3. Parcellaire

- ▶ Matérialisation de nouvelles limites parcellaire. Le parcellaire en vigueur au cours du dernier aménagement ayant été légèrement modifié, de nouvelles limites sont à matérialiser (linéaire de 4 km).
- ▶ Entretien des limites parcellaires : 47 km environ

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_1	Création limites périmétrales	Tronçons restant à matérialiser (facile)	3200	m		2014	1	CAPI
SG_2	Création limites périmétrales	Tronçons restant à matérialiser (difficile)	900	m		2014	1	CAPI
SG_3	Entretien limites périmétrales		11600	m		2014-2033	4	CAPI
SG_4	Création parcellaire	Voir correspondance entre ancien et nouveau parcellaire (voir titre 0)	4000	m		2014	1	CAPI
SG_5	Entretien parcellaire	Intégralité sauf zones hors production	47000	m		2014-2033	2	CAPI

5.2. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EQUIPEMENT GENERAL DE LA FORET

5.2.1. Création d'équipements

5.2.1.1. Construction d'ouvrages d'art

- ▶ RF de Puzzatelli 1 (3 unités)
- ▶ RF d'Ajola 2 (1 unité)
- ▶ RF de la Gare (3 unités dont 2 buses existantes à remplacer)
- ▶ RF de Nardone (1 unité)
- ▶ CE de Ghilaretta (1 radier à terminer)
- ▶ CE d'Agnone (1 unité)
- ▶ TD de la Femme Perdue (3 buses existantes à remplacer)

5.2.1.2. Création de places de dépôts

- ▶ RF de Speloncello (2 unités)
- ▶ RF de Puzzatelli 1 (1 unité)
- ▶ RF de Puzzatelli 2 (1 unité)
- ▶ RF de Nardone (1 unité)
- ▶ CE de Fulminato (1 unité liée à un projet d'exploitation par câble)
- ▶ CE d'Agnone (1 unité)

5.2.2. Entretien des équipements existants

- ▶ Routes forestières et chemins d'exploitation : chaussées, aires de croisement et de retournement, aires de dépôt, fossés bordiers, ouvrages d'art

5.2.3. Mise aux normes des routes forestières

- ▶ Route forestière de la Gare (travaux d'investissement)

5.2.4. Abords des routes du domaine public et de la voie ferrée

Les abords de la route nationale, de la route départementale et de la voie ferrée doivent faire annuellement l'objet d'une **mise en sécurité**. A l'heure actuelle, l'ONF assure la mise en sécurité des abords des routes nationale et départementale, tandis que le CFC gère les abords de la voie ferrée. Les responsabilités de chacun restent cependant mal définies.

Il apparaît ainsi nécessaire de clarifier les emprises de la route nationale, de la route départementale et de la voie ferrée dans le périmètre de la forêt territoriale, et d'établir les modalités de la mise en sécurité de leurs abords.

5.2.5. Création de données cartographiques

Plusieurs cartes thématiques (et leurs données géoréférencées) seront produites par le service SIG pour faciliter la gestion courante de la forêt :

- ▶ Réseau d'alimentation en eau potable
- ▶ Réseau téléphonique
- ▶ Réseau de distribution électrique
- ▶ Réseau d'assainissement

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S1_6	Construction ouvrages d'art	RF Puzzatelli 1 (x3), RF Gare (x3), RF Nardone (x1), CE Agnone (x1), CE Ghilaretta (x1), TD Femme Perdue (x3)	12	u		2014-2018	1	CAPI
S1_7	Création places de dépôt	RF Speloncello (x2), RF Puzzatelli 1 et 2 (x2), RF de Nardone (x1), CE Fulminatu (x1), CE Agnone (x1)	7	u		2014-2018	1	CAPI
SG_8	Entretien plateformes et ouvrages	Routes forestières et chemins d'exploitation	30	km		2014-2033	20	CAPI
SG_9	Mise en sécurité voies publiques	Route nationale et route départementale	1	Forf		2014-2033	20	CAPI

5.3. DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

5.3.1. Consignes particulières pour les coupes et travaux

5.3.1.1. Autour des Palombes

Des prescriptions particulières s'appliquent pour l'autour des Palombes, autour des arbres porteurs d'un nid (occupé ou non) :

- > Toute l'année : aucune intervention sylvicole dans un rayon de 20 m (occupé ou non) de manière à préserver les abords immédiats de l'arbre porteur du nid.
- > Du 1^{er} avril au 31 juillet : aucune intervention sylvicole dans un rayon de 140 à 220 m (soit 6 à 15 ha) autour d'un arbre porteur d'un nid de manière à éviter tout dérangement au moment de la période critique de nidification.

On apportera la plus grande vigilance aux deux pins laricio porteurs d'un nid (dont un arbre occupé en 2013) identifiés en parcelle 7, à proximité immédiate d'un secteur exploitable. On veillera notamment à respecter la période d'intervention préconisée au-delà du rayon des 20 m.

Un suivi pluriannuel sera réalisé par le gestionnaire dans le secteur pour suivre l'évolution de ce site de nidification. Il est en effet possible que le couple occupe à l'avenir un nid préexistant ou s'établisse sur un nouvel arbre, qui pourrait se trouver en zone exploitable.

5.3.2. Mesures générales en faveur du maintien de la biodiversité

5.3.2.1. Mesures concernant le bois mort

La quantité de bois mort apparaît globalement satisfaisante à l'échelle de la forêt en l'état actuel des préconisations (cf. volume total de bois mort atteignant la valeur maximale préconisée dans le SRA dans les secteurs exploitables de la première série, soit 15 m³/ha).

Le gestionnaire veillera à maintenir cet état en conservant dans les secteurs travaillés une quantité suffisante et bien répartie de bois mort dans les différentes catégories (bois mort gisant, debout, souches) et niveau de décomposition. Il veillera également à ce que sa répartition spatiale soit assez homogène. Le SRA préconise de conserver tous les arbres morts sur pied lors des martelages.



Champignons sur bois mort au sol (hêtre)

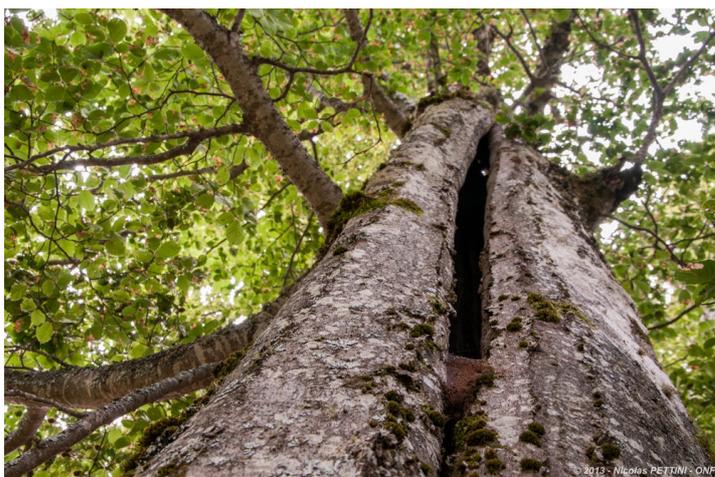


Hêtre mort sur pied colonisé par des champignons

5.3.2.2. Mesures concernant les arbres patrimoniaux

- ▶ **Conservation d'arbres à vocation biologique** (arbres « bio ») : arbres à cavités, à lianes, foudroyés, dépérissants, etc., à recruter prioritairement parmi les arbres de faible valeur économique ;
- ▶ **Conservation de semenciers³⁰ et de sentinelles³¹**

N.B. Les effectifs seuils concernant les arbres patrimoniaux étant en cours de réévaluation au moment de la rédaction de l'aménagement, il n'y est pas fait référence ici. On se reportera donc à la future directive d'application régionale (DIA), chargée d'établir les nouveaux seuils à respecter en forêt publique.



Cavité sur hêtre



Arbre à liane (lierre),
secteur du hameau

³⁰ Arbres choisis parmi les plus belles qualités pour régénérer le peuplement.

³¹ Semenciers conservés sur pied jusqu'à effondrement complet.

Sauf exceptions (cf. impératifs de mise en sécurité des personnes et des biens), les arbres « bio » et les sentinelles sont conservés jusqu'à leur effondrement physique complet, participant ainsi à la **trame de vieux bois**³² mise en place à l'échelle de la forêt.

5.3.2.3. Autres mesures

Espèces végétales

On augmentera progressivement la part des essences feuillues diverses, autochtones et adaptées aux conditions stationnelles au sein des peuplements.

Un suivi des espèces végétales remarquables identifiées dans le périmètre forestier (observations parfois anciennes) permettra d'étudier l'évolution des stations et d'actualiser la donnée de présence/absence des espèces.

Ripisylves

Des interventions seront menées dans les ripisylves pour améliorer leur état de conservation : aide à la régénération de l'aulne cordé et de l'aulne glutineux (mise en lumière, regarnis éventuels), abaissement de la densité des résineux et du hêtre au profit des aulnes.

Chiroptères

Les arbres gîtes identifiés en 2013 par le Groupe Chiroptères Corse (numérotés à l'aide d'une plaquette, voir [annexe 8](#)) doivent impérativement être préservés lors des opérations sylvicoles (séries de production et série d'accueil du public). Ils sont destinés à faire l'objet d'un suivi pour alimenter les connaissances sur les espèces.

L'existence d'un réseau « dense » d'arbres gîtes utilisés alternativement par une même colonie étant par ailleurs fortement supposée (cf. étude GCC 2013), il est probable que d'autres sujets soient repérés aux abords des arbres gîtes déjà répertoriés.

La préservation d'un certain nombre d'arbres à vocation biologique et de bois mort sur pied (voir mesures concernant le bois mort et les arbres patrimoniaux), riches en cavités, est favorable aux chiroptères. La diversification des peuplements en essences (feuillues notamment) est également favorable à la diversité et à la quantité d'insectes dont se nourrissent les chiroptères.

Toute intervention sur les sites de reproduction des chiroptères devra tenir compte des périodes critiques : janvier-février (hibernation) et juin-juillet (mise bas). Le Groupe Chiroptères Corse préconise de ne pas faire de coupes ou de travaux dans les zones à fortes densités d'arbres gîtes pendant la période d'hibernation, sauf s'il s'agit d'interventions très rapides (moins de 2 jours, comme la récolte de quelques arbres). Il préconise également de ne pas intervenir pendant le mois de juillet (le plus critique pour la mise bas) à proximité des arbres gîtes connus. Les mœurs des espèces étant à l'étude, la teneur des préconisations est susceptible d'évoluer. Le gestionnaire veillera donc à se tenir informé des évolutions.

L'aménagement du trop plein des bassins DFCI pour en faire de petites zones humides, où les espèces pourraient venir chasser et s'abreuver, serait une mesure intéressante.

Un inventaire complémentaire est prévu dans le courant de l'été 2014 (2 sessions de 10 jours). Son objectif est d'améliorer les connaissances sur la Noctule de Leisler (espèce forestière) : recherche de nouveaux gîtes, notion de réseau, etc. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre du programme triennal régional de conservation des chiroptères (financement DREAL et OEC).

Truite de Corse

Les interventions au profit des aulnes et la création de puits de lumière dans les ripisylves, de même que la suppression des embâcles (pour éviter l'effet « chasse d'eau »), seront des mesures favorables à la truite.

Des travaux spécifiques sont prévus dans la réserve de pêche de Puzzatelli : abattage d'arbres, élagage, enlèvement d'embâcle (montant estimatif de l'opération : 12 160 € HT).

La gestion des populations sera organisée par la Fédération de Pêche en Corse et ses partenaires dans le cadre du plan de gestion de la truite de Corse. L'ONF étant partenaire de ce programme, il participera aux opérations et tiendra informé le propriétaire des avancées du projet.

Rosalie des Alpes

La prospection, débutée en 2013 (réseau entomologie de l'ONF), sera poursuivie au cours de l'aménagement. Des prescriptions spécifiques, dont les modalités restent à définir, seront appliquées en cas de présence avérée de l'espèce dans le périmètre forestier.

Reconstitution de l'habitat à if (habitat : « *peuplements d'ifs dans les forêts corses* »)

Des plantations d'if ont eu lieu dans les parcelles 12, 13 et 19 au cours du dernier aménagement. Elles avaient été réalisées au départ dans un but purement sylvicole (produire des billes de pied à forte valeur ajoutée). Elles sont désormais destinées prioritairement à reconstituer l'habitat à if, ce qui n'exclut pas à (très) long terme une valorisation économique de certains sujets.

³² Ensemble d'arbres vieillissants ou sénescents, isolés, en îlots ou sur de larges surfaces, répartis et contrôlés à différentes échelles géographiques, et menés ou conservés volontairement au-delà de l'âge d'exploitabilité habituellement retenu en sylviculture de production (voir NDS-09-T-310).

On veillera à pérenniser ces plantations à travers :

- > Un suivi rapproché de la croissance des plants
- > La protection des individus existants : on évitera de blesser les individus présents lors des opérations de travaux forestiers ; des protections pourront être mises en place en cas de forte pression du bétail (abroustissement) menaçant la survie des plants
- > Le dosage de la lumière : le maintien d'une ambiance de couvert mesurée (ni trop clair, ni trop dense) est favorable à la croissance de l'espèce.

Il serait intéressant de pratiquer de nouvelles plantations dans d'autres contextes stationnels et au sein d'autres types de peuplement (ripisylves, hêtraie-sapinière, etc.), de manière à étudier la croissance des individus dans diverses situations et ainsi enrichir les connaissances sur l'espèce.

On privilégiera les secteurs faciles d'accès (pour faciliter le suivi) aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur, où le risque incendie est faible (cf. espèce extrêmement longévive³³ à croissance très lente et se régénérant difficilement). Les stations sur pentes faibles à modérées sont à préférer, le ravinement pouvant freiner ou stopper le développement des jeunes plants.

Certains de ces plants pourraient judicieusement être positionnés le long des sentiers (par petites poches de quelques dizaines d'individus) pour apporter une plus-value notable au paysage interne (on peut facilement imaginer obtenir au bout de plusieurs centaines d'années des arbres remarquables par leur diamètre... et leur âge).

5.3.3. Mesures spécifiques pour le site Natura 2000

Cf. DOCOB de la ZSC FR9400579 Monte d'Oro / Vizzavona, validée en décembre 2005.

Les recommandations du DOCOB au titre de la protection des espèces et des habitats, susceptibles de concerner la FT de Vizzavona, sont les suivantes :

1. Protection de la biodiversité forestière contre l'incendie

Cette action se traduit par la mise en place et la pérennisation des ouvrages DFCI prévus dans la PRMF du massif Vizzavona-Ghisoni.

2. Conservation et amélioration des pinèdes à pin noir endémique

Elle se traduit dans l'aménagement par :

- > La pérennisation des surfaces dominées par les pins noirs : traitement irrégulier des peuplements situés sur le versant Monte d'Oro (série 1 et 3)
- > L'amélioration de la capacité d'accueil des habitats en espèces de la directive (Sittelle corse, Murin de Bechstein, Rosalie des Alpes, etc.), à travers la mise en place d'une trame de vieux bois (îlots de sénescence, pool d'arbres « bio » et d'arbres morts sur pied) et en augmentant la proportion d'essences feuillues en accompagnement dans les peuplements.

3. Restauration des habitats à *Buxbaumia viridis*

Elle se traduit dans l'aménagement par :

- > La gestion durable des peuplements de pin laricio : traitement irrégulier des peuplements situés sur le versant Monte d'Oro permettant de préserver l'ambiance forestière
- > Le renforcement des populations de sapin pectiné (créer à terme un stock de semenciers capables d'enclencher une dynamique naturelle de régénération): suivi des plantations réalisées dans le secteur du Fulminato au cours du dernier aménagement, nouvelles plantations sur les stations les plus favorables au couple hêtre/sapin pectiné (stations fraîches de l'étage montagnard)
- > Le maintien de bois mort gisant de diverses natures

4. Conservation des zones humides forestières

Les zones humides présentes en zone de production feront l'objet d'une vigilance accrue de la part du gestionnaire lors des interventions sylvicoles. On veillera notamment à ne pas altérer l'écoulement des eaux (modification ou rupture du débit) et à éviter toute pollution.

5. Inventaires complémentaires et suivi scientifique

Ces actions, prévues dans le DOCOB, pourront être mises en œuvre en partenariat étroit avec les services compétents de l'OEC :

- > Caractérisation de la dynamique des milieux ouverts subalpins : réalisation d'un suivi de la population de *Botrychium lunaria* (crête entre Punta Scarpiccia et Punta Grado), réalisation d'un suivi photographique de la dynamique de la végétation un peu au nord de Bocca Palmente, étude de la progression des broussailles corses d'aulne odorant.
- > Approfondissement des connaissances sur l'entomofaune visé par la directive Habitat : réalisation d'une cartographie des espèces présentes à l'ouest de Bocca Palmente.

³³ Longévité de l'if : 650 à 750, pouvant atteindre le millénaire.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_41	Reconstitution habitat à if	Séries 1 et 3 : voir consignes	2000	u	100 plants par an	2014-2033	1	COMP
SG_42	Reconstitution ripisylves	Ensemble de la forêt	2000	u	Regarnis d'aulnes cordés et glutineux	2014-2033	1	COMP
SG_44	Amélioration habitat à truite Macrostigma	Réserve de pêche de Puzatelli	1	Forf		2014-2033	1	COND

5.4. GESTION DE L'EQUILIBRE FAUNE/FLORE – GESTION CYNEGETIQUE

L'aménagement des **postes à pigeon** (nettoyage, démaquisage) est prévu. Il sera suivi d'un entretien régulier. Outre son intérêt pour les chasseurs, ce dispositif permettra de minimiser les risques de départ de feu.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_45	Aménagements cynégétiques	Ensemble de la forêt : postes à pigeon, etc.	1	Forf		2014-2016	5	COMP

5.5. GESTION DES RESSOURCES EN EAU - GESTION HALIEUTIQUE

On limitera l'impact des interventions sylvicoles sur les cours d'eau (habitat d'espèces), le fonctionnement des captages et la qualité de la ressource en eau potable.

Le gestionnaire sera particulièrement vigilant dans l'enceinte des **périmètres de protection rapprochés (PPR)** afin d'éviter toute pollution liée à l'utilisation des engins forestiers. Les **périmètres de protection immédiats (PPI)** devront par ailleurs être entretenus (veiller à l'intégrité des clôtures). A ce propos, la réfection du PPI du captage de l'Omenino est en cours. Les PPI des deux forages (29Q et 30Q) et du captage de la Fontaine d'Ajola doivent être matérialisés (pose d'une clôture). Ces mesures sont à la charge de la commune de Vivario.

Les **embâcles** seront supprimés dès qu'elles présentent un risque de rupture susceptible d'endommager les équipements. Les rémanents de coupes seront systématiquement évacués des cours d'eau.

Ces mesures, combinées aux interventions destinées à améliorer l'état de conservation des ripisylves, seront favorables aux populations de truite.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_9	Enlèvement embâcles	Ensemble des ruisseaux de la forêt	1	Forf		2014-2033	20	CAPI

5.6. DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES PRODUCTIONS DIVERSES

5.6.1. Exploitation pastorale

La seule activité pastorale véritablement constituée s'exerce à l'heure actuelle dans les parcelles 62 à 64 et 35 à 39 (essentiellement en série 4).

Même si cette activité reste concentrée dans les secteurs asylvatiques du versant nord, il est fréquent que les animaux divaguent à plus basse altitude, dans d'autres parties de la forêt (hêtraie), parfois même jusque dans le fond de vallée. L'évolution de cette activité sur le massif est donc à surveiller, la divagation pouvant être à l'origine de problèmes de régénération sur les essences feuillues et le sapin pectiné induits par l'abrutissement. Les jeunes plants de sapin pectiné mis en place au cours du dernier aménagement sont particulièrement sensibles.

La réouverture de **trois anciens sentiers pastoraux** est prévue dans la haute vallée du Fulminato, au départ de la crête qui relie la Punta dell'Oriente à la Punta Grado (hêtraie d'altitude et aulnaie odorante). L'objectif est de faciliter le cheminement des animaux vers les zones de pâture. Le linéaire à parcourir en travaux est de 2 à 3 km sur une largeur 2 à 3 m.

Des **points d'eau** seront aménagés pour le bétail dans les secteurs pâturés.

Une **convention de pâturage** devra être établie avec les éleveurs pour cadrer leur activité dans le périmètre forestier, ainsi que l'entretien des sentiers et des points d'eau aménagés.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_46	Ouverture sentiers pastoraux et aménagement points d'eau	3 sentiers pastoraux + 1 point d'eau - Fulminato (Punta dell'Oriente)	1	Forf		2014-2015	1	COMP

5.6.2. Autres productions

5.6.2.1. Concessions

Compte tenu de leur nombre et des pressions vécues par le passé, une gestion rigoureuse des concessions est indispensable pour prévenir toute dérive (empiètement sur le territoire forestier, pollutions, etc.).

Abords des bâtiments

On procédera régulièrement à la **mise en sécurité des bâtiments** pour minimiser les risques de dégradations que pourraient occasionner des chutes d'arbres ou de branches. Le recours à une entreprise spécialisée s'avère nécessaire (éhoupage/démontage des arbres).

La **gestion du risque dans le périmètre des habitations** étant urgente, une **expertise sanitaire** (arbre-conseil) devra être réalisée dans un délai de 2 ans pour évaluer la stabilité des peuplements et les risques vis-à-vis des personnes et des biens.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S3_11	Expertise arbre conseil	Abords des concessions bâties	1	Forf		2014	1	CAPI
S3_12	Mise en sécurité bâtiments	Abords des concessions bâties	1	Forf		2014-2033	20	CAPI

5.7. DISPOSITIONS GENERALES EN FAVEUR DU PAYSAGE ET DE L'ACCUEIL

La gestion sylvicole mise en œuvre (coupes, travaux sylvicoles et d'équipement) intègre la prise en compte courante du paysage.

5.7.1. Mesures en faveur de l'accueil du public

5.7.1.1. Entretien des équipements existants et mise en sécurité

Sentiers

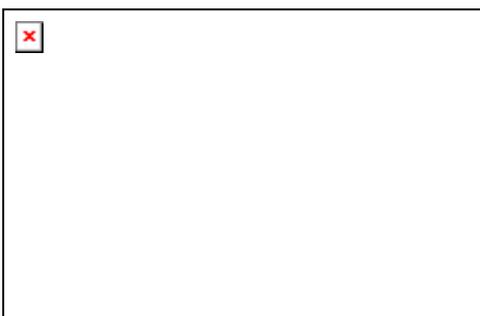
L'**entretien et la mise en sécurité du GR20** sont à la charge du PNRC. Les ouvrages de franchissement des cours d'eau (passerelles) doivent faire l'objet d'une vigilance particulière. Certaines passerelles commencent en effet à montrer des signes de faiblesse.

L'**entretien et la mise en sécurité des autres sentiers** et des aires d'accueil sont à la charge du propriétaire. Ces actions seront menées chaque année. La mise en sécurité consiste à prévenir toute chute d'arbre ou de branche pouvant mettre en péril la sécurité des personnes.

Le remplacement de la **passerelle du sentier de Southwell** est à ce titre prévu.

Certains itinéraires de sentier ont des objectifs situés en dehors de la forêt territoriale (sentier du Monte d'Oro, sentier de la Madonuccia...). Seul l'entretien des linéaires en forêt est pris en compte. Il faudra néanmoins chercher des solutions pour réaliser des actions cohérentes sur l'ensemble des produits touristiques.

On veillera par ailleurs à assurer une signalétique de qualité (entretien des marques à la peinture et des panneaux de direction) le long des sentiers et sur les aires d'accueil. Pour assurer la cohérence visuelle de cette signalétique et renforcer l'identité de la forêt auprès du public, une **charte graphique** pourrait utilement être mise en place et appliquée de façon systématique lors du renouvellement des équipements existants ou de la mise en place de nouveaux éléments de signalétique.



Signalétique à harmoniser sur les sentiers

Autres équipements

Le gestionnaire veillera également à l'entretien de la **Maison de la Forêt** (Casetta di a Furesta) et de son exposition sur les chauves-souris. L'**exposition sur les forêts corses**, assez vieillissante (une dizaine d'années), sera renouvelée dans le cours de l'aménagement (cette action est comprise dans l'entretien général des équipements touristiques).

Le **meublier associé aux sentiers et aux aires d'accueil** (panneaux, tables-bancs, dispositifs de franchissement, etc.), de même que les **sources** et les **fontaines**, feront l'objet d'un entretien régulier.

Le gestionnaire veillera enfin à la **propreté** de la forêt dans les secteurs fréquentés par le public. Des campagnes régulières de ramassage des déchets (bénévolat) pourront être organisées pour faciliter cet entretien indispensable à la qualité du paysage interne.

5.7.1.2. Nouveaux aménagements envisagés**Sentiers**

Il n'est pas prévu d'ouvrir de nouveaux sentiers dans le périmètre forestier au cours de cet aménagement. On envisage néanmoins de **finaliser l'aménagement du sentier de Southwell** (à cheval sur les séries 1 et 3) en réalisant toute ou partie de la seconde tranche de travaux proposée dans le projet élaboré par l'ONF Corse en 2002. Celui-ci comprend les éléments suivants :

- ▶ Réalisation d'un circuit pédagogique en partenariat avec des scientifiques et des spécialistes, comprenant plusieurs panneaux d'information bilingues (français, corse) ;
- ▶ Reconstitution d'un abri sous roche avec mise en scène (mannequins grandeur nature travaillant à la confection de poteries préhistoriques) ;
- ▶ Mise en place d'aires d'accueil le long du parcours avec bancs et tables-bancs.

La conception d'une brochure de présentation du sentier (en 5 langues) et d'un ouvrage sur la préhistoire dans les montagnes corses est également prévue.

Le coût total du projet est évalué à 150 000 €.

5.7.1.3. Étude de fréquentation

Il est prévu de mener une étude de fréquentation sur le massif de Vizzavona afin de caractériser plus précisément les usages et les usagers sur le territoire de la forêt territoriale.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_21	Aménagement sentier thématique	Sentier de Southwell - Abri de Southwell	1	Forf		2014-2033	1	COND
SG_24	Entretien sentiers	Sentiers (hors GR20) : plateforme, chablis, balisage...	8	km	Gestion ONF	2014-2033	20	CAPI
SG_25	Entretien équipements touristiques	Ensemble de la forêt (meublier : panneaux, tables-bancs, fontaines, parkings)	1	Forf		2014-2033	20	CAPI
SG_26	Renouvellement ouvrage de franchissement	Passerelle du sentier de Southwell	1	u		2014	1	CAPI
SG_27	Réalisation étude de fréquentation	Ensemble de la forêt	1	Forf		2015-2016	1	COMP

5.7.2. Mesures en faveur des paysages

Le traitement irrégulier pied-à-pied appliqué dans toute la forêt est favorable à une prise en compte optimale du paysage, aussi bien en vision interne qu'externe.

Mesures en faveur du paysage externe

Le passage à un traitement de type irrégulier évite d'avoir recours à des coupes de régénération surfaciques (coupes rases pratiquées sur plusieurs hectares), qui peuvent nuire à la qualité du paysage externe. C'est un traitement qui assure au mieux la permanence du paysage externe, dans l'espace et dans le temps.

L'effort de diversification des peuplements en essences variées permettra d'accroître à long terme l'impression de diversité, aussi bien en vision interne qu'externe. De même, la recherche d'une adaptation optimale des essences aux conditions stationnelles (et les travaux qui seront menés au profit des ripisylves) devrait augmenter la proportion des essences feuillues dans les talwegs, accentuant ainsi ces lignes de forces naturelles.

Mesures en faveur du paysage interne

Les mesures destinées à mettre en valeur les paysages concernent essentiellement le paysage interne, en lien direct avec la fréquentation le long des axes (sentiers, routes) et des sites.

Les efforts consisteront notamment à :

- **Diversifier les ambiances paysagères** le long des sentiers en faisant varier la structure et la composition des peuplements (sans tomber dans l'excès) ; procéder ponctuellement à des plantations d'essences diverses (if, feuillus précieux, etc.), de préférence autochtones et adaptées aux conditions stationnelles.
- **Préserver les arbres présentant un attrait paysager marqué** (port, rôle de diversification, etc.) et travailler à leur profit (détourage, élagage, etc.)
- **Augmenter la proportion d'arbres monumentaux** (très gros diamètres) aux abords des sites et des axes fréquentés.
- **Veiller à maintenir la qualité des équipements** : passerelle, tables-bancs, éléments de signalétique (cohérence graphique), etc.
- **Créer des fenêtres paysagères** judicieusement positionnées le long des axes par l'abattage de quelques arbres bien choisis. Ces percées visuelles rythment la progression du visiteur tout en lui permettant de s'extraire ponctuellement d'une ambiance forestière fermée.
- **Éliminer régulièrement les déchets**

On pourra par ailleurs solliciter l'intervention d'un paysagiste pour mener une **étude** plus approfondie des paysages de la forêt et proposer des actions ciblées de valorisation paysagère.

Il est à noter que l'**enfouissement de la ligne moyenne tension**, en cours à la rédaction de cet aménagement, outre le fait de faciliter la gestion courante, améliorera le paysage interne aux abords du hameau. La zone d'emprise de cette ligne étant amenée à disparaître, cette action aura également un impact positif dans le paysage externe (disparition d'une ligne de force artificielle).

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_29	Nettoyage après coupe	Le reste de la forêt (abords des sentiers)	1	Forf		2014-2033	2	CAP1
SG_34	Réalisation étude paysagère	Ensemble de la forêt	1	Forf		2014-2033	1	COMP

5.7.3. Mesures de protection des sites d'intérêt culturel

On sera particulièrement vigilant à ne pas porter atteinte aux vestiges culturels disséminés en forêt (bergeries ruinées, casette, abri de Southwell) lors des interventions sylvicoles.

5.8. DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES**5.8.1. Mesures générales concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique**

En l'absence de risque avéré, aucune mesure générale n'est prévue.

5.8.2. Mesures générales concernant la défense contre les incendies

La diversification des peuplements en essences feuillues, les actions destinées à améliorer l'état de conservation des ripisylves (diversité d'espèces, surtout feuillues) et la conservation d'arbres sentinelles sont des mesures générales favorisant l'homéostasie et la résilience des peuplements en cas d'incendie.

Voirie

- ▶ Création d'aires de croisement (intervalle moyen : 500 m) le long des routes forestières de Puzatelli 1, de Nardone et de Speloncello
- ▶ Restructuration et entretien des tires de débardage du ravin de Rossi (création d'une aire de croisement et rectification d'une place de retournement) et d'Omenino (mise en place de 6 buses et de 6 aires de croisement)
- ▶ Entretien des routes forestières classées DFCl (plateforme et ouvrages). Voir titre 5.2.
- ▶ Entretien de la tire de débardage de Tineta (1 300 m)
- ▶ Recalibrage de la place de retournement du terminus de la route forestière de Speloncello

Bandes démaquisées

- ▶ Ouverture puis entretien de bandes démaquisées sur une largeur de 10 m en amont et en aval des routes forestières classées DFCl (voir [carte 13-1](#)) → linéaire : 13 km ; fréquence : un passage tous les 5 ans.

- ▶ Entretien de la bande démaquillée sur une largeur de 50 m en amont de la route nationale (entre le passage à niveau et la première bifurcation avec la route départementale) → linéaire : 1.5 km ; fréquence : un passage tous les 5 ans.

Points d'eau

- ▶ Création d'un bassin HBE sur la route forestière d'Ajola
- ▶ Entretien des bassins DFCI

Ouvrages

Création de la coupure active n°6 de Vizzavona-Sologna

Cette coupure active, d'une superficie totale de 28 ha (dont 20 en forêt territoriale) est à cheval sur les parcelles 1 (série 4), 3, 10 et 14 (série 1). Elle sera créée puis entretenue par brûlage dirigé afin de limiter la masse combustible dans la strate herbacée et arbustive.

Il appartient au gestionnaire de se rapprocher des services DFCI concernés pour ajuster et arrêter l'emplacement définitif de cet ouvrage. L'incidence de la coupure active sur les plantes et habitats spécifiques devra également être étudiée.

LAFT de Pasciola (sentier)

- ▶ Entretien des abords du sentier (débranchement/démaquillage)

Dispositifs DPCI : sécurité des personnes et risque incendie

La **mise en sécurité des personnes vis-à-vis du risque incendie** est prévue dans le volet DPCI de la PRMF du massif Vizzavona-Ghisoni. Ce plan de protection prévoit la mise en place de deux zones de regroupement temporaire (ZRT), dont le but est de préparer l'évacuation ordonnée des personnes en dehors des secteurs à risque en cas de grand feu. Elle prévoit également des interventions sur tous les sentiers (débranchement, fléchage au sol, panneaux d'information au départ des sentiers et sur leur parcours).

- ▶ Entretien des 2 ZR (zones de rassemblement temporaires) : passerelle de l'Agnone (limitrophe, située en FC de Bocognano) et « Camping des Américains »

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
SG_13	Restructuration pistes de vidange	Ravin de Rossi et Omenino	2950	m		2016-2017	1	CAPI
SG_14	Création aires de croisement	RF de Puzatelli 1 et 2, Pistori, Nardone, Speloncello ; TD Omenino et ravin de Rossi	33	u		2014-2018	1	CAPI
SG_15	Création bassin DFCI	Bassin HBE d'Ajola (100 m³)	1	u		2014	1	CAPI
SG_16	Création bandes débroussaillées	Pistes DFCI - cf. carte enjeu (zones tampons)	26	ha	10 m de large sur un linéaire total de 13 km	2014-2018	1	CAPI
SG_17	Entretien bandes débroussaillées	Pistes DFCI - cf. carte enjeu (zones tampons)	26	ha	10 m amont et aval sur un linéaire total de 13 km	2014-2033	3	CAPI
SG_18	Entretien pare-feux	Route nationale	7	ha	50 m amont RN sur linéaire d'1.4 km	2014-2033	4	CAPI
SG_19	Entretien bassins	Bassins de Puzatelli, Sologna, Omenino, Ajola	4	u	Mise en eau, mise hors d'eau	2014-2033	20	CAPI

5.8.3. Mesures générales d'ordre sanitaire

On surveillera de près les peuplements touchés par les derniers incendies (signes de dépérissement) dans la vallée de l'Omenino et dans le secteur de Speloncello en versant sud, de manière à récolter les arbres dès les premiers signes de dépérissement et éviter une forte dépréciation des bois.

5.8.4. Mesures générales concernant le changement climatique

L'adaptation des essences aux conditions stationnelles, couplée à une diversification des peuplements en essences diverses, garantit une meilleure adaptabilité de la forêt en cas de changement climatique en améliorant l'homéostasie et la résilience des peuplements.

5.9. PROGRAMME D'OBSERVATIONS ET DE RECHERCHE

Les deux **marteloscopes** présents dans les parcelles 13-19 et 41 seront maintenus.

5.10. OPERATIONS DE COMMUNICATION

Deux **panneaux d'information à destination du public** expliquant l'intérêt du marteloscope seront implantés le long des sentiers traversant les deux dispositifs présents en forêt (parcelles 13-19 et parcelle 41).

Document ONF

5.11. PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF A LA 1ERE SERIE

► Série de production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné, traitée en futaie irrégulière

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Production de bois d'œuvre de pin laricio, de hêtre et de sapin pectiné	3, 5-7, 10-20, 26, 27, 29-32, 40-49, 51-58	746.4	735.6	569.9

5.11.1. Opérations sylvicoles : coupes

L'unité de gestion est la parcelle.

La rotation est de 10 ans. Chaque unité de gestion passera donc 2 fois en coupe au cours de l'aménagement.

La coupe est de type jardinatoire. Chaque unité de gestion est parcourue par l'ensemble des opérations de régénération et d'amélioration du peuplement (coupes et travaux).

La surface terrière moyenne objectif (avant coupe) à l'équilibre est de **25 m²/ha**. Cette valeur cible est susceptible d'évoluer grâce à l'amélioration des connaissances régionales sur la sylviculture en futaie irrégulière (retours d'expérience).

5.11.1.1. Possibilité contenance

La surface fonctionnelle de production pour cette série étant de 569.9 ha, et la rotation ayant été fixée à 10 ans, la possibilité contenance est de :

$$P_c = \text{surface fonctionnelle de production} / \text{rotation} = 57 \text{ ha/an.}$$

La surface moyenne à parcourir en coupe est donc de **57 ha/an** sur la durée de l'aménagement.

5.11.1.2. Possibilités en surface terrière et en volume

Le prélèvement dans chaque unité de gestion dépend de la surface terrière au moment du passage en coupe (surface terrière après coupe à laquelle s'ajoute l'accroissement entre deux coupes).

Taux de prélèvement conseillés en fonction de la surface terrière avant coupe

G initial (m ² /ha)	Groupe de G	Prélèvement conseillé
≥ 35	1	20%
30 à 35	2	15%
25 à 30	3	10%
21 à 25	4	5%
< 21	5	0%

5.11.1.3. État d'assiette

Toutes les coupes sont assises par parcelle et par année de passage en coupe avec des possibilités en surface terrière (surface terrière présumée réalisable ou GPR) et en volume (volume présumé réalisable ou VPR) indicatives. Ces possibilités sont données à titre purement indicatifs et ne doivent en aucun cas être considérés comme une cible à atteindre. On se reportera à l'**annexe 12** pour la méthode de calcul utilisée pour estimer ces possibilités.

Le regroupement et le lotissement des coupes sont à étudier au cas par cas par le gestionnaire lors de la préparation de l'état d'assiette annuel.

Le détail des essences par parcelle est fourni à titre indicatif et par ordre d'importance (basé sur la surface terrière initiale – inventaire – par essence) Les essences entre parenthèses sont peu abondantes (15 à 30 %). En deçà de 15 %, l'essence n'est pas indiquée.

PL : Pin laricio / HE : Hêtre / AR : Autres résineux (principalement le pin maritime et, ponctuellement, le sapin pectiné, le cèdre ou le douglas) / AF : Autres feuillus

État d'assiette de la première rotation

Année	Parc.	Surf. fonct. (ha)	Surf. imp. (ha)	G avt coupe (m ² /ha)	Prélèv.	VPR 1 (m ³ /ha)	VPR 1 (m ³)	Essences présentes	Observations
2016	20	18.5	13.8	42.6	20%	161	2 227	PL (HE)	Faible durée de survie du PL, G initial élevé ; mise aux normes de la RF de la Gare à prévoir avant la coupe
2014	42	7.5	7.5	43.0	20%	153	1 141	PL (HE)	Faible durée de survie du PL, G initial élevé
2014	43	23.4	23.0	21.2	5%	15	351	PL HE	Faible durée de survie du PL
2015	15	34.4	31.5	44.0	20%	147	4 625	PL	Faible durée de survie du PL, G initial élevé ; création d'une place de dépôt à prévoir avant la coupe
2016	13	13.5	13.5	44.4	20%	129	1 739	PL	G initial élevé
2014	41	15.4	11.0	41.1	20%	145	1 602	PL	G initial élevé
2014	51	18.2	14.3	26.8	10%	46	652	PL (AR)	Faible durée de survie du PL
2017	3	4.1	1.7	31.6	15%	59	101	PL	
2017	10	23.1	11.5	30.8	15%	61	705	PL (AR)	
2017	11	21.8	21.8	35.3	20%	104	2 265	PL	
2017	26	16.3	16.3	27.0	10%	41	672	HE (PL)	
2018	27	8.1	8.1	33.6	15%	98	795	HE (PL)	
2018	46	20.5	20.5	33.1	15%	70	1 430	PL	
2018	48	14.8	14.8	33.0	15%	68	1 004	PL (HE)	
2019	19	16.4	16.4	27.5	10%	41	675	PL (HE)	
2019	52	13.1	13.1	26.7	10%	44	570	PL	
2019	53	26.0	22.4	31.7	15%	75	1 680	PL (HE)	
2019	54	21.1	16.4	30.7	15%	68	1 116	PL	
2020	14	26.9	26.8	35.5	20%	109	2 929	PL	Création d'une place de dépôt et d'une place de retournement à prévoir
2020	29	3.1	3.1	35.7	20%	78	239	HE	
2020	30	8.8	7.6	31.8	15%	72	550	HE	
2020	44	9.3	9.3	38.5	20%	87	808	PL HE	
2021	5	10.3	10.3	38.0	20%	101	1 043	PL (AR)	Parc. martelée (2013), non vendue
2021	6	10.9	10.9	23.1	5%	17	187	HE (PL)	Dernière coupe réalisée en 2013
2021	7	3.0	3.0	34.1	15%	72	219	PL HE	Faible durée de survie du PL
2021	12	16.9	16.9	30.8	15%	65	1 097	PL	
2021	16	19.9	19.9	28.9	10%	45	887	PL (HE)	Parc. martelée (2013), vendue

Année	Parc.	Surf. fonct. (ha)	Surf. imp. (ha)	G avt coupe (m ² /ha)	Prélèv.	VPR 1 (m ³ /ha)	VPR 1 (m ³)	Essences présentes	Observations
								AR)	(exploitation prévue en 2014)
2021	17	9.3	8.5	23.3	5%	22	184	HE PL (AR AF)	
2021	18	17.5	14.6	27.4	10%	46	670	PL	
2022	55	7.5	7.5	34.8	15%	64	481	PL	Parc. martelée (2013), vendue (exploitation prévue en 2014)
2022	56	13.1	13.1	37.0	20%	99	1 300	PL	Parc. martelée (2013), non vendue
2022	57	6.5	6.5	74.7	20%	209	1 363	PL	Parc. martelée (2013), non vendue ; G initial élevé
2022	58	7.1	7.1	57.7	20%	145	1 032	PL HE	Parc. martelée (2013), non vendue ; G initial élevé
2023	31	13.6	13.6	29.2	10%	45	613	HE (PL)	Dernière coupe réalisée en 2013 (parc. pp)
2023	32	12.2	12.2	23.1	5%	19	237	HE PL (AR)	Dernière coupe réalisée en 2013 (parc. pp)
2023	40	14.7	14.7	28.1	10%	36	528	PL	Dernière coupe réalisée en 2013 (parc. pp)
2023	45	13.9	13.9	33.4	15%	67	933	PL (AR)	Parc. martelée (2013), non vendue
2023	47	15.1	14.8	33.1	15%	83	1 221	PL (HE)	Dernière coupe réalisée en 2013-2014, faible durée de survie du PL
2023	49	14.2	14.2	32.3	15%	65	919	PL (HE)	Dernière coupe réalisée en 2013-2014

VPR totaux présumés réalisables par année (première rotation)

Année	VPR 2 TOT (m ³)	%	VPR PL (m ³)	VPR HE (m ³)	S imp (ha)
2014	3 745	9%	3 262	403	55.8
2015	4 625	11%	3 439	487	31.5
2016	3 966	10%	2 946	638	27.3
2017	3 743	9%	2 814	524	51.2
2018	3 229	8%	2 225	885	43.5
2019	4 043	10%	3 141	741	68.3
2020	4 525	11%	2 919	1 304	46.8
2021	4 285	11%	3 158	682	84.0
2022	4 176	10%	3 610	543	34.2
2023	4 450	11%	3 284	852	83.4
TOTAL	40 788	100%	30 798	7 060	526.0

État d'assiette de la deuxième rotation

Année	Parc.	Surf. fonct. (ha)	Surf. imp. (ha)	G avt coupe (m ² /ha)	Prélèv.	VPR 1 (m ³ /ha)	VPR 1 (m ³)	Essences présentes
2026	20	18.5	13.8	38.1	20%	144	1 991	PL (HE)
2024	42	7.5	7.5	38.4	20%	137	1 019	PL (HE)
2024	43	23.4	23.0	24.2	5%	17	400	PL HE
2025	15	34.4	31.5	39.2	20%	131	4 121	PL
2026	13	13.5	13.5	39.5	20%	114	1 548	PL
2024	41	15.4	11.0	36.9	20%	130	1 437	PL
2024	51	18.2	14.3	28.1	10%	48	684	PL (AR)
2027	3	4.1	1.7	30.9	15%	57	99	PL
2027	10	23.1	11.5	30.1	15%	60	691	PL (AR)
2027	11	21.8	21.8	32.2	15%	71	1 552	PL
2027	26	16.3	16.3	28.3	10%	43	704	HE (PL)
2028	27	8.1	8.1	32.6	15%	95	770	HE (PL)
2028	46	20.5	20.5	32.1	15%	68	1 388	PL
2028	48	14.8	14.8	32.0	15%	66	976	PL (HE)
2029	19	16.4	16.4	28.8	10%	43	706	PL (HE)
2029	52	13.1	13.1	28.0	10%	46	599	PL
2029	53	26.0	22.4	30.9	15%	73	1 641	PL (HE)
2029	54	21.1	16.4	30.1	15%	67	1 094	PL
2030	14	26.9	26.8	32.4	15%	75	2 005	PL
2030	29	3.1	3.1	32.5	15%	53	164	HE
2030	30	8.8	7.6	31.0	15%	71	536	HE
2030	44	9.3	9.3	34.8	15%	59	548	PL HE
2031	5	10.3	10.3	34.4	15%	69	708	PL (AR)
2031	6	10.9	10.9	25.9	10%	39	420	HE (PL)
2031	7	3.0	3.0	32.9	15%	70	211	PL HE
2031	12	16.9	16.9	30.2	15%	64	1 074	PL
2031	16	19.9	19.9	30.0	10%	46	921	PL (HE AR)
2031	17	9.3	8.5	26.2	10%	49	412	HE PL (AR AF)
2031	18	17.5	14.6	28.7	10%	48	700	PL
2032	55	7.5	7.5	33.6	15%	62	464	PL
2032	56	13.1	13.1	33.6	15%	68	886	PL
2032	57	6.5	6.5	63.8	20%	178	1 163	PL
2032	58	7.1	7.1	50.2	20%	126	897	PL HE
2033	31	13.6	13.6	30.3	15%	70	954	HE (PL)
2033	32	12.2	12.2	25.9	10%	44	532	HE PL (AR)
2033	40	14.7	14.7	29.3	10%	38	550	PL
2033	45	13.9	13.9	32.4	15%	65	905	PL (AR)
2033	47	15.1	14.8	32.1	15%	80	1 185	PL (HE)
2033	49	14.2	14.2	31.4	15%	63	895	PL (HE)

VPR totaux présumés réalisables par année (deuxième rotation)

Année	VPR 2 TOT (m ³)	%	VPR PL (m ³)	VPR HE (m ³)	S imp (ha)
2024	3 539	9%	3 070	385	55.8
2025	4 121	11%	3 064	434	31.5
2026	3 539	9%	2 627	570	27.3
2027	3 045	8%	2 143	544	51.2
2028	3 134	8%	2 160	858	43.5
2029	4 040	11%	3 138	734	68.3
2030	3 253	9%	1 996	1 050	46.8
2031	4 447	12%	3 014	990	84.0
2032	3 410	9%	2 948	445	34.2
2033	5 021	13%	3 430	1 214	83.4
TOTAL	37 549	100%	27 589	7 226	526.0

5.11.1.4. Règles de culture générales**Recherche de l'équilibre en futaie irrégulière**

L'équilibre en futaie irrégulière est recherché au niveau de la série pour quatre valeurs cibles (cf. NDS-08-G-1498 et 1499) : le capital sur pied, la répartition par catégorie de grosseur de bois, le renouvellement, la composition en essences.

En l'état actuel de nos connaissances, nous fournirons ci-après les objectifs retenus pour chacune de ces valeurs cibles. Celles-ci seront à ajuster au fur et à mesure des résultats de suivi de l'aménagement et des retours d'expériences de gestion en futaie irrégulière menées en Corse sur des peuplements similaires.

Objectif en terme de structure (densité objectif par catégorie de grosseur de bois)

Cet objectif s'applique sur la surface fonctionnelle de la série. On cherche à obtenir à l'équilibre une densité moyenne avoisinant 320 tiges à l'hectare répartie comme suit : environ 210 PB, 70 BM et 40 GB/TGB.

	Densité actuelle (tiges/ha)	%	Densité objectif (tiges/ha)	%
PB	74	35%	208	66%
BM	86	40%	68	21%
GB/TGB	53	25%	41	13%
Tous bois	212	100%	317	100%

La densité actuelle (212 t/ha) est inférieure à la densité recherchée. Il faudra donc compter sur la régénération et le recrutement de nouvelles tiges pour accroître la densité des peuplements.

On observe un net déficit dans les PB. A l'inverse, la densité des BM et des GB/TGB est supérieure aux valeurs cibles.

Objectif : Il faudra donc à long terme presque tripler la proportion des PB tout en abaissant d'environ 20 % la densité des BM et celle des GB/TGB.

Objectif en terme de capital sur pied en surface terrière

Cet objectif s'applique sur la surface fonctionnelle de la série.

On cherche à obtenir à l'équilibre 25 m²/ha de surface terrière après coupe (moyenne à l'échelle de la série), répartis pour moitié dans les gros bois et les très gros bois.

	G initial (m ² /ha)	%	G objectif (m ² /ha)	%
PB	2.9	10%	5	20%
BM	9.5	32%	7.5	30%
GB/TGB	16.8	58%	12.5	50%
Tous bois	29.2	100%	25	100%

La surface terrière initiale sur l'ensemble de la série (29.2 m²/ha) est supérieure à la surface terrière objectif. Il faudra donc prélever un peu plus que l'accroissement au cours de l'aménagement.

Comme pour la densité, les PB sont en déficit, tandis que les BM et les GB/TGB sont surabondants par rapport aux valeurs cibles.

Objectif : La sylviculture sera donc menée de façon à augmenter sensiblement la proportion des PB (70 %) et abaisser celle des BM (20 %) et des GB/TGB (25 %).

Le prélèvement sera variable d'une parcelle à l'autre en fonction de la surface terrière initiale des parcelles au moment de leur passage en coupe et de la structure des peuplements qui s'y trouvent.

Objectif en terme de renouvellement

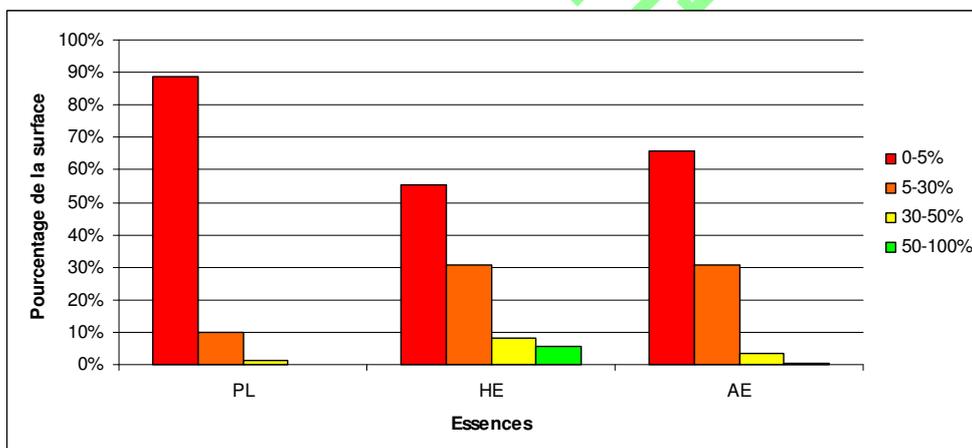
Le potentiel de régénération et le stock de perches définissent le niveau et l'objectif de renouvellement en futaie irrégulière (cf. NDS-08-G-1498 et NDS-08-G-1499).

Potentiel de régénération (régénération basse et haute)

Actuel (résultats d'inventaire) :

Pourcentage de la surface par classe de recouvrement du semis-gaulis

PL : Pin laricio ; HE : Hêtre ; AE : Autres essences



Le potentiel de régénération basse et haute est largement insuffisant pour le pin laricio (près de 90 % de la surface avec un taux de recouvrement très faible ou nul). Cela s'explique facilement par le taux de couvert généralement élevé des peuplements qui empêche les semis de cette essence héliophile de se développer.

Le potentiel de régénération basse et haute pour le hêtre est globalement faible à moyen (30 % de la surface avec un taux de recouvrement compris entre 5 et 30 %). Il est généralement important sur les stations fraîches de l'étage montagnard. Celui des autres essences est assez faible, la régénération se rencontrant principalement dans les peuplements purs ou mixtes de pin laricio.

Toutes essences confondues, le potentiel de régénération basse et haute apparaît insuffisant à l'échelle de la série.

Objectif : Augmentation du potentiel de régénération par création de puits de lumière et augmentation de la lumière latérale issus de la récolte des arbres mûres.

Stock de perchesActuel (résultats d'inventaire) :

Constat : Aucune perche d'avenir sur 60 % des placettes inventoriées.

Pourcentage de placettes d'inventaires comptant au moins une perche d'avenir (très rarement plus de 10) :

- > pin laricio : 26 %
- > hêtre : 12 %
- > autres essences : 9 %

Ce stock nous semble insuffisant pour assurer le renouvellement du peuplement.

Objectif : Augmentation de la proportion des perches d'avenir dans les peuplements.

Objectif en terme de composition

On cherchera à obtenir des peuplements mélangés dès que les conditions stationnelles le permettent. Les feuillus divers seront privilégiés en tant qu'essences d'accompagnement.

Essences	Répartition des essences en % du couvert (surface totale de la série)		
	actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme
Pin laricio	70	65	60
Hêtre	25	28	20
Sapin pectiné	1	2	10
Essences diverses	4	5	10

On cherchera à augmenter la proportion du sapin pectiné et des essences diverses sur le long terme. Le couvert du hêtre augmentera au cours de l'aménagement (en lien avec la récolte de GB/TGB de pin laricio dans les parcelles où hêtre et sapin pectiné sont les essences objectifs). Il devrait légèrement diminuer ensuite, en lien avec l'augmentation du couvert du sapin pectiné. Le couvert du pin laricio s'abaissera progressivement, en lien avec le changement de composition sur stations fraîches à l'étage montagnard. Il restera cependant nettement prédominant à l'échelle de la série.

5.11.1.5. Contrôle du renouvellement

Pour le suivi et le contrôle du renouvellement des peuplements, on se reportera aux notes de service en vigueur (NDS-08-G-1498 et 1499).

5.11.2. Actions concernant la production de bois5.11.2.1. Travaux sylvicoles : opérations mixtes de jardinageTravaux dans les peuplements adultesPrincipe

Les travaux en futaie irrégulière doivent répondre à deux objectifs :

- ▶ Accompagner et faciliter le renouvellement naturel du peuplement.
- ▶ Améliorer la qualité des tiges d'avenir qui constitueront les futurs producteurs.

La régénération va s'installer dans l'espace libéré par la récolte des arbres exploitables. La lutte pour la lumière entre les différents semis va permettre de dégager des arbres d'avenir appelés « sprinters ». La proportion de ces perches d'avenir est à augmenter à l'échelle de la série afin d'assurer le renouvellement des peuplements.

Les travaux se font au stade du gaulis et du perchis dans ces cônes de régénération. Ils visent à conserver un volume de houppier suffisant et à assurer une croissance soutenue des « sprinters ». On gardera un gainage protecteur autour de la bille de pied. La croissance du pin laricio ne doit pas être gênée dans les stades jeunes, car l'obtention d'une bonne proportion d'aubier valorisable en tranchage est favorisée par une vitesse de croissance relativement rapide.

Les travaux ne doivent pas se situer au voisinage immédiat des arbres d'élite, qui par définition, resteront longtemps sur pied.

Types de travaux

Il s'agit d'un travail à l'avancement couplant les opérations suivantes :

- ▶ Dégagement des semis inférieurs à 2 m de haut par l'enlèvement des sujets tarés dans les taches de régénération ;
- ▶ Nettoyement : enlèvement des brins gênant le développement des gaules et des perches d'avenir ;

- ▶ Détournage des tiges d'avenir pour optimiser la croissance ;
- ▶ Dépressage : Il est à réaliser sur des perches de 2 à 4 m de haut. On gardera une tige bien conformée tous les 3 à 4 m en moyenne ;
- ▶ Élagage des perches d'avenir : Pour le pin laricio, il est effectué sur au moins 20 à 30 tiges à l'ha avec un espacement de 6 m minimum entre chaque tige élaguée. Il concerne des perches à forte pousse terminale, non concurrencées, bien droites, d'une hauteur comprise entre 13 et 15 m. La hauteur maximale élaguée est de 6 m (respecter le rapport 1/3 de tige - 2/3 de houppier). L'élagage sera réalisé hors sève afin de limiter les risques d'attaque des scolytes.

Travaux dans les jeunes peuplements (anciens parquets de régénération)

La première série compte environ 40 ha de jeunes peuplements (SGP), principalement dans le pin laricio. Une partie de cette surface est représentée par les zones incendiées de l'Ombeline et du secteur Speloncello-Rossi (taches de régénération de taille diverses plus ou moins disséminées).

Ces surfaces sont exclues de la surface à passer en coupe (surface impérative). Elles feront uniquement l'objet de travaux : nettoyage et dégagement dans les semis-gaulis ; désignation, détournage puis élagage dans les perchis. Des regarnis pourront au besoin être pratiqués.

Périodicité et coût des interventions

La surface fonctionnelle de chaque parcelle sera parcourue dans sa totalité **1 à 3 ans après la coupe de jardinage**, ou au plus tard à mi-rotation (soit 5 ans après la coupe). En l'absence de normes pour la conduite des peuplements en irrégulier en région Corse, nous nous basons sur les expériences menées sur le continent pour évaluer le temps passé, et sur le barème régional des ouvriers forestiers par type de travaux. Aussi, il est envisagé sur l'ensemble de la série une dépense moyenne de l'ordre d'1h/ha/an, soit 20 h/ha sur la durée de l'aménagement. Le coût total à l'ha est estimé à 500 € pour un passage en travaux, soit 1 000 €/ha sur la durée de l'aménagement (2 rotations).

5.11.2.2. Plantations de sapin pectiné

En l'absence de régénération naturelle du sapin pectiné, on procèdera à des plantations sur les stations les plus favorables à l'essence, de manière à reconstituer progressivement un stock de semenciers et à enclencher la dynamique naturelle de la hêtraie-sapinière. Les plantations seront pratiquées sur **20 %** de la surface fonctionnelle des parcelles à essences objectifs dominantes hêtre et pectiné, soit **26 ha**. Des plantations pourront également avoir lieu ponctuellement hors de ces parcelles, sur les stations les plus favorables (ex : en situation d'ubac sur le versant sud).

On utilisera systématiquement des plants de provenance corse certifiée. Le gestionnaire devra veiller à anticiper les plantations 4 à 5 ans à l'avance. C'est en effet le temps nécessaire à la production des plants en pépinière (de la récolte des graines dans les peuplements classés à l'obtention de plants prêts à l'emploi).

Les secteurs où pratiquer ces plantations sont à définir par le gestionnaire. La répartition des plants doit se faire de préférence en petits groupes. La densité est à définir au cas par cas. La croissance des jeunes plants sera suivie de près par le gestionnaire. En cas de mauvaise reprise, on analysera les raisons de l'échec avant d'envisager des regarnis.

5.11.2.3. Mise en défens

Il est prévu la pose d'une clôture (600 ml) dans le bas de la parcelle 30 pour renforcer la mise en défens de la régénération de hêtre et des jeunes plants de sapin pectiné (ancien parquet de régénération). Cette pose sera suivie d'un entretien régulier (incluant les 600 ml de clôtures déjà en place).

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S1_35	Opérations mixtes de jardinage	Ensemble de la surface fonctionnelle	570	ha	soit 40 jours équipe (3 ouvriers) par an	2014-2033	2	CAPI
S1_37	Plantation sapin pectiné	Surface fonctionnelle de la série 1	10000	u	300 plants / ha	2014-2033	1	CAPI
S1_38	Préparation de la végétation avant plantation de sapin pectiné	Surface fonctionnelle de la série 1	10	ha	Constitution de trouées	2014-2033	1	CAPI
S1_39	Création clôtures mise en défens	Parcelle 30	600	ml	En fonction des besoins (impact pâturage)	2014-2016	1	COMP
S1_40	Entretien clôtures mise en défens	Parcelle 30	1200	ml		2014-2016	5	CAPI

5.11.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité

5.11.3.1. Îlots de vieux bois

On réservera 13,6 % de la surface totale de la série à la conservation d'îlots de vieux bois.

N° parcelle	Îlots de sénescence (ha)	
	Exploitable	Inexploitable
3	0.0	4.3
5	0.0	11.3
7	0.0	3.4
10	0.0	0.6
11	0.0	1.8
12	0.0	0.4
13	0.0	4.7
15	2.4	0.0
17	0.0	2.4
18	2.9	0.9
20	0.0	6.7
29	0.0	10.0
31	0.0	0.8
32	0.0	6.1
40	0.0	2.9
45	0.0	1.1
46	0.0	1.3
48	0.0	8.4
51	0.0	9.1
53	0.0	9.1
55	0.0	0.3
57	0.0	2.1
58	0.0	0.6
Série	5.3	88.3
Pourcentage	0.9 %	12.5 %

2 îlots de sénescence seront créés dans la zone exploitable de la première série de production : un îlot de 2,4 ha en parcelle 15 et un îlot de 2,9 ha en parcelle 18. Ces îlots, d'une superficie totale n'excédant pas 1 % de la surface exploitable, seront maintenus jusqu'à l'effondrement physique des arbres.

L'emplacement exact de ces îlots en zone de production, de même que leurs limites, seront à affiner par le gestionnaire au moment de leur implantation (choix effectué d'après la carte des peuplements et la photographie aérienne). Ils devront par ailleurs être **clairement identifiés sur le terrain** (matérialisation indispensable en l'absence de limites naturelles franches).

Les surfaces des îlots de sénescence situés **en zone inexploitable** correspondent aux peuplements susceptibles de présenter un caractère « vieux » : peuplements à BM/GB (hêtre), peuplement à GB (toutes compositions), peuplements irréguliers par bouquets et peuplements lâches sur zones rocheuses (toutes compositions, sachant que ces peuplements contiennent souvent des bouquets de vieux arbres). La surface cumulée de ces peuplements est de 88,3 ha (à noter : c'est un seuil maximal, la surface exacte des vieux peuplements n'est pas connue avec exactitude).

Ces peuplements ne faisant pas l'objet d'interventions sylvicoles, ils seront soumis aux seuls effets de la dynamique naturelle.

5.11.3.2. Diversité spécifique

On conservera la diversité des essences feuillues ou résineuses.

On pourra procéder ponctuellement à un enrichissement de feuillus divers dès que les conditions stationnelles le permettent afin d'augmenter la diversité spécifique des peuplements.

5.11.3.3. Espèces remarquables

On veillera à la protection et au suivi des deux nids d'**autour des Palombes** présent dans la parcelle 7 (dont un nid occupé par un couple avec nichée en 2013).

5.11.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique

Aucune action spécifique.

5.11.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique

Aucune action spécifique.

5.11.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale

5.11.6.1. Exploitation pastorale

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.6.2. Autres productions

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.7. Actions en faveur de l'accueil du public

La mise en place d'une **aire d'accueil thématique** (en lien avec le Tunnel de Vizzavona et le Chemin de Fer de la Corse) est prévue à côté du Puits IV, au niveau du bouquet de gros bois de Douglas (parcelle 25). Deux tables-bancs, un panneau d'information et un panneau signalétique (le long du GR20) seront mis en place.

Il est également prévu d'installer une nouvelle **clôture de sécurité autour du Puits IV**. Cette action sera financée par le Chemin de Fer de la Corse (CFC).

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S1_20	Création aire d'accueil thématique	Puits IV	1	Forf	2 table-bancs, 1 panneau d'information, 1 panneau signalétique	2014-2016	1	COND

5.11.8. Actions en faveur des paysages

Les **ruines de la casette dite « Pascal Paoli »**, située le long de la route forestière de Speloncello, pourrait bénéficier de travaux visant à la maintenir en état. Il ne s'agirait pas de procéder à sa restauration mais plutôt de la conserver telle quelle pour préserver son aspect ruiné actuel et éviter qu'elle se dégrade davantage. Un panneau d'information discret pourrait également être installé.

5.11.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.11. Actions concernant la défense contre les incendies

Toutes les actions relatives à la DFCI figurent au titre 5.8.

5.11.12. Actions d'ordre sanitaire

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.11.14. Actions spécifiques de communication

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12. PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF A LA 2^{EME} SERIE

► Série de production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de chauffage de hêtre, traitée en futaie irrégulière

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Production de bois d'œuvre de pin laricio et de bois de chauffage de hêtre	4, 35, 37, 38, 50, 59-61	252.7	245.4	A définir
Protection physique et paysagère				

5.12.1. Opérations sylvicoles : coupes

Cette série étant actuellement inaccessible à la production, aucune intervention sylvicole n'y est prévue dans cet aménagement. Des coupes pourront toutefois avoir lieu si des moyens sont mis en œuvre pour accéder à certains secteurs productifs (exploitation par câble).

5.12.2. Actions concernant la production de bois

Aucune action n'est prévue.

5.12.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité

5.12.3.1. Plantations de sapin pectiné

On veillera à pérenniser les plantations de sapin pectiné réalisées lors de l'aménagement précédent (qui avaient pour but de reconstituer l'habitat à *Buxbaumia viridis*) en surveillant leur croissance et en travaillant à leur profit (mise en lumière). De nouvelles plantations pourront avoir lieu pour consolider les précédentes et créer de nouveaux bouquets de jeunes sapins dans la hêtraie.

Il est prévu de procéder à des plantations de sapin dans les deux bouquets de vieux bois présents dans les parcelles 59 et 60.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S2_43	Reconstitution sapinière	Série 2	400	u	Dégagement puis plantation	2015	1	COMP

5.12.3.2. Îlots de vieux bois

Aucun îlot de vieux bois n'est proposé dans cette série. Toutefois, si des coupes étaient programmées au cours de l'aménagement sur de grandes surfaces, il faudra envisager l'opportunité de mettre en place des îlots de sénescence.

5.12.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale

5.12.6.1. Exploitation pastorale

Aucune action spécifique n'est prévue. Les mesures générales sont présentées au titre 5.6.1.

5.12.6.2. Autres productions

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.7. Actions en faveur de l'accueil du public

Aucune mesure spécifique n'est prévue.

5.12.8. Actions en faveur des paysages

Dans le cas d'une exploitation par câble, on veillera à minimiser l'impact des coupes sur le paysage (paysage interne aux abords des sentiers mais surtout paysage externe).

5.12.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel

Aucune mesure spécifique n'est prévue.

5.12.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.11. Actions concernant la défense contre les incendies

Cette série est concernée au titre de la DFCI par une coupe active (CA) et une zone en auto-protection (ZA). Ces actions sont présentées dans les dispositions générales au titre 5.8.2.

5.12.12. Actions d'ordre sanitaire

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.12.14. Actions spécifiques de communication

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13. PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF A LA 3^{EME} SERIE

► Série d'accueil du public, traitée en futaie irrégulière

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Accueil du public	9, 21, 22, 23, 24, 25	61.9 ha	56.3 ha	61.9 ha 42.8 ha (surface exploitable)

5.13.1. Opérations sylvicoles : coupes

L'unité de gestion est la parcelle.

La rotation est de **10 ans**. Chaque unité de gestion passera donc 2 fois en coupe au cours de l'aménagement.

La coupe est de type jardinatoire. Chaque unité de gestion est parcourue par l'ensemble des opérations de régénération et d'amélioration du peuplement (coupes et travaux).

5.13.1.1. Possibilité contenance

La surface exploitable étant de 42.8 ha, et la rotation ayant été fixée à 10 ans, la possibilité contenance est de :

$$P_c = \text{surface fonctionnelle de production} / \text{rotation} = 4.3 \text{ ha/an.}$$

La surface moyenne à parcourir en coupe est donc de **4.3 ha/an** sur la durée de l'aménagement.

5.13.1.2. État d'assiette

Toutes les coupes sont assises par contenance. Le niveau de prélèvement dans chaque unité de gestion ne pouvant être établi, il n'est pas possible d'estimer les volumes présumés réalisables pour cette série.

Première rotation

Année	Parc.	Surf. fonct. (ha)	Surf. imp. (ha)	G avt coupe* (m ² /ha)	VPR 1 (m ³ /ha)	VPR 1 (m ³)	Essences présentes	Observations
2014	22	6.7	6.2	33.6	non estimé	non estimé	PL (HE)	
2014	23	10.5	10.5	37.9	non estimé	non estimé	PL HE	
2019	21	7.8	7.8	35.8	non estimé	non estimé	HE (PL)	
2019	24	8.5	8.5	30.2	non estimé	non estimé	HE (PL)	
2019	25	9.4	9.4	34.4	non estimé	non estimé	PL HE	

* Prenant en compte l'accroissement en surface terrière entre l'année d'inventaire (2013) et l'année de passage en coupe

Deuxième rotation

Année	Parc.	Surf. fonct. (ha)	Surf. imp. (ha)	G avt coupe (m ² /ha)	VPR 1 (m ³ /ha)	VPR 1 (m ³)	Essences présentes	Observations
2024	22	6.7	6.2	non estimé	non estimé	non estimé	PL (HE)	
2024	23	10.5	10.5	non estimé	non estimé	non estimé	PL HE	
2029	21	7.8	7.8	non estimé	non estimé	non estimé	HE (PL)	
2029	24	8.5	8.5	non estimé	non estimé	non estimé	HE (PL)	
2029	25	9.4	9.4	non estimé	non estimé	non estimé	PL HE	

5.13.1.3. Règles de culture générales

Les coupes de bois seront exclusivement liées à la valorisation du paysage et à l'accueil du public. La production ligneuse ne sera donc pas recherchée.

Les arbres pourront être récoltés à l'atteinte du diamètre d'exploitabilité fixé pour l'essence ou au-delà de ce diamètre s'ils jouent un rôle particulier dans le paysage interne.

L'obtention d'arbres monumentaux en quantité étant recherchée, on veillera à assurer la croissance libre des jeunes tiges en assurant régulièrement leur mise en lumière, de manière à obtenir des houppiers bien développés et ainsi favoriser une prise de diamètre optimale des bois. Les perches sélectionnées comme candidates au peuplement final devront donc faire l'objet de la plus grande attention (détourage régulier, préservation lors de l'exploitation).

On favorisera le mélange des essences en tirant profit de l'existant ou en procédant à des plantations (if, sapin pectiné, feuillus divers). Les essences autochtones, adaptées à la station, seront privilégiées. On cherchera à diversifier les compositions (alternance de peuplements intimement mélangés et de peuplements à forte dominance d'une essence) pour rythmer le paysage interne et lui conférer une impression de diversité.

L'objectif étant l'accueil du public dans un milieu naturel forestier, il est essentiel de **limiter les impacts visuels des coupes et travaux**. A cette fin, on veillera à :

- > espacer les interventions sylvicoles dans le temps
- > réduire au maximum les délais d'exécution des coupes et travaux
- > regrouper au maximum les surfaces à travailler dans l'espace
- > être très vigilant sur le nettoyage des parterres de coupe, en raison des aspects paysagers et des impératifs de mise en sécurité. Attention : On ne vise à pas, à travers cet objectif, à éliminer tout le bois mort présent en forêt. Il est d'ailleurs possible, sous réserve de mettre en sécurité le site, de valoriser certains arbres morts.

5.13.2. Actions concernant la production de bois

La production de bois n'étant pas visée dans cette série, aucune action spécifique ne sera mise en œuvre.

5.13.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité

Les critères d'exploitabilité élevés choisis pour cette série vont permettre d'enrichir la forêt en arbres « gros » et généralement « vieux », particulièrement favorables à la biodiversité.

Certains arbres seront par ailleurs conservés jusqu'à leur mort physique pour des raisons paysagères, alimentant ainsi la trame de vieux bois.

5.13.3.1. Îlots de vieux bois

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité lié à l'accueil du public, il n'est pas possible de mettre en place des îlots de sénescence.

Les critères d'exploitabilité étant déjà élevés (pin laricio, sapin pectiné), la mise en place d'îlots de vieillissement n'apparaît pas opportune.

Aucun îlot de vieux bois ne sera donc matérialisé dans cette série.

5.13.3.2. Diversité spécifique

Les plantations d'essences diverses (autochtones) à but paysager qui seront réalisées dans cette série participeront indirectement à accroître la diversité spécifique.

5.13.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.5. Actions de gestion des ressources en eau – gestion halieutique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale

5.13.6.1. Exploitation pastorale

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.6.2. Autres productions

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.7. Actions en faveur de l'accueil du public

Aménagement du « site du hameau de Vizzavona »

Il s'agit de mettre en œuvre tout ou partie de l'un des deux scénarii d'aménagement (« option n°1 » et « option n°2 ») proposé dans l'étude réalisée par l'ONF Corse (Gilles Peyrot, Chef de projet Payage & Accueil du public) en 1998.

Les aménagements prévus pour chacun des scénarii visent à :

- > améliorer la circulation des piétons dans le hameau
- > améliorer la circulation et le stationnement des véhicules dans et aux abords du hameau
- > valoriser certains éléments culturels et paysagers

Coût total estimatif des aménagements :

- > Option n°1 : 220 000 € HT
- > Option n°2 : 227 000 € HT

On se reportera à l'étude pour plus de détails (archives de l'UT). Ces aménagements sont proposés à titre optionnel.

Parmi les travaux proposés, les lots correspondant à la signalétique touristique sont considérés comme prioritaires compte tenu des difficultés rencontrées par le public pour s'orienter et reconnaître les différents produits proposés.

Il est prévu enfin d'implanter au départ du GR20 Nord (site de la chapelle) un **panneau d'information sur la gestion de la biodiversité forestière** menée par l'ONF. Ce panneau permettrait d'expliquer en particulier les raisons du marquage des arbres à la peinture.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S3_22	Aménagement technique et paysager pour l'accueil du public	Hameau de Vizzavona	1	Forf	Priorité : panneaux d'affichage hameau)	2014-2033	1	COND
S3_23	Mise en place panneaux thématiques (biodiversité)	Départ du GR20 Nord	1	u		2014-2015	1	COMP

5.13.8. Actions en faveur des paysages

5.13.8.1. Travaux sylvicoles : opérations mixtes de jardinage

Des opérations mixtes de jardinage seront pratiquées, après coupe, dans cette série. Il s'agira de travailler au profit de la régénération de manière à favoriser les plus belles tiges tout en privilégiant la diversité des essences à travers des opérations ciblées de dégagement, de nettoyage, de dépressage et d'élagage. Ces diverses actions auront pour objectif prioritaire d'améliorer le paysage interne et non d'accroître la production ou la qualité technologique des bois.

Périodicité et coût des interventions

La surface fonctionnelle de chaque parcelle sera parcourue dans sa totalité 1 à 3 ans après la coupe de jardinage, ou au plus tard à mi-rotation (soit 5 ans après la coupe). En l'absence de normes pour la conduite des peuplements en futaie irrégulière en région Corse, nous nous basons sur les expériences menées sur le continent pour évaluer le temps passé, et sur le barème régional des ouvriers forestiers par type de travaux. Aussi, il est envisagé sur l'ensemble de la série une dépense moyenne de l'ordre d'1h/ha/an, soit 20 h/ha sur la durée de l'aménagement. Le coût total à l'ha est estimé à 500 € pour un passage en travaux, soit 1 000 €/ha sur la durée de l'aménagement (2 rotations).

5.13.8.2. Plantations

Sapin pectiné

On procédera, comme dans la première série, à des plantations de sapin pectiné sur les stations qui sont le plus favorables à l'essence de manière à reconstituer progressivement un stock de semenciers.

On utilisera systématiquement des plants de provenance corse certifiée. Le gestionnaire veillera à anticiper les plantations 4 à 5 ans à l'avance. C'est en effet le temps nécessaire à la production des plants en pépinière (de la récolte des graines dans les peuplements classés à l'obtention de plants prêts à l'emploi).

Les secteurs où pratiquer ces plantations sont à définir par le gestionnaire. La répartition des plants doit se faire de préférence par petites poches. La densité est à définir au cas par cas. La croissance des jeunes plants sera suivie de près par le gestionnaire. En cas de mauvaise reprise, on analysera les raisons de l'échec avant d'envisager des regarnis.

Il est prévu de mettre en place 2000 plants de sapin au cours de l'aménagement dans cette série.

Pin laricio de Corse

On pourra procéder à des plantations de pin laricio sur les stations sèche à bien drainées, si la régénération ne vient pas naturellement après les interventions qui seront menées dans les peuplements.

Feuillus divers

On pourra de même procéder à des plantations de feuillus divers en privilégiant les essences autochtones adaptées aux conditions stationnelles (aulne cordé, érable sycomore, etc.).

Autres

Des plantations d'ifs sont également prévues (série 1 et 3) au titre de la biodiversité (reconstitution de l'habitat à if : voir 5.3.2.3).

5.13.8.3. Nettoyage après coupe à but paysager

Les rémanants de coupe seront traités afin de préserver la qualité du paysage interne (broyage, incinération, démontage, etc.). L'intensité de ces interventions sera ajustée à la fréquentation et à la visibilité des parterres de coupe.

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S3_36	Opérations mixtes de jardinage	Ensemble de la surface fonctionnelle	43	ha	soit 40 jours équipe (3 ouvriers) par an	2014-2033	2	CAP1
S3_30	Plantations feuillus divers	Surface fonctionnelle de la série 3	1000	u	0	2014-2033	1	CAP1

Code	Libellé	Localisation	Quant.	Unité	Obs.	Année	Fréq.	Clause
S3_31	Plantation sapin pectiné	Surface fonctionnelle de la série 3	2000	u	300 plants / ha	2014-2033	1	CAPI
S3_32	Préparation de la végétation avant plantation de SP	Surface fonctionnelle de la série 3	2	ha	Constitution de trouées	2014-2033	1	CAPI
S3_33	Plantation pin laricio de Corse	Surface fonctionnelle de la série 3	2500	u	Plantations en regarni dans les zones les plus favorables	2014-2033	1	CAPI
S3_28	Nettoyage après coupe	Surface fonctionnelle de la série 3	62	ha	0	2014-2033	2	CAPI

5.13.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel

Les ruines du Grand Hôtel de Vizzavona font l'objet d'un projet de réhabilitation. Il est prévu de transformer l'édifice en appartements et en salles de réunion tout en conservant son caractère architectural.

5.13.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.11. Actions concernant la défense contre les incendies

Ces actions figurent toutes au titre 5.8.

5.13.12. Actions d'ordre sanitaire

Des coupes sanitaires seront pratiquées régulièrement aux abords des axes, des sites fréquentés et des habitations afin d'éliminer les arbres pouvant présenter un danger pour les personnes ou les biens.

5.13.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.13.14. Actions spécifiques de communication

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14. PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF A LA 4^{EME} SERIE

► Série d'intérêt écologique et paysager général, ne faisant l'objet d'aucun traitement sylvicole

Objectifs	Parcelles	Surface totale	Surface boisée	Surface fonctionnelle
Conservation générale des milieux, des espèces et des paysages	1, 2, 8, 28, 33, 34, 39, 62, 63, 64	556.1	328.8	556.1

5.14.1. Opérations sylvicoles : coupes

Cette série ne faisant l'objet d'aucun traitement sylvicole, aucune coupe n'y est prévue.

5.14.2. Actions concernant la production de bois

Aucune action n'est prévue concernant la production de bois.

5.14.3. Actions en faveur du maintien de la biodiversité

La **tourbière de pente de Puzzatelli** fera l'objet d'un suivi floristique pluriannuel au cours de l'aménagement.

Les actions menées dans le cadre de **Natura 2000** (site du Monte d'Oro – Vizzavona) figurent au titre 5.3.3.

5.14.4. Actions de gestion de l'équilibre faune/flore – gestion cynégétique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.5. Actions de gestion des ressources en eau - gestion halieutique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.6. Actions concernant les productions diverses – Exploitation pastorale

5.14.6.1. Exploitation pastorale

Aucune action spécifique n'est prévue. Les mesures générales sont présentées au titre 5.6.

5.14.6.2. Autres productions

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.7. Actions en faveur de l'accueil du public

Aucune action spécifique n'est prévue.

Les mesures générales liées à l'accueil du public sur les sentiers figurent au titre 5.7.1.

5.14.8. Actions en faveur des paysages

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.9. Actions de protection des sites d'intérêt culturel

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.10. Actions concernant la protection contre les risques naturels d'ordre physique

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.11. Actions concernant la défense contre les incendies

Cette série est concernée au titre de la DFCI par une coupure active (CA) et une zone en auto-protection (ZA). Ces actions sont présentées dans les dispositions générales au titre 5.8.2.

5.14.12. Actions d'ordre sanitaire

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.13. Actions spécifiques d'observations et de recherche

Aucune action spécifique n'est prévue.

5.14.14. Actions spécifiques de communication

Aucune action spécifique n'est prévue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

GAMISANS, J. (2003). *La végétation de la Corse* (réédition). Aix-en-Provence : Édisud. 391 p.

GRUPE CHIROPTÈRES CORSE. (2011). *Les chauves-souris de Corse*. Ajaccio : Albiana. 166 p.

RAMEAU, J.-C. & Coll. (2008). *Flore forestière française - Guide écologique illustré. Tome 3 : Région méditerranéenne*. IDF-CNPPF. 2426 p.

DE TURCKHEIM, B., BRUCIAMACCHIE, M. (2005). *La Futaie irrégulière - Théorie et pratique de la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature*. Cahors : Édisud. 286 p.

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE FRANCHE-COMTÉ ET DES PROVINCES DE L'EST. (2002). *Vade-mecum du Forestier* (XIII édition). Besançon : Société forestière de Franche-comté et des Provinces de l'Est. 450 p.

DUBOURDIEU, J. (1997). *Manuel d'Aménagement Forestier - Gestion intégrée et durable des écosystèmes forestiers*. Paris : Technique & Documentation - Lavoisier. 243 p.

COUVREUX, J.-P., COUVREUX, J. (2000). *VIZZAVONA – hier et aujourd'hui. Chroniques du passé – Guide pratique*.

BASTIEN, Y. & GAUBERVILLE, C. [coordinateurs]. (2011). *Vocabulaire forestier - Écologie, gestion et conservation des espaces boisés*. AgroParisTech, CNPF-IDF, ONF. 608 p.

ÉTUDES & GUIDES

ONF Direction régionale de Corse. (2006). *Contribution à la conduite des peuplements de pin laricio et habitats associés – Tome 2 : Enjeux et gestion*. Projet Life « Pin laricio », 271 p.

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Typologie descriptive des peuplements de montagne en région Corse - Pin laricio et essences associées*.

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Approche des stations forestières et diagnostic stationnel en région Corse*. Projet Life « Pin laricio ».

ONF Direction régionale de Corse. (2005). *Cahier des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial en Corse*. Projet Life « Pin laricio ».

Groupe Chiroptères Corse. (2014). *Programme Régional d'Actions en faveur des chiroptères en milieu forestier en Corse – année 2013 – Synthèse finale*.

SITES INTERNET

Base de données CORINE BIOTOPE → URL : <http://in2000.kaliop.net/biotope/ibase.asp>

NOTES DE SERVICE ET INSTRUCTIONS ONF

NDS-08-G-1499 du 26 juin 2008 - *Suivi du renouvellement des peuplements traités en futaie irrégulière ou futaie jardinée (par bouquets et/ou par pieds d'arbres)*

NDS-08-G-1498 du 26 juin 2008 - *Définitions et recherche de l'équilibre pour les traitements en futaie irrégulière et en futaie jardinée*

CONTRIBUTIONS

Cet Aménagement a été élaboré par :

Nicolas PETTINI, Chef de projets Aménagement, service Aménagements Forestiers (SAFOR)

Avec l'aide de :

Germain PAOLACCI, agent de la forêt territoriale de Vizzavona

Alain CHAVENON, responsable de l'Unité Territoriale Vivario-Corté

Julien MADARY, opérateur SIG

Cathy ORY, appui administratif

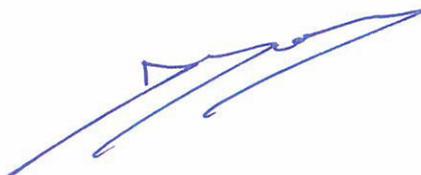
Rédaction achevée le 31 janvier 2014 par :

Nicolas PETTINI, chef de projets Aménagements forestiers



Contrôlé et présenté par :

Denis SOULE, chef du Service Aménagements forestiers

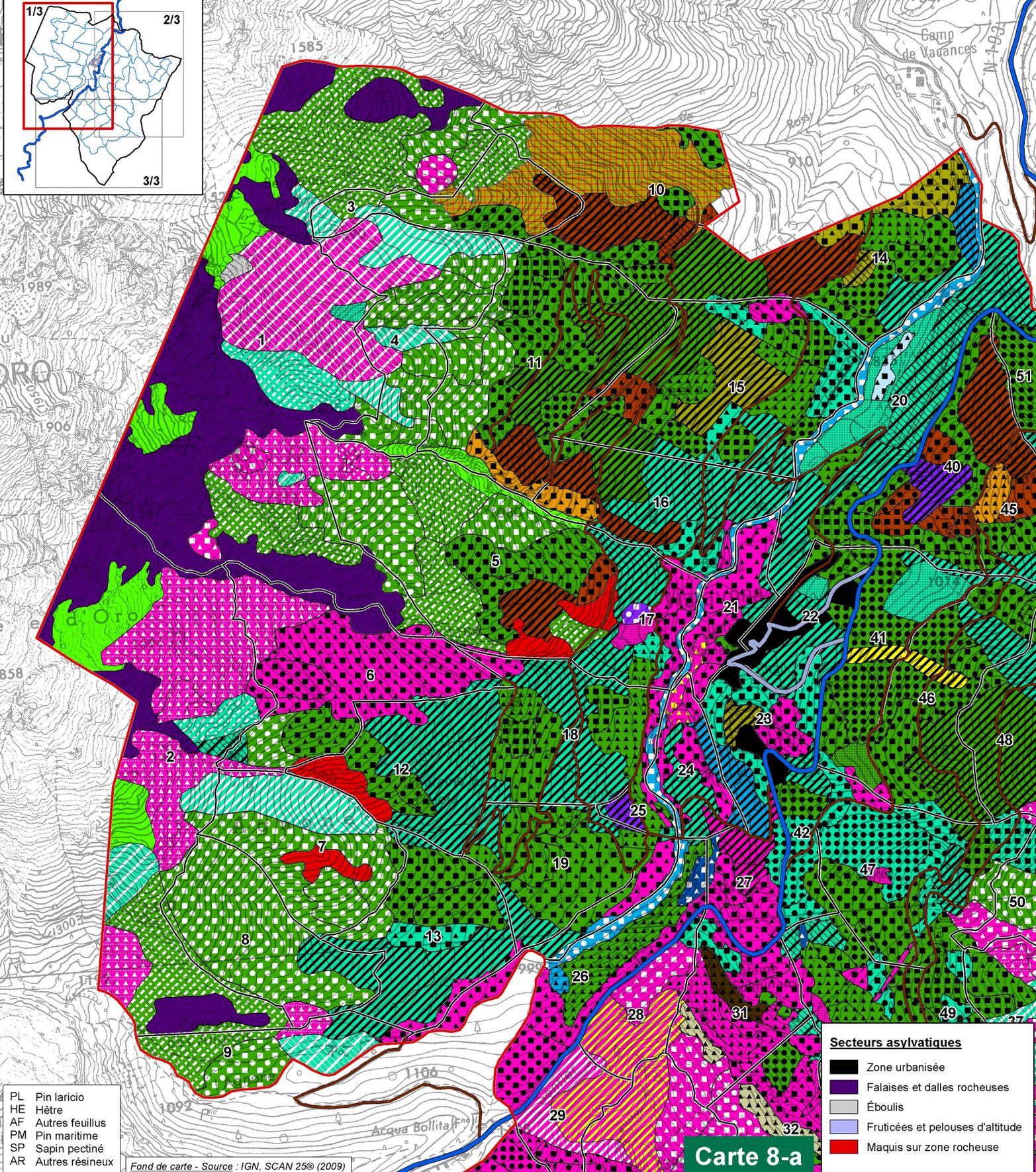
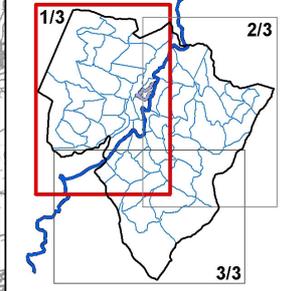


Crédits photographiques :

Nicolas PETTINI

CARTES

N°	OBJET	STATUT
CARTES PRINCIPALES		
1-a	Situation foncière	CONFIDENTIELLE
1-b	Situation foncière (hameau)	CONFIDENTIELLE
2	Inventaires et protections réglementaires	
3	Peuplements classés	
4	Captages et périmètres de protection	CONFIDENTIELLE
5	Éléments naturels remarquables	CONFIDENTIELLE
6	Habitats naturels	
7	Stations forestières	
8-a	Peuplements – 1/3 – Versant sud	
8-b	Peuplements – 2/3 – Versant nord	
8-c	Peuplements – 3/3 – Secteur Fulminato	
9	Capital sur pied (surface terrière)	
10	Paysage & Accueil du public	
11	Équipements	
12	Équipements DFCI	
13-1	Enjeux – 1/2	
13-2	Enjeux – 2/2	
14	Séries de l'aménagement	
CARTES ANNEXES		
A-1	Géologie	
A-2	Pentes	
A-3	Étages de végétation théoriques	
A-4	Placettes (carte de l'inventaire)	
A-5	G par placette	
A-6	Maquis	
A-7	Répartition du houx	
A-8	Durée de survie du PL	
A-9	Régénération du PL	
A-10	Régénération du HE	



PL Pin laricio
 HE Hêtre
 AF Autres feuillus
 PM Pin maritime
 SP Sapin pectiné
 AR Autres résineux

Fond de carte - Source : IGN, SCAN 25® (2009)

Secteurs asylvatiques

- Zone urbanisée
- Falaises et dalles rocheuses
- Éboulis
- Fruticées et pelouses d'altitude
- Maquis sur zone rocheuse

Carte 8-a

Forêt territoriale de Vizzavona
Carte des peuplements (1/3) - Versant sud

Les unités de peuplements sont identifiées par :
 - leur composition (aplats de couleur)
 - leur structure (symbole)

Composition

• PL	• PL/PM	• PL/AF	• PM
• PL/HE	• PL/SP	• HE	• SP
• PL/HE/AF	• PL/AR	• HE/AF	• AR
		• AF	

Structure

• Semis - Gaulis - Perchis (SGP)	• Dominante PER/PB
• Secteur incendié avec SGP	• Dominante PB/BM
• Régularisé PB	• Irrégulier pied-à-pied
• Régularisé PB/BM	• Dominante BM/GB
• Régularisé BM	• Irrégulier par bouquets
• Régularisé BM/GB	• Ppt lâche sur zone rocheuse
• Régularisé GB	• Type séchard (hêtraie)
• Irrégulier pied-à-pied	
• Irrégulier par bouquets	

Secteurs inventoriés
 Symbole noir sur fond coloré

Secteurs non inv.
 Symbole clair sur fond coloré

0 200 400 m

Échelle : 1/10 000

Réalisation : N. PETTINI, ONF Corse, 2013
 Carte exportée le : 30/01/2014

Forêt territoriale de Vizzavona
Carte des peuplements (2/3) - Versant nord

Carte 8-b

Les unités de peuplements sont identifiées par :
 - leur composition (aplât de couleur)
 - leur structure (symbole)

- PL Pin laricio
- HE Hêtre
- AF Autres feuillus
- PM Pin maritime
- SP Sapin pectiné
- AR Autres résineux

Composition

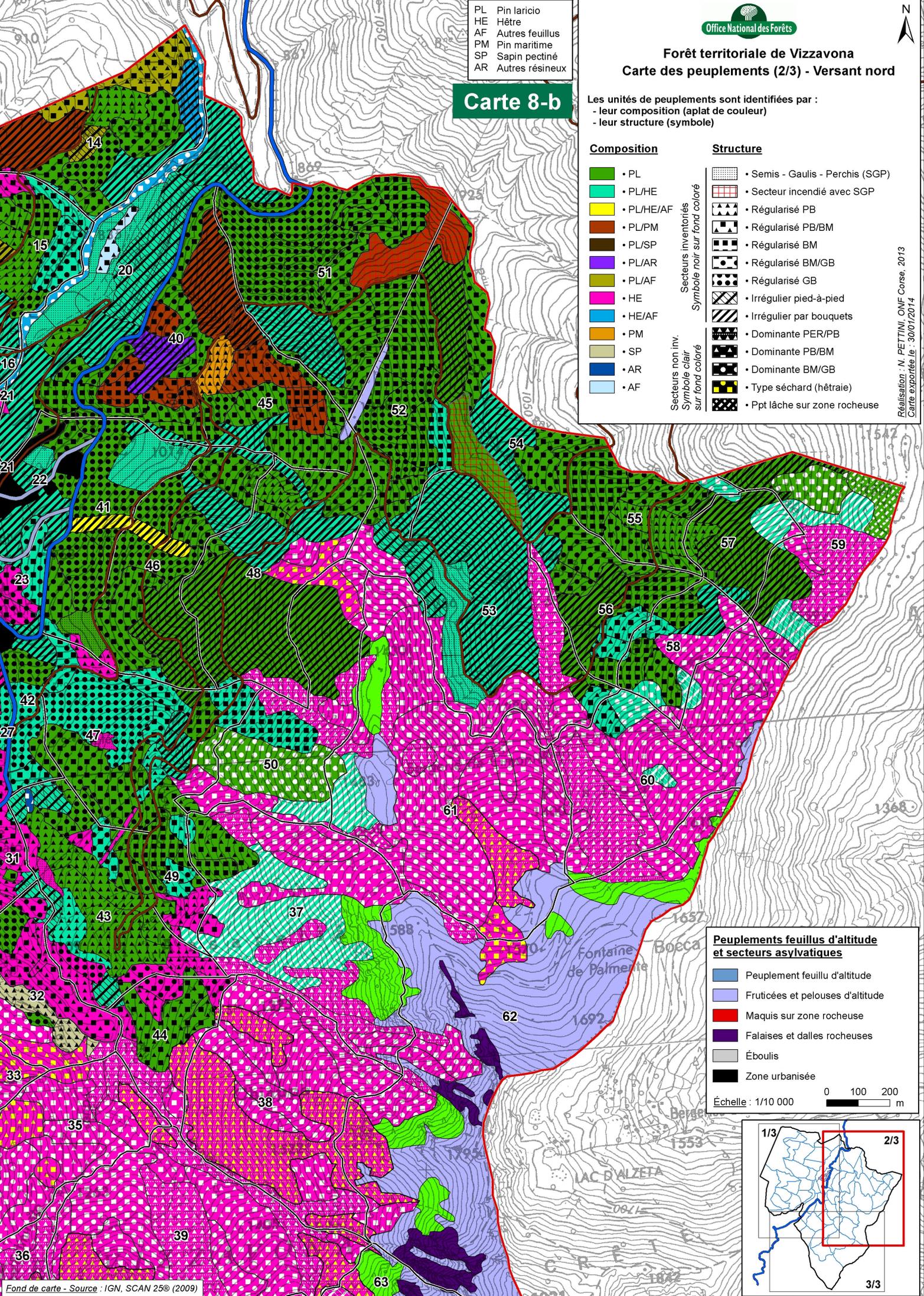
- PL
- PL/HE
- PL/HE/AF
- PL/PM
- PL/SP
- PL/AR
- PL/AF
- HE
- HE/AF
- PM
- SP
- AR
- AF

Structure

- Semis - Gaulis - Perchis (SGP)
- Secteur incendié avec SGP
- Régularisé PB
- Régularisé PB/BM
- Régularisé BM
- Régularisé BM/GB
- Régularisé GB
- Irrégulier pied-à-pied
- Irrégulier par bouquets
- Dominante PER/PB
- Dominante PB/BM
- Dominante BM/GB
- Type séchard (hêtraie)
- Ppt lâche sur zone rocheuse

Secteurs inventoriés
 Symbole noir sur fond coloré

Secteurs non inv.
 Symbole clair sur fond coloré

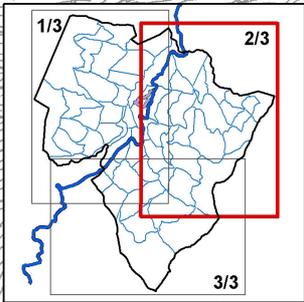


Peuplements feuillus d'altitude et secteurs asylvatiques

- Peuplement feuillu d'altitude
- Fruticées et pelouses d'altitude
- Maquis sur zone rocheuse
- Falaises et dalles rocheuses
- Éboulis
- Zone urbanisée

Échelle : 1/10 000

0 100 200 m





Forêt territoriale de Vizzavona Carte des peuplements (3/3) - Secteur Fulminato

Les unités de peuplements sont identifiées par :
- leur composition (aplât de couleur)
- leur structure (symbole)

Composition

- PL
- PL/HE
- PL/HE/AF
- PL/PM
- PL/SP
- PL/AR
- PL/AF
- HE
- HE/AF
- PM
- SP
- AR
- AF

Structure

- Secteurs inventoriés
Symbole noir sur fond coloré
- Semis - Gaulis - Perchis (SGP)
 - Secteur incendié avec SGP
 - Régularisé PB
 - Régularisé PB/BM
 - Régularisé BM
 - Régularisé BM/GB
 - Régularisé GB
 - Irrégulier pied-à-pied
 - Irrégulier par bouquets
 - Dominante PER/PB
 - Dominante PB/BM
 - Dominante BM/GB
 - Type séchard (hêtraie)
 - Ppt lâche sur zone rocheuse

Peuplements feuillus d'altitude et secteurs asylvatiques

- Peuplement feuillu d'altitude
- Fruticées et pelouses d'altitude
- Maquis sur zone rocheuse
- Falaises et dalles rocheuses
- Éboulis
- Zone urbanisée

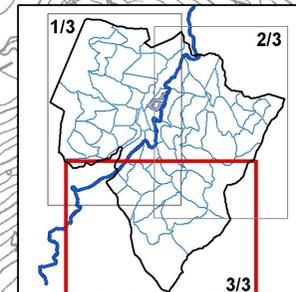
Échelle : 1/10 000



Réalisation : N. PETTINI, ONF Corse, 2013
Carte exportée le : 30/01/2014

Carte 8-c

- PL Pin laricio
- HE Hêtre
- AF Autres feuillus
- PM Pin maritime
- SP Sapin pectiné
- AR Autres résineux



Fond de carte - Source : IGN, SCAN 25® (2009)



**Forêt territoriale de Vizzavona
Capital sur pied (surface terrière)**

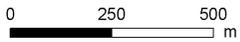
- Périmètre forestier
- Parcellaire forestier
- Secteurs non inventoriés

Surface terrière moyenne par parcelle (m²/ha)

- < 20
- 20-30
- 30-40
- > 40

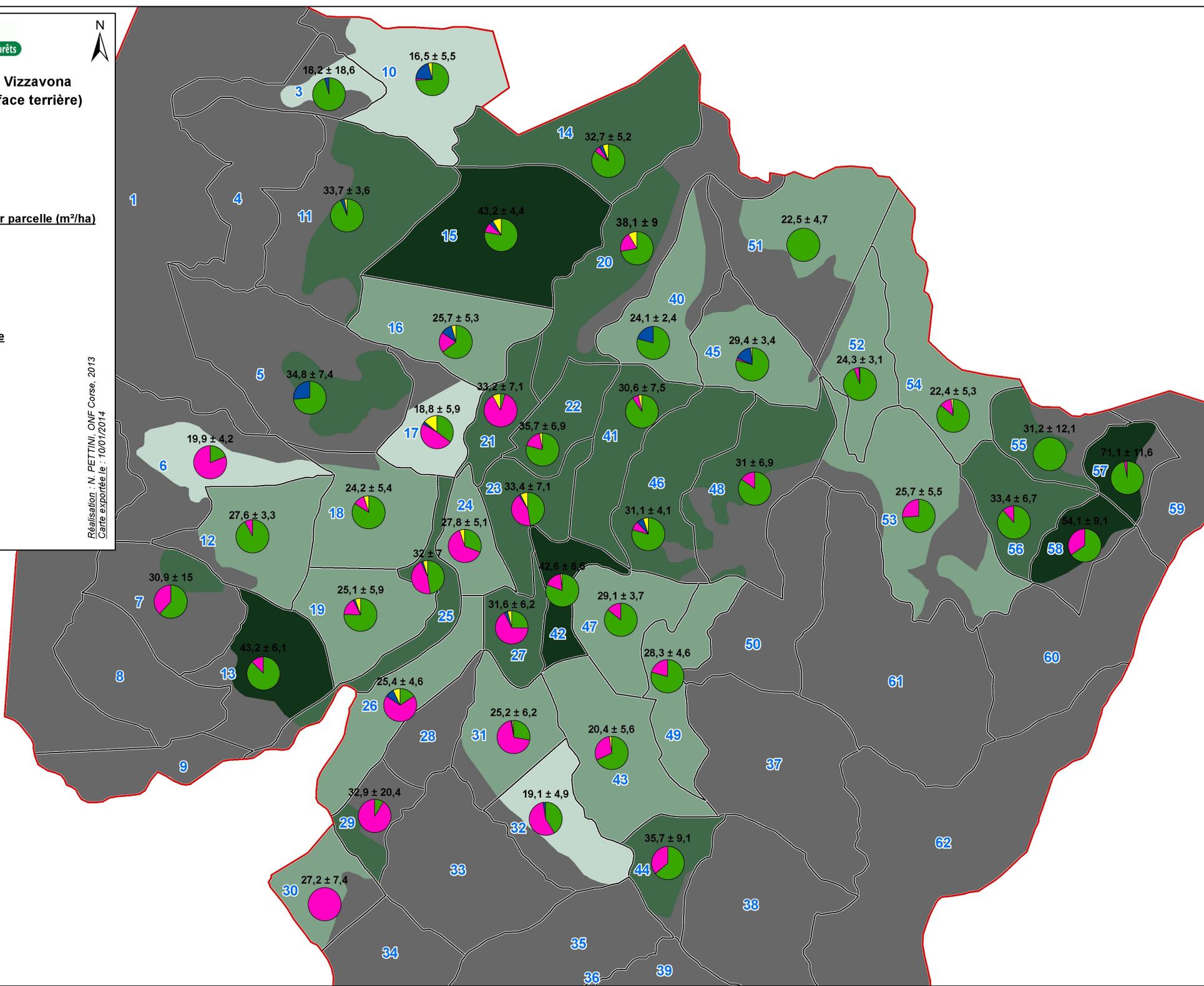
Surface terrière par essence

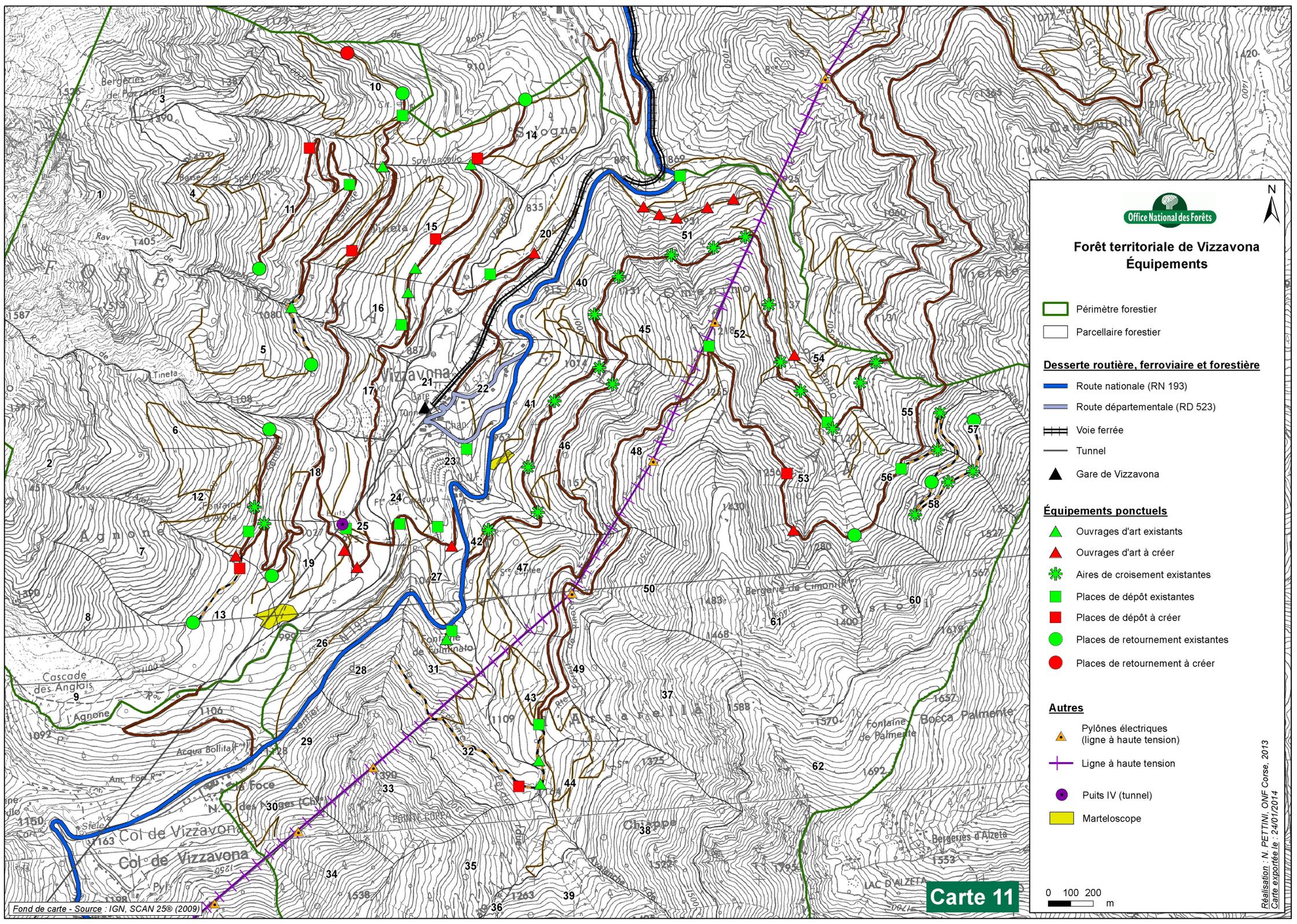
- Pin laricio
- Hêtre
- Autres résineux
- Autres feuillus



Réalisation : N. PETTINI, ONF Corse, 2013
Carte exportée le : 10/01/2014

Carte 9





Forêt territoriale de Vizzavona Équipements

- Périmètre forestier
- Parcellaire forestier

Desserte routière, ferroviaire et forestière

- Route nationale (RN 193)
- Route départementale (RD 523)
- Voie ferrée
- Tunnel
- Gare de Vizzavona

Équipements ponctuels

- ▲ Ouvrages d'art existants
- ▲ Ouvrages d'art à créer
- ✱ Aires de croisement existantes
- Places de dépôt existantes
- Places de dépôt à créer
- Places de retournement existantes
- Places de retournement à créer

Autres

- ▲ Pylônes électriques (ligne à haute tension)
- + Ligne à haute tension
- Puits IV (tunnel)
- Marteloscope

0 100 200
m

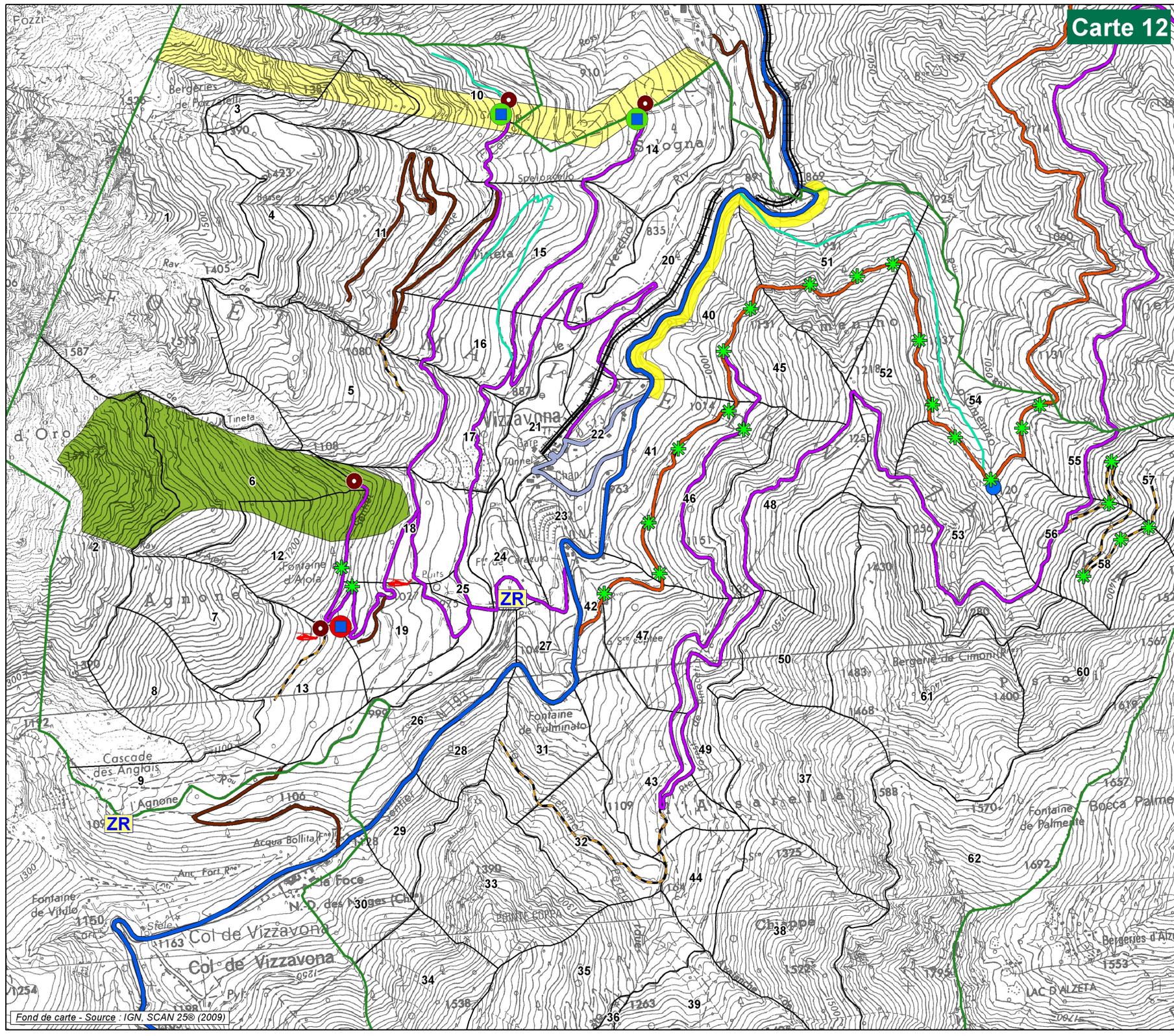
Carte 11

Fond de carte - Source : IGN, SCAN 25® (2009)



**Forêt territoriale de Vizzavona
Équipements DFCI**

- Forêt territoriale
 - Parcellaire forestier
- Desserte routière et ferroviaire**
- Voie ferrée
 - Route nationale (RN 193)
 - Route départementale (RD 523)
 - Route forestière (hors DFCI)
 - Piste DFCI catégorie 1
 - Piste DFCI catégorie 2
 - Tires de débardage entretenues pour la DFCI
- Équipements existants**
- Bassin HBE
 - Citerne normalisée
 - Place de retournement
 - Aire de croisement, Existant
 - Pare-feu route nationale (50 m amont)
- Équipements à créer**
- Zone de poser d'hélicoptère (DZ)
 - Bassins HBE
 - Zone de rassemblement (ZR)
- Ouvrages**
- Coupure active (CA)
 - Zone en auto-protection (ZA)
- 0 250 500 m



Forêt territoriale de Vizzavona
Séries de l'aménagement



- Périmètre forestier
- Parcellaire forestier

Desserte

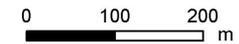
- Route nationale
- Route départementale
- Routes forestières
- Chemin d'exploitation

Séries

- 1 - Production de bois d'oeuvre (pin laricio, hêtre, sapin pectiné)
- 2 - Production de bois d'oeuvre (pin laricio) et de bois de chauffage (hêtre)
- 3 - Accueil du public
- 4 - Intérêt écologique et paysager général

Essences principales objectifs dominants (série 1)

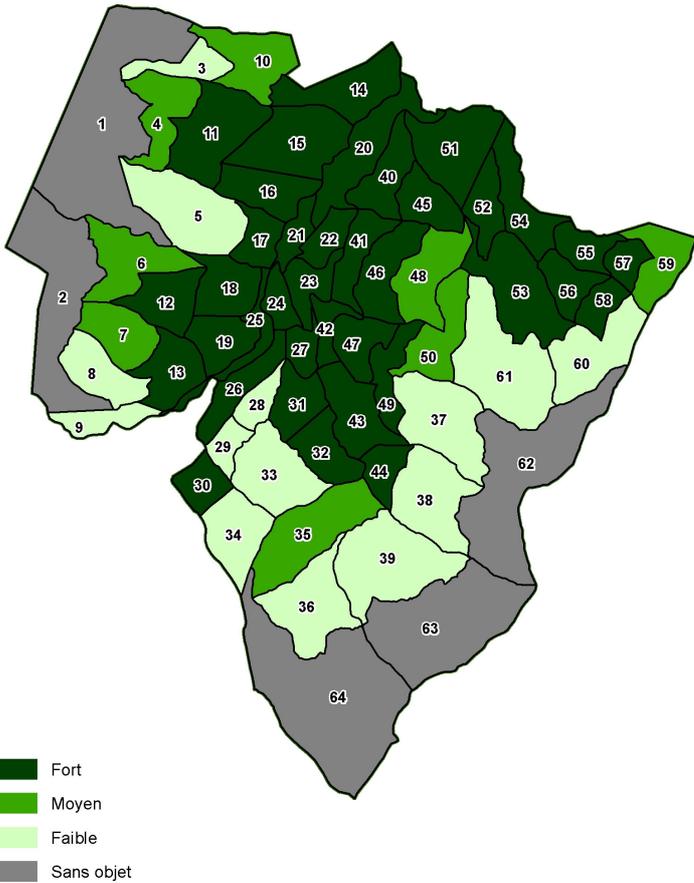
- ▲▲▲ Hêtre / Sapin pectiné
- Pin laricio
- ▨▨▨ Surface exploitable (tracteur)
- Îlots de sénescence



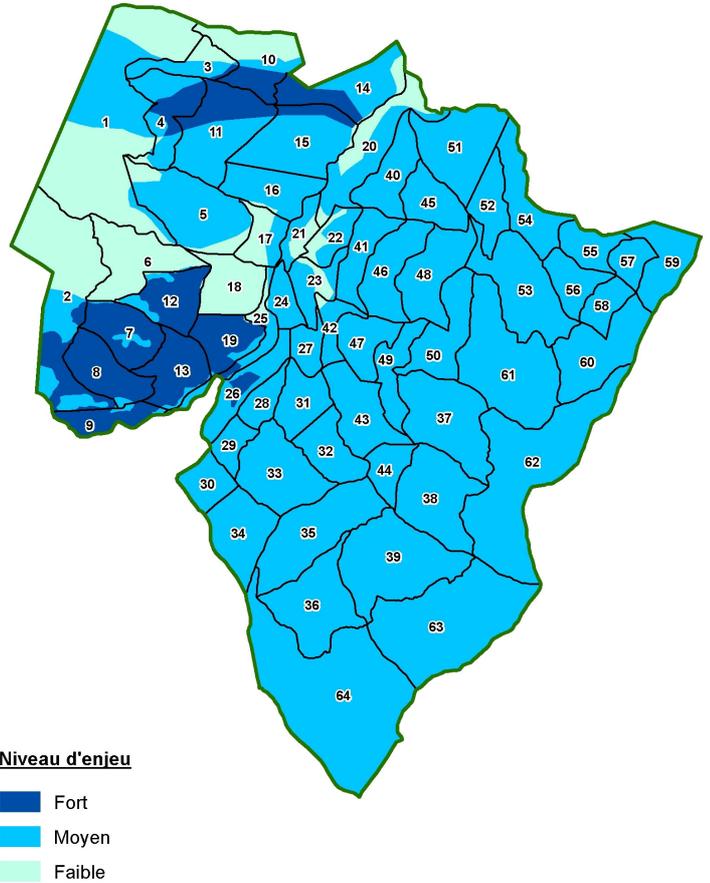
Réalisation : N. PETTINI, ONF Corse, 2013
Carte exportée le : 30/01/2014

Carte 14

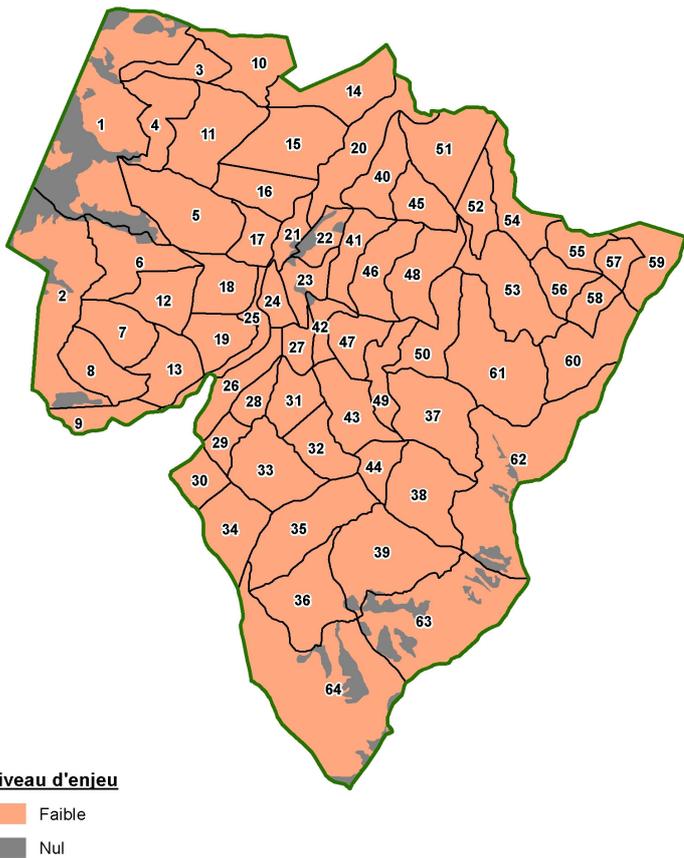
ENJEU PRODUCTION LIGNEUSE



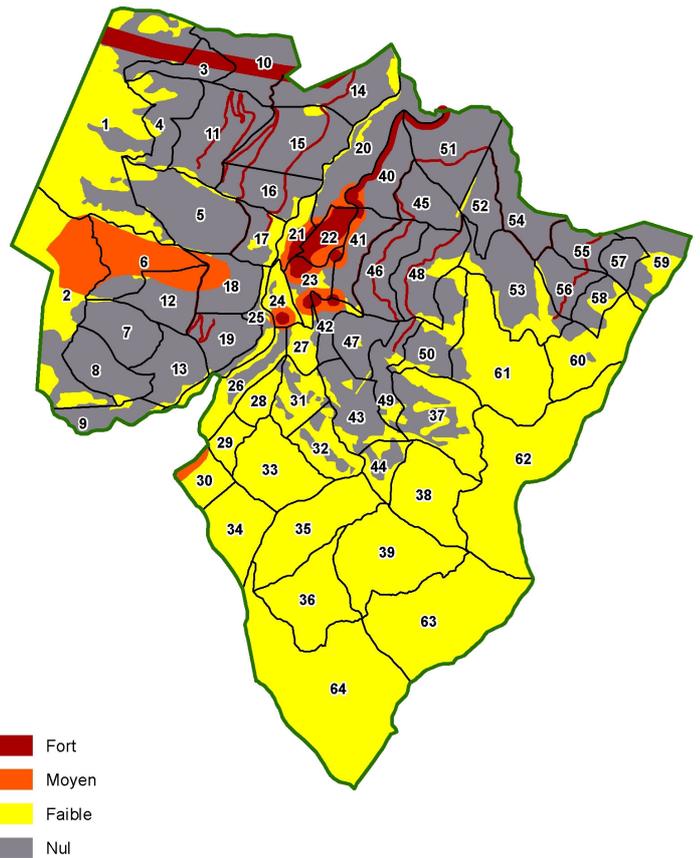
ENJEU ÉCOLOGIQUE



ENJEU PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS D'ORDRE PHYSIQUE



ENJEU DFCI



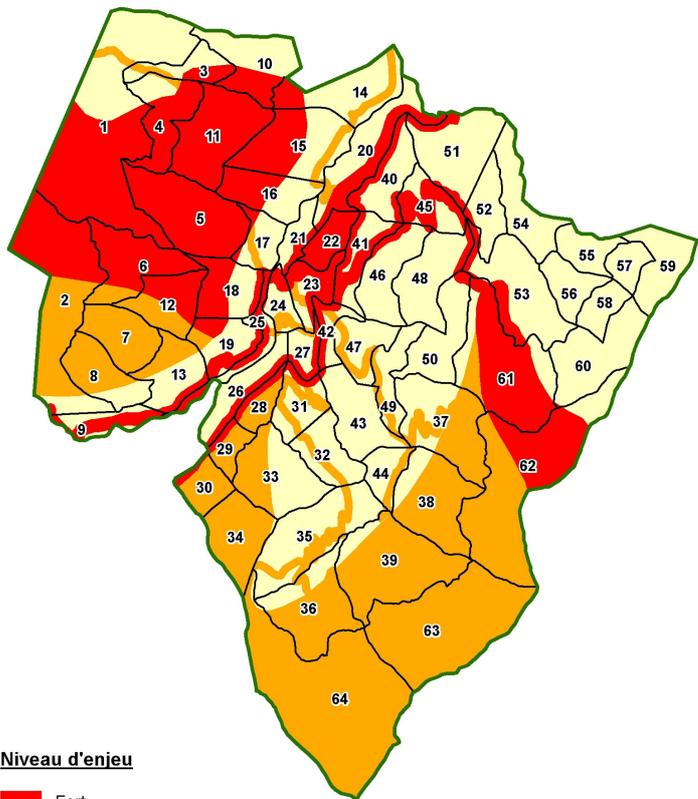
Forêt territoriale de Vizzavona
Enjeux (2/2)

Forêt territoriale
Parcellaire

Réalisation : N. PETTINI, ONF Corse, 2013
Carte exportée le : 10/01/2014

Paysage - Accueil du public - Eau potable - Pastoralisme

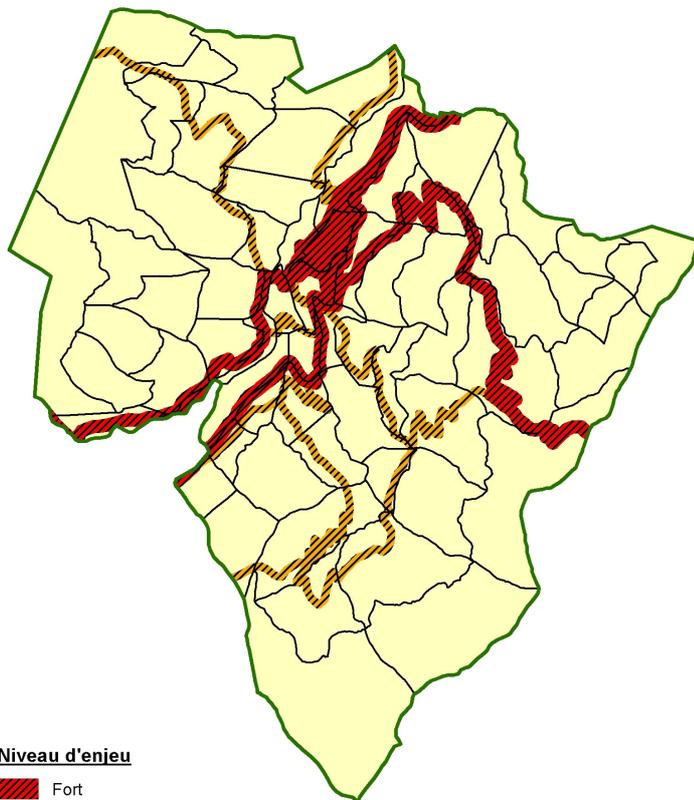
ENJEU PAYSAGE



Niveau d'enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

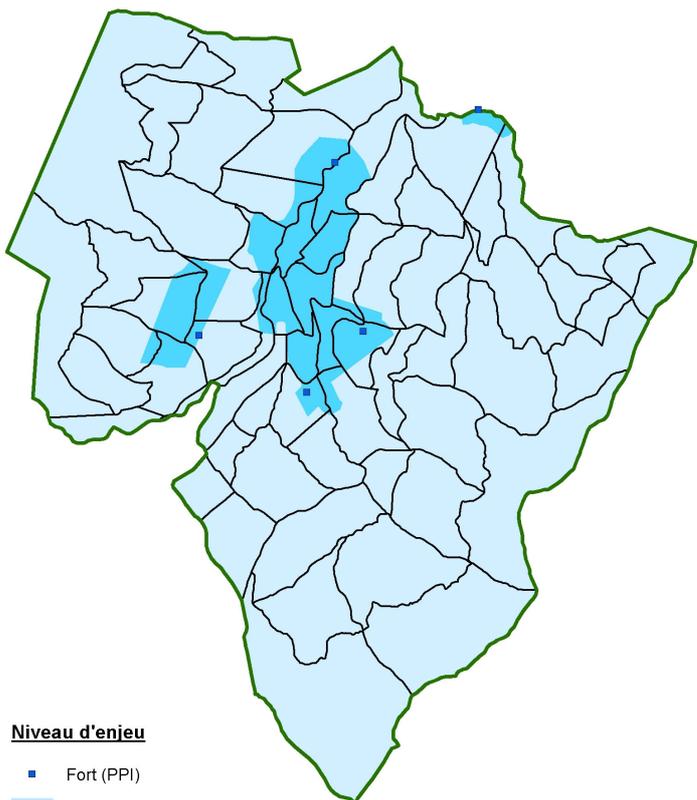
ENJEU ACCUEIL DU PUBLIC



Niveau d'enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

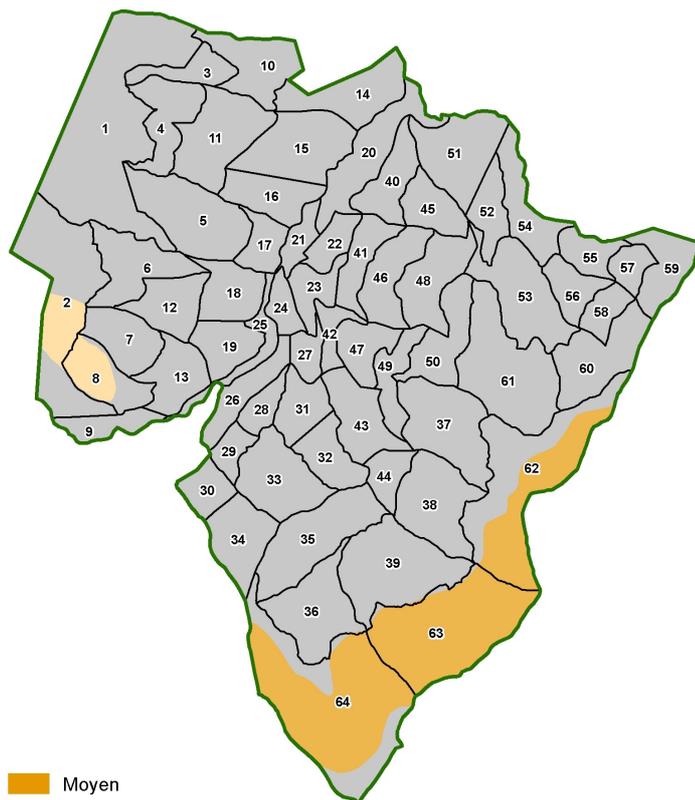
ENJEU RESSOURCE EN EAU POTABLE



Niveau d'enjeu

- Fort (PPI)
- Faible
- Moyen

ENJEU PASTORALISME



- Moyen
- Faible
- Sans objet

Forêt territoriale de Vizzavona
Séries de l'aménagement



- Périmètre forestier
- Parcellaire forestier

Desserte

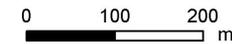
- Route nationale
- Route départementale
- Routes forestières
- Chemin d'exploitation

Séries

- 1 - Production de bois d'oeuvre (pin laricio, hêtre, sapin pectiné)
- 2 - Production de bois d'oeuvre (pin laricio) et de bois de chauffage (hêtre)
- 3 - Accueil du public
- 4 - Intérêt écologique et paysager général

Essences principales objectifs dominants (série 1)

- ▲▲▲ Hêtre / Sapin pectiné
- Pin laricio
- ▨▨▨ Surface exploitable (tracteur)
- Îlots de sénescence



Forêt territoriale de Vizzavona Placettes d'inventaire

Périmètre forestier
Parcellaire forestier

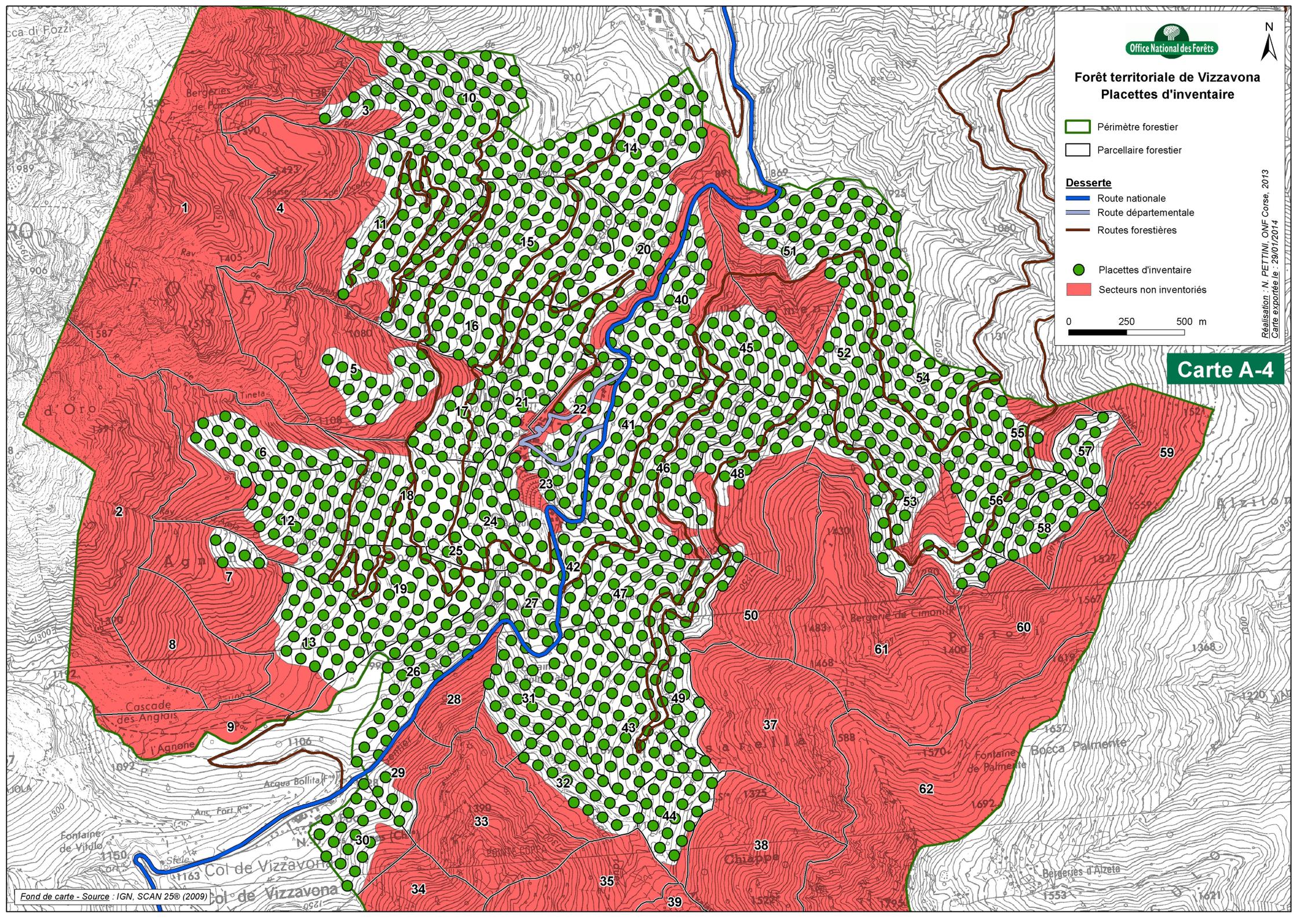
Desserte
Route nationale
Route départementale
Routes forestières

Placettes d'inventaire
Secteurs non inventoriés

0 250 500 m

Réalisation : N. PETTINI, ONF, Corse, 2013
Carte exportée le : 29/01/2014

Carte A-4



Document ONE